

Le COURRIER DE L'INDIE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

72ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 13 août 1955

No 2

Brutal assaut dans un hôtel

Succès assuré à l'Exposition

Jeune femme dans le fossé

Une fausse manoeuvre, alors qu'elle était au volant d'une voiture Dodge 54 a conduit une femme, au moins de cette ville, dans un fossé à l'entrée ouest de la ville de Montmagny, sur la rue Saint-Jean-Baptiste. L'accident, survenu jeudi matin, n'a eut d'autres conséquences que de donner la "frousse" à la dame, qui selon toute apparence, est tombée dans le fossé en voulant reculer. Les dommages à l'automobile sont nuls.

Un succès sans précédent couronnera les efforts des organisateurs de l'Exposition de cette année, nous affirmait jeudi après-midi, M. Louis St-Yves, secrétaire de l'Association Régionale d'Agriculture. Un grand nombre de spectateurs s'était rendu dès la première journée sur les terrains de l'aréna. Les exposants industriels et commerçants ont fait un effort particulier, cette année, pour agrémenter leur kiosques, et participer à la gaieté générale de l'atmosphère.

Nous avons nous-même visité jeudi, les différents exhibits et parcouru en tous sens les alentours de la bâtisse centrale où se déroulent les jugements des concours, et n'avons que des éloges à faire aux organisateurs.

M. St-Yves a tenu à nous signaler la visite du représentant du Service de la Production pour la province de Québec, M. J.-H. Tremblay, qui s'est présenté jeudi. Son impression fut extrêmement favorable.

Une des améliorations que le public ne manquera pas d'apprécier à juste titre, est le pavage des alentours de l'aréna, rendu possible cette année par un octroi provincial à la Société d'Agriculture, obtenu par l'entremise et les démarches de notre représentant à l'Assemblée Législative, l'hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et Solliciteur général. En plus de rehausser l'aspect de l'édifice central, l'aréna, il n'obligera pas la population, (Suite à la page 7)

Trois fiers-à-bras assomment sauvagement leurs rivaux à l'Hôtel Tessier, de St-Philémon. — Une des victimes souffre d'une fracture du crâne. — Ils comparaitront mardi, devant le juge de la Cour des Sessions de la Paix.

Trois hommes ont été sauvagement assaillis et blessés dans un hôtel de St-Philémon, samedi soir dernier. Leurs assaillants, trois jeunes gens de Ste-Euphémie, ont été arrêtés mercredi matin vers 4 h. à la suite d'une enquête menée par MM. Léo Caron et Maurice Blais de la Sûreté provinciale. En liberté provisoire, sous cautionnement, les inculpés devront comparaître mardi matin, 12 août, devant le juge de la Cour des Sessions de la Paix.

Selon l'enquête menée par la Sûreté provinciale, il semble que les tristes événements de la fin de semaine dernière, soit le résultat d'une vieille rancune personnelle entre les deux groupes. Déterminés à en finir une fois pour toute, les deux frères Robert et Martin Bernard, accompagnés de Normand Giroux, s'armèrent d'un marteau, d'une barre de fer et d'une croix en métal solide dont on se sert habituellement pour enlever les pneus d'automobile. Pénétrant subrepticement dans l'hôtel Tessier où ils savaient trouver leurs victimes, Fernand et Jules Chabot de Saint-Pierre de Montminy ainsi que Louis Chabot de Saint-Euphémie ils s'en donnèrent à cœur joie et à tour de bras sur la tête de ces derniers qui n'eurent comme seule défense que de perdre connaissance. Laissant les trois représentants de la "gang" ennemie baigner dans leur sang, les silencieux assommeurs disparurent comme ils étaient venus.

Fernand Chabot de St-Paul a été plus grièvement blessé. Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny il se rétablit lentement d'une fracture du crâne avec enfoncement. Les autres furent quittes pour des points de suture à la tête.

À la suite d'une plainte portée par l'ancien maire de Saint-

Paul la Sûreté provinciale fit l'enquête qui mena à l'arrestation des trois incriminés, mercredi matin à leur demeure. Libérés sous un cautionnement de \$500, chacun ils comparaitront mardi matin devant le juge de la Cour des Sessions de la Paix.

Au Jamboree

Délégué à Niagara-sur-le-Lac

M. Jean-Guy Bernard, de St-Thomas de Montmagny, sera notre délégué au grand Jamboree international, qui se tiendra du



18 au 28 août à Niagara-sur-le-Lac et qui groupera des scouts de toutes les nationalités, venant de plus de 35 pays du monde. Il se joindra au groupe scout de Ste-Anne de la Pocatière qui doit partir le 16 août. Un fait digne de mention, est que Jean-Guy a (Suite à la page 7)

Une leçon pour adultes



Voir reportage en page 12 et 13.

A l'Exposition

Vols et effractions

À la suite de l'enquête qu'elle mène depuis jeudi matin, la Sûreté provinciale a bon espoir de retrouver sous peu les responsables d'un vol commis mercredi soir sur le terrain de l'Exposition et d'une tentative de vol avec effraction commise tôt mercredi matin. Selon MM. Léo Caron et Maurice Blais de la Sûreté provinciale, il y aurait une relation certaine entre les deux incidents. Peu après minuit, mercredi soir, des individus ont pénétré (Suite à la page 7)

Un mort, quatre blessés

M. Normand Michaud, 26 ans, de Montréal, a été blessé à mort dimanche après-midi, quand l'automobile qu'il conduisait est venue en collision avec une autre voiture sur la

route Trans-Canada. Quatre personnes ont aussi été blessées, dans cet accident spectaculaire qui a immobilisé la circulation à l'entrée est de la ville de Montmagny.

La victime qui travaillait à Montréal, était originaire de Notre-Dame-du-Lac. Elle a succombé à ses blessures quelques heures après son admission à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montmagny. Les quatre blessés sont M. Gilles Michaud, également de Montréal, frère de la victime, sa soeur, Georgette Michaud de Notre-Dame-du-Lac, M. Loris S. Gardner, 53 ans de Toronto et Mlle Diana R. Wright, de Saint-Jean, N.B.

Selon la version que nous a fourni la Sûreté Provinciale à Montmagny, M. Normand Michaud, accompagné de son frère et de sa soeur se dirigeait vers Montréal, lorsqu'il aurait voulu doubler une voiture en avant de la sienne. Une fois engagé au milieu de la route, il aurait réalisé qu'une collision était inévitable avec la voiture de M. Gardner venant de Québec. Il aurait alors choisi de se jeter dans le fossé à la gauche du chemin. Mais il était trop tard, et l'automobile de l'Ontario le frappait à l'arrière.

Sous la violence du choc, Gilles et Georgette Michaud ont été projetés à l'extérieur (Suite à la page 7)

Plusieurs arrestations au poste de police, cette semaine

Le directeur de la police municipale, M. Laurent Couillard, signale cette semaine plusieurs arrestations en notre ville. Un total de six individus ont été arrêtés devant le juge de la Cour du Coroner; tous ont plaidé coupable; deux, à défaut d'argent, sont à l'ombre pour huit jours.

Deux individus de l'Ontario ont été arrêtés mercredi soir pour avoir fait un peu trop de bruit dans un hôtel local. Après une nuit dans une cellule du poste de police municipal, ils ont été traduits en cour Municipale devant S. H. le juge Robert Daveluy, qui les a condamnés chacun à \$20.00 d'amende et les frais, ou à huit jours

de prison. Ils préférèrent l'amende.

Un magnymontois qui avait un verre de trop, a été incarcéré mardi soir sous l'accusation d'avoir embêté des gens qui n'étaient pas en mesure d'apprécier son sens de l'humour. Devant le juge Robert Daveluy, de la Cour Municipale, il avoua sa culpabilité et fut condamné à huit jours de prison.

Un automobiliste de cette ville a écopé d'une sentence de \$50.00 d'amende qui lui a été remise en Cour Municipale le 6 août, pour s'être reconnu (Suite à la page 7)

M. G. Lapalme devant les électeurs du comté de L'Islet

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée Législative ouvre une grande campagne dans les comtés du Bas du Fleuve.

Monsieur Georges Lapalme, chef du parti libéral provincial, a accusé, lundi soir dernier, dans une assemblée publique tenue ici, le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, d'avoir instauré dans la province un régime de corruption à l'intention de ses amis politiques qu'il enrichit et il a promis, dès le retour du parti libéral au pouvoir de mettre fin à ces pratiques ruineuses pour le peuple. M. Lapalme a déclaré que les accusations que portait M. Duplessis en 1935 contre le régime Taschereau pourraient être aujourd'hui multipliées par 100 et 200 en ce qui concerne le régime de l'Union Nationale qui est à peu près le plus corrompu que le Canada français ait connu dans toute son histoire.

Le chef libéral commençait ici une tournée politique qui le con-

duira dans tous les comtés du bas du fleuve et il a recommandé aux électeurs de L'Islet de former une très forte organisation libérale dans leur comté pour empêcher l'opération du bill 34 au cours des prochaines élections générales. Il leur a recommandé de choisir un bon candidat libéral à bonne heure.

L'assemblée était présidée par le maire Arthur Leblanc qui a présenté M. Lapalme et l'a remercié au nom de la population de Tourville. On voyait, sur l'estrade, MM. André Rousseau, de St-Jean Port-Joli, Joseph Blanchet, de St-Pamphile, le Dr Gérard Plourde, de L'Islet, et M. Gérard Lafrance, de Tourville. Le chef libéral était accompagné de MM. René Hamel, député de St-Maurice, organisateur libéral de l'est du Québec, et Reynold Bélanger, député de Lévis. (Suite à la page 18)

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER de MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny.
— 72 années d'existence —

Maurice Marquis — Directeur-Gérant. Louise Marquis — Assistant-Directeur.
Jacques RICHER, rédacteur. Denise Marquis — Circulation et Administration.
Lucien Blais — Service de Publicité.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Qué. — Tél.: 7. — Autorisé com me matière postale de deuxième classe.



Chronique du Temps qui passe. —

le choc des opinions

Vous m'dites pas...

Après le cremage des trottoirs les rues en dos de chameau....

Ce n'est certainement pas par esprit de contradiction que nous désirons écrire des articles susceptibles d'attirer l'attention des gens sur ce qui se fait dans la ville et surtout sur les améliorations que l'on pourrait y apporter si chacun prenait la résolution de voir à ce que tout soit fait comme il devrait et non pas à moitié comme cela arrive si souvent ici.

Nous ne sommes pas contre les travaux qui ont été fait cette semaine sur la rue Sainte-Brigitte, de la rue Trans-Canada jusqu'au terrain d'exposition, mais nous ne pouvons admettre la façon dont ils ont été exécutés. Des erreurs graves et nombreuses ont été faites. La rue Ste-Brigitte, en forme de bassin, offrant une pente descendante assez prononcée, de la rue Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la Trans-Canada fait que toutes les eaux des terrains avoisinants vont se déverser au beau milieu de la rue. C'était déjà bien assez, mais à cette erreur on en ajoute une pire encore puisqu'après avoir traversé la route Trans-Canada, on continue en adoptant un semblable accident de terrain pour venir à former ce que l'on ne peut qu'appeler un "terrible dos de chameau".

Lorsqu'on se rendra au terrain de l'exposition, en fin de semaine, ce serait une occasion pour faire un petit examen des lieux et nous rendre compte par nous même de l'état de cet artère qui est l'un des plus importants de la ville.

Les garagistes qui se sont établis à l'angle de ces rues ne verront jamais leurs établissements atteindre la valeur qu'ils devraient avoir.

Pour quelques "piastres" de gravelle de plus afin de donner le niveau à la rue, on nous aurait épargné ces nouvelles horreurs qui déparent notre ville, nos rues et nos propriétés. On n'hésite pas à "crémer" à profusion toutes les devantures en ayant bien soin de tout couvrir pour que tout ce qui reste de beau soit enfoui sous une généreuse couche d'asphalte.

Il était très utile et nécessaire de faire le pavage de cette rue. Mais pourquoi le faire à moitié? Ce n'est pourtant pas si difficile de prendre tout de suite les bons moyens et surtout d'empêcher que se multiplient les horreurs et les vraisemblances. Il nous semble que tous devraient être un peu plus difficiles en demandant et en exigeant que tout ce que l'on entreprend soit mené à bien et tel que cela doit être. Tôt ou tard, on regrettera ces travaux mal fait ou à moitié fait et il en coûtera des sommes fabuleuses pour tout remettre en ordre. Quelle perte de temps et d'argent inutile pour refaire ce qui aurait si facilement pu être bien fait d'abord.

La négligence et l'apathie de nos gens tolèrent cet état de chose et si quelquefois on veut remédier à la situation, on se contente de blâmer celui-ci ou celui-là sans vraiment protester énergiquement.

Dans le cas présent, il est clair que l'on aurait pu, à peu de frais, et tout de suite, paver la rue d'une façon durable, plus pratique et mieux organisée. Il aurait suffi de suivre la méthode élémentaire qui s'impose dans le cas du pavage des rues, c'est-à-dire procéder au nivelage et au remplissage de la rue et la mettre au même niveau que la Trans-Canada tout en prévoyant les travaux d'égoût et d'aqueduc qui vraisemblablement se feront à cet endroit.

Nous savons que certaines gens s'objecteront et nous diront "Ces travaux ne coûtent rien à la ville, ils sont payés par le gouvernement provincial et fédéral". Nous leur répondions: "Tant mieux, mais ce n'est pas une raison pour jeter de l'argent dans les rues inutilement, ce n'est pas une raison non plus pour faire à moitié ce qui doit être fait". Si la voirie avait eu à exécuter ce détour enduisant au terrain d'exposition pour son service routier, il n'y a pas de doute que les ingénieurs du gouvernement n'auraient jamais toléré une chose semblable. On a demandé le revêtement en asphalte en oubliant le travail préliminaire, la base essentielle pour la confection d'une rue. C'est à la ville qu'appartenait cette surveillance et dans de telles circonstances, elle doit veiller à éviter la répétition de ces nombreuses erreurs.

M. M.

Pointes sèches

Je soupçonne fortement l'employé de la Manufacture de Meubles de Montmagny, chargé tous les soirs de faire fonctionner la sirène annonçant la fin du travail, de s'endormir sur la corde ou le bouton, tant il la fait strider longtemps. Ou bien tous les patrons sont-ils sourds?

Quel échevin a eu le courage, lundi dernier, d'affirmer devant un public de trois personnes, que le conseil de ville a fait assez d'erreurs ces derniers temps pour que cela le rende prudent. Si le maire l'avait entendu parler...

Quoiqu'il advienne, il semble que le dépotoir soit condamné à passer ses hivers au quai du large. Qui d'ailleurs s'en plaindrait? On construira probablement une industrie électrique, là où l'on devrait déposer les déchets municipaux.

On a parlé devant moi d'un artiste qui aurait brisé la vitre de la porte d'avant où il demeure, un de ces matins blêmes créateurs d'illusions. Il ne s'agirait certes pas d'un artiste de la corde raide.

Les pluies récentes ont fait monter le niveau de l'eau dans la Rivière du Sud ainsi que le niveau du thermomètre. Personne ne s'en plaint.

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Cet appel sera-t-il entendu?

Nous retenions dernièrement l'attention de nos lecteurs sur un problème que nous croyons d'une grande importance pour la population de Montmagny et des environs. Nous relevions à ce moment-là l'appel urgent des évêques de la province aux curés de leur diocèse et aux organisations sociales portant leur attention sur les conséquences funestes qu'exerce sur notre jeunesse la mauvaise littérature. La plupart des groupements sociaux de notre ville ont appuyé notre campagne et se sont félicités de la voir s'organiser en notre milieu. Les autorités municipales secondèrent. Puis tout retomba dans le profond silence qui semble caractériser le lendemain des grands projets chez nous.

Voici que le Légat papal, S. E. Mgr Paul-Emile Léger, parlant au nom du Pape, exhorte le magistrat d'une ville à poursuivre l'oeuvre commencée. Cet appel s'adresse à tous les chrétiens de la province, à toutes les autorités religieuses locales. L'entendront-ils?

"Puisque je suis à Montréal aujourd'hui à un titre particulier et que je ne serai plus demain celui que je suis en ce moment, je profite de la circonstance pour demander au maire de continuer à lutter contre la mauvaise littérature et toutes les manifestations du mal. Je le demande au nom du Saint Père que je représente".

Jacques R.

La Langue, obstacle à l'entente

Un éducateur québécois, étudiant les mésententes entre Canadiens de langue anglaise et de langue française, en arrive à la conclusion — à bon droit, à notre avis — que c'est le problème de la langue — non les différences raciales, religieuses, éducationnelles ou sociales — qui fait plus que tout autre chose pour nous séparer. Il a cité l'abbé Arthur Maheux: "Si on sait la langue de son voisin, on possède la clef de sa demeure." Considérant le fait qu'une grande partie de notre population ne connaît d'autre langue que sa langue maternelle, il est plutôt surprenant que nous nous entendions aussi bien que nous le faisons.

Le gouverneur général Vincent Massey a indiqué que les Canadiens ne font pas seulement négliger ce qu'il appelle notre devoir d'apprendre chacun la langue de l'autre. Nous ne nous donnons même pas la peine d'obtenir des traductions des écrits dans la langue des autres. Il semble en effet étrange que dans un pays aussi prospère que le nôtre nous ne pouvions trouver l'initiative nécessaire pour nous procurer des traductions d'oeuvres canadiennes bien connues — écrites dans une langue ou l'autre. Il y a trop peu de communication entre le Canada de langue anglaise et le Canada de langue française — par la langue parlée ou encore par les langages universels de la peinture et de la musique. Nous nous glorifions dans notre publicité touristique de nos deux cultures au Canada, cependant qu'un grand nombre semble satisfait de la sienne.

Les autorités scolaires dans certaines localités (Rockcliffe, faubourg d'Ottawa, en est un exemple frappant) et divers organismes dans le Québec et certaines parties de langue anglaise du Canada ont placé une plus grande importance sur l'enseignement des langues, dès les basses classes.

Ceci crée cependant de réels problèmes, y compris la difficulté de se procurer des professeurs qualifiés, la pénurie générale d'éducateurs et la répugnance qu'ont les autorités locales d'ajouter au coût déjà très élevé de l'éducation. Mais il nous semble que l'enseignement des langues devrait être porté au point où les élèves pourront parler couramment avec les étudiants de régions de l'autre langue.

Pour mettre les choses bien au point, le français est enseigné dans nos écoles de l'Ontario. Mais personne ne peut prétendre qu'un enfant à la sortie d'une de ces écoles peut parler le français de façon intelligible ou courante. Et nombre d'enfants de langue française quittent les écoles du Québec sans une connaissance pratique de l'anglais.

Frank Oliver Call, dans son livre "Speil of French-Canada" — (charme du Canada français) — écrit: "L'âme du Canada est une personnalité double, et doit demeurer qu'à demi révélée à ceux qui ne connaissent qu'une langue."

Comprendre chacun la langue de l'autre serait dans notre propre intérêt personnel et égoïste. Plus important encore, nous serions de meilleurs canadiens. Nous serions un peuple plus uni, libéré d'une bonne part des préjugés, de la bigoterie qui fut si profondément ancrée dans nos premières années et, soyons donc sincère sur ce point, qui est encore nourrie par un bon nombre de Canadiens d'aujourd'hui.

"Windsor Daily Star"
Windsor, Ontario.

(Québec-Pressé félicite le Windsor Daily Star de cet excellent éditorial qui est un exemple de Canadianisme franchement exposé. Modestement, nous attirons l'attention sur la tâche spécifique que nous tentons d'accomplir dans ce domaine de l'échange des opinions par ces traductions. A. Saumier)

EN CHEMINANT

... plus souvent seul,
j'observe et pense.

TOUTE, femme modeste est belle.

Le courage ne peut naître que de l'amour.

On a raison de soupçonner la conduite d'une femme à la toilette tapageuse.

Ne perdons jamais de vue que ses manières traduisent invariablement le degré d'éducation de l'individu, de quelque pays qu'il soit.

Les insensibles sont souvent ceux qui ont... déjà subi toutes les souffrances.

Le plaisir ne peut durer sans quelque amertume.

N'est pas diplomate, qui suggère à un chauve de... se séparer les cheveux au milieu afin de paraître plus jeune.

Personne n'en doute, de grandes et belles choses furent produites par les plus humbles des nôtres.

— Cousin PONS.

Une fillette se fait écraser le pied sous un autobus

Une petite fille de dix ans, qui allait prendre son autobus après une après-midi passée au Terrain de Jeux du Club Richelieu à Montmagny, situé sur l'emplacement de l'ancien camp militaire a du être transportée à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montmagny, après que le lourd véhicule lui eut passé sur le pied. Il s'agit de la petite Claudette Robert, fille de M. Arthur Robert de cette ville. L'accident est survenu mercredi après-midi. Le Dr Antoine Fiset nous rapportait le soir même qu'elle était sous observation, et que seules les radiographies permettraient de déterminer la nature de ses blessures au pied.

Il appert, selon le récit de témoins oculaires, que la petite Claudette attendait l'autobus qui devait la ramener à la maison, lorsqu'elle fut poussée par d'autres enfants et tomba à la renverse, au moment où le lourd véhicule de la compagnie Autobus Montmagny Enr.,

allait s'immobiliser. Averti par les cris des enfants le conducteur recula son véhicule pour libérer le pied de la petite victime qui se trouvait sous la roue droite avant. Elle fut immédiatement conduite à l'hôpital.

Mortellement blessé par un boeuf

Un citoyen de l'Anse-à-Gilles a été mortellement blessé par un boeuf, samedi dernier alors qu'il ramassait ses vaches à l'étable pour la traite du soir. Il s'agit de M. Amédée Bélanger, 72 ans, propriétaire de l'auberge "A l'Abris des Flots" à l'Anse-à-Gilles.

Le blessé succombait à une hémorragie interne peu après son admission à l'hôpital Hôtel Dieu de Montmagny samedi soir.

L'Unité mobile d'Urgence Molson

La population de Montmagny et des environs a été à même de visiter mardi toute la journée un des chefs-d'oeuvre du génie d'organisation réunies en une seule roulotte, elle a retrouvé les caractéristiques essentielles d'un hôpital, d'un hôtel, d'un poste de radio. Arrivée mardi après-midi dans nos murs elle repartait mercredi matin pour visiter d'autres villes de la Rive Sud.

L'Unité Mobile d'Urgence Molson réunit dans un seul véhicule tous les appareils électriques, les dispositifs de communications, l'équipement médical et l'installation de cuisine qu'on trouve généralement dans trois ou quatre véhicules de secours. Tout l'outillage est le plus moderne, le plus perfectionné qui soit. L'Unité d'Urgence, commanditée par la brasserie Molson à titre de service public, est agencée de façon à pouvoir se rendre rapidement sur la scène d'un sinistre afin d'aider aux médecins et aux équipes de secours, et d'y apporter tous les services d'urgence requis.

L'unité est aménagée dans une remorque de 42½ pieds de longueur, que tire un tracteur à cabine basculante. Elle est divisée en trois sections.

A l'avant de la remorque se trouve la section des appareils électriques. Celle-ci est pourvue de l'équipement suivant: poste émetteur-récepteur de radio; système de haut-parleurs à l'aide duquel on peut s'adresser aux foules afin de prévenir la panique, diriger le travail des équipes de secours, ou encore guider des personnes égarées dans la forêt; deux projecteurs de 1000 watts; un phare de signalisation Aldis; un générateur de 5000 watts; un générateur portatif de 1000 watts; une réchauffeuse auxiliaire. L'Unité est également munie du système de téléphone routier Bell, installé dans la cabine.

Le centre de la remorque loge l'hôpital, une section de

25 pieds de longueur dans laquelle se trouvent: un nécessaire complet de matériel de premiers soins; une table d'opération; une trousse complète d'instruments de chirurgie; 10 civières pliantes, en aluminium; 3 douzaines de couvertures; des appareils de respiration artificielle; 2 lits pliants; 2 tables pliantes; un nécessaire complet de médicaments et d'anesthésiques intra-veineux, et tout autre matériel médical requis.

La section arrière abrite une cuisine équipée d'appareils de cuisson et de réfrigération, ainsi qu'un réservoir à eau de 200 gallons qui assure une réserve adéquate d'eau potable.

L'Unité Mobile d'Urgence Molson a aussi à son bord les outils de secours nécessaires, tels qu'extincteurs, haches, pelles, leviers, cordes et câbles, lampes de poche, feux de signalisation et récepteurs de radio portatifs.

ELLES FONT UNE VISITE INTERPROVINCIALE



Profitant de l'échange des visites interprovinciales, Mlles Doreen Nource, de Picton, Ont., et Françoise Lévesque fille de M. et Mme Raoul Lévesque de notre ville, ont passé simultanément un mois dans l'Ontario et le Québec. Elles en ont profité pour étudier le français et l'anglais et visiter ces deux provinces.

Le cas d'une vache tuée par une auto

Dans certaines circonstances — lorsque, notamment, le soleil commence à décliner — le cultivateur, qui veut faire traverser la route à son troupeau, est-il tenu de signaler la présence de ses vaches avec un fanal allumé ou une torche électrique?

M. le juge A. Michaud, de la Cour de Magistrat du district de Montmagny, s'est récemment posé cette question à l'issue d'un procès fait par un cultivateur à un citadin parce que ce dernier avait mortellement blessé une de ses vaches qui traversaient le chemin.

A cette question, M. le juge Michaud a répondu de la façon suivante: "Aucun statut n'impose cette obligation; et aussi longtemps qu'une jurisprudence bien établie n'aura pas imposé cette obligation, je ne me crois pas tenu de l'imposer moi-même".

"Il est vrai, a ajouté le juge Michaud, qu'une torche électrique ou une lanterne aurait plus d'efficacité qu'un pavillon rouge, mais je ne crois pas

qu'en la circonstance un cultivateur soit obligé à ce surcroît de précaution."

Au cours du procès, le cultivateur, M. Patrice Pelletier, représenté par Me Georges Pelletier de Québec, avait mis en preuve que le 28 octobre 1954, vers 5 h. 05 de l'après-midi une des vaches de son troupeau avait été mortellement blessée par la voiture automobile du défendeur.

A ce moment le troupeau du demandeur, dirigé par son épouse et un employé, traversait la route nationale No 2. Pour les fins de cette opération, les préposés du demandeur avaient pris toutes les précautions. L'épouse du demandeur avait fait sortir les bêtes du champ situé au sud de la route. L'employé du demandeur s'était tenu au milieu de la route où il avait agité un pavillon rouge en guise de signal.

Le demandeur prétendait que le défendeur filait à une vitesse de 60 miles à l'heure et, conséquemment, que sa trop gran-

de vitesse avait la cause de l'accident.

Dans son jugement le magistrat Michaud déclare: "Le troupeau, composé de 13 vaches, avait commencé à traverser et c'est la cinquième qui a été frappée... Au moment de cette opération, le préposé du demandeur, Jean Hudon, était dans le milieu du chemin avec un pavillon rouge. Lorsqu'il a vu venir l'automobile du défendeur, il a agité le pavillon et n'a laissé le milieu du chemin qu'à la dernière minute pour se ranger à côté, afin de ne pas être frappé."

La question de la grande vitesse du défendeur ne fait pas de doute, a dit le juge puisque l'automobiliste a admis, après l'accident qu'il allait à une vitesse de 60 à 65 milles à l'heure, ce qui était 10 milles de plus que la vitesse permise à cet endroit.

Le demandeur réclamait la somme de \$140, en plus \$4.10 pour coût de la mise en demeure et il concluait à ce que le défendeur soit condamné à lui payer \$144.10 et à ce que le permis du défendeur lui soit enlevé pour une période de trois mois.

La Cour en est venue à la conclusion que le demandeur avait prouvé les allégués essentiels de sa demande, que son action devait être maintenue avec dépens et que le défendeur devait être condamné à lui payer la somme de \$144.10.

Séance spéciale du Conseil de ville

Un ajournement de séance générale du Conseil Municipal de la ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances dudit Conseil, lundi, le 8 août 1955, auquel étaient présents MM. les échevins L.-F. Fournier, Adolphe Corneau, Arthur Lacroix, Robert Morin, André Bernatchez et Hervé Vézina, formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. le maire-suppléant, Patrice Coriveau.

Sur une proposition de l'échevin Louis-F. Fournier, secondé par l'échevin André Bernatchez, le Conseil a approuvé la transaction suivante:

Céder à Mme J.-Arthur Blais une lisière de terrain de six pieds au bout est du côté nord de la rue Collin, appartenant à la ville et acquérir de Mme J.-Arthur Blais une lisière de terrain de trois pieds au bout ouest, côté nord de la dite rue.

Que S. H. le maire Louis-O.

Roy soit autorisé à signer tout acte nécessaire à cette fin.

Sur une proposition de l'échevin Robert Morin, secondé par l'échevin Adolphe Corneau, le Conseil a approuvé la proposition de M. Rodolphe Marois de céder à la Ville de Montmagny une lisière de terrain de 10 pieds de largeur, sur une longueur de 180 pieds en vue de l'élargissement de la rue Sainte-Brigitte nord à 60 pieds au nord de la route Trans-Canada, à raison de \$1.00.

La Ville de Montmagny s'engage à faire la course d'égoût nécessaire pour le "nouveau Centre Civique", jusqu'à la grande course à la condition que M. Rodolphe Marois s'engage à obtenir le droit de passage nécessaire.

Que S. H. le maire Louis-O. Roy soit autorisé à signer l'acte nécessaire à cette fin.

★ Encouragez nos annonceurs ★

Une sexagénaire de St-Jean-Port-Joli est écrasée à mort

Une sexagénaire a été violemment projetée sur la chaussée par une automobiliste de l'Ontario lorsqu'elle a voulu traverser la rue à Saint-Jean-Port-Joli, comté L'Islet. Il s'agit de Mlle Philomène Leclerc, 68 ans, transportée d'urgence à l'hôpital de St-Jean, elle succombait, quelques heures

après, à une fracture du crâne. L'enquête du coroner, tenue samedi soir a honoré de tout blâme, le chauffeur, M. Douglas Howard Riddle, jeune aviateur de l'Ontario. Le jury a conclu à une mort accidentelle. M. Maurice Blais, de la Sûreté provinciale à Montmagny a fait l'enquête.

Depuis quelques semaines, les baigneurs qui se cèdent au quai de Berthier ont pu constater qu'il y avait déjà des changements notables sur le terrain situé près de l'entrée du quai et qui servait autrefois de terrain de stationnement pour qui désirait en faire usage.

En effet, les propriétaires du vieux manoir, situé près de cet emplacement ont cet été, commencé un programme d'amélioration visant à embellir cet endroit particulièrement beau de notre région et en y assurant autant que possible le contrôle et l'ordre.

Pour pénétrer sur le terrain, les automobilistes doivent maintenant payer un droit de stationnement de .50 sous qui leur permet de stationner sur le terrain aussi longtemps qu'ils le désirent tout en profitant de ce site merveilleux et de la plage située plus bas. Il est cependant strictement défendu de faire usage sur ce terrain de stationnement de boissons ou liqueurs alcooliques.

Ceci n'est que le commencement des améliorations prévues par MM. Mercier et Barclay, propriétaires de ce domaine, qui se proposent de construire un comptoir lunch, un restaurant, et une salle de danse où les couples seulement seront admis. Il est entendu qu'aucune goutte de boissons alcooliques ne sera servie ou même tolérée à cet endroit. Nos gens verront certainement avec plaisir cette amélioration qui s'imposait. L'ordre et le contrôle étant maintenant assurés, il sera beaucoup plus agréable pour tous de se rendre au Quai de Berthier pour y faire une promenade ou un pique-nique pour se rafraîchir ou s'amuser sans que pour cela ils soient exposés à ces rencontres toujours si désagréables de gens mal appris et mal élevés qui ne songent qu'à nuire aux autres.

Scouts du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière délégués au Jamboree de Niagara. — Le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière sera représenté au 8e Jamboree Mondial tenu à Niagara-sur-le-Lac, du 18 au 28 août, par 8 scouts de différentes unités. Ce sont, de g. à d.: Wilf Bernier, André Gagné, Justin Lévesque, Denis Viel, Gérard Drapeau, Gérard Laforest, J. Couillard.



PREMIER BLANCHISSAGE DE LA SAISON

Dans la Ligue Jr de Balle-Molle

Le Bûcheron termine en première position, à la suite de sa victoire contre le Bernier au

en première position avec le même nombre de points dans le classement officiel, soit 8 chaque club. J.-A. Messervier frappa un circuit pour le Bûcheron.

Robert Godin frappa 2 triples pour le Bernier et André Gagné en frappa un pour le Bûcheron.

Lanceur gagnant: Réginald Mathurin, il accorda 7 buts sur balles et retira un frappeur au bâton en 2 manches et un tiers, il fut remplacé pour le reste de la partie par André Fréchette qui accorda 5 buts sur balles et retira 2 frappeurs au bâton.

Lanceur perdant: R. Bernier, il accorda un but sur balles et retira aucun frappeur au bâton en 2 manches; Georges-Henri Barde lança lui aussi 2 manches, il accorda 6 buts sur balles et retira 2 frappeurs au bâton; André Grégoire termina la partie au monticule pour le Bernier, il accorda 4 buts sur balles et retira 2 frappeurs au bâton en 2 manches et demi.

Voici la cédule du détail. Jeudi, 11 août, première partie de la semi-finale A, 2 dans 3.

LAROCHE vs BUCHERON
Mardi, 16 août, première partie de la semi-finale B, 2 dans 3.

BOULEVARD vs BERNIER
Jeudi, 18 août, 2e partie de la semi-finale A.

BUCHERON vs LAROCHE
Règlement spécial pour le détail

Durée de la partie: 7 manches. Si après que 7 manches complètes sont jouées le compte est égal, les deux clubs joueront des manches supplémentaires tant que le score sera égal, mais aucune manche ne devra commencer après 10 hres p.m., mais la manche commencée avant 10 hres p.m. sera complétée. Si à 10 hres p.m. le compte est égal et que les deux clubs ont le même nombre d'apparitions au bâton, la partie est nulle et devra être recommencée au complet à la date de la prochaine partie entre les mêmes clubs, cette partie devra être jouée avant que cette série se continue.

Il est très important que les deux clubs soient prêts à commencer à 7 hres et demie précises. Le même règlement pour le club en retard à 7 hres et demie sera en vigueur, il perdra par défaut, si le club adversaire a 9 joueurs.

Le Larouche déclasse le Bûcheron au compte de 21 à 9 pour prendre une avance de 1 à 0 dans la série semi-finale "A". C'est une série de 2 dans 3.

C'est jeudi soir, le 11 août que débutait les séries éliminatoires dans la ligue Junior de balle-molle. Le Larouche, dirigé par France Larouche, propriétaire du club, remporta une éclatante et décisive victoire contre le Bûcheron. A la suite de cette victoire, le Larouche est favori pour l'emporter à nouveau et s'assurer le droit de passer en finale.

La prochaine rencontre cédulée entre les deux mêmes clubs sera présentée jeudi soir, le 18 août.

Guy Paquet a été crédité de la victoire et au cours des manches qu'il officia au monticule, il accorda trois buts sur balles et retira sept frappeurs au bâton.

André Fréchette qui accorda deux buts sur balles aux joueurs adversaires et retira trois frappeurs au bâton au cours des quatre manches et un tiers qu'il officia au monticule fut débauché de la défaite; Mathurin fut appelé à venir lancer en relève pour accorder un but sur balles et retirer quatre joueurs à lui faire face au marbre.

Yvon Labrecque, du club Le Bûcheron se distingua particulièrement au cours de la rencontre en réussissant un coup de circuit. **DEBUT DE LA SEMI-FINALE 'B' MARDI SOIR, 16 AOUT**

C'est mardi soir, le 16 août que débutera l'autre série semi-finale "B". Le Boulevard qui a terminé

(Par Raymond Rhéaume)

Le premier blanchissage de la saison s'est effectué vendredi dernier, le 5 août, alors que le Bûcheron infligeait une défaite au Hector Leclerc. La partie, qui fut des plus intéressantes malgré le nombre de jeunes qui s'alignaient avec les deux équipes, se termina au compte de 4 à 0 en faveur du Bûcheron.

Ce dernier club réussit son premier point alors qu'à la 4e manche, ayant deux hommes de retirés, A. Nicole et M. Gamahe obtinrent un but sur balles; J.-M. Gauthier, le frappeur suivant, prit son but avec tous occupés un coup sûr tandis que son co-équipier A. Nicole venait croiser le marbre. Les trois autres points furent enregistrés à la dernière manche; un fut produit par M. Nicole alors qu'il venait de frapper en lieu sûr et les deux autres sur des erreurs du H. Leclerc.

Le Leclerc qui réussissait à placer des coureurs sur le sentier voyait, cependant, ces derniers retirer sur les buts. Le club vint près de compter toutefois à la 4e manche lorsque celle-ci s'est subitement terminée et qu'il restait encore trois coureurs sur les buts. Mais la chance n'était vraiment pas de leur côté.

Le Bûcheron frappa 6 coups sûrs et ne commit aucune erreur en 24 apparitions.

Le Leclerc frappa 4 coups sûrs et commit 3 erreurs en 24 apparitions.

Points mérités: 2-0 pour le Bûcheron (voir à la fin de l'article pour explications).

Noms K BB H P M
Mathurin ● 7 4 4 0 7
St-Pierre x 10 7 6 4 7

Le Bûcheron essuie une défaite aux mains du Coke

Dans la partie disputée lundi soir le 8 août entre le Coke qui visitait le Bûcheron, les spectateurs en ont vu de toutes les couleurs. Les nombreuses erreurs commises par les deux clubs coûtèrent certainement plusieurs points puisque les deux équipes en commirent un total de 21. C'est pourquoi nous le verrons plus loin, il y a tant de points "non mérités".

Le Coke, incidemment, réussit des points à toutes les manches parmi lesquelles on en voit une de 8 et une de 6 (les 4e et 5e). Jules Roy et J. Lavallée réussirent chacun un triple. F. Aubin cogna 2 doubles et M. Coulombe un.

Le Coke frappa 16 coups

sûrs et commit 9 erreurs en 35 apparitions.

Pour le Bûcheron, E. Leclerc réussit un coup de circuit bon pour 2 points. R. Normand, E. Leclerc et C. Corneau frappèrent chacun un double. Le Bûcheron frappa durant la partie 16 coups sûrs et commit 12 erreurs en 37 apparitions.

Malgré le bon vouloir du Bûcheron, leur rival l'emporta en maître par 25 à 17.

Points mérités: 9-4 pour le Coke.

Noms K BB H P M
Rousseau ● 6 2 16 17 7
Mathurin x 3 8 8 13 3
Leclerc 1 2 8 12 3 1/2

Le Bûcheron l'emporte de justesse

Les amateurs de balle-molle ont certainement goûté la partie disputée mercredi dernier, le 10 août, entre le Leclerc et le Bûcheron. Ce fut une partie qui tint les spectateurs en haleine tout au long de la joute et jusque dans les derniers instants.

On a pensé à un certain moment que les deux équipes feraient partie nulle, mais, à la dernière minute de jeux Armand Nicole, sur une balle passée "vola" le marbre et donna ainsi la victoire à son club. La joute se termina au compte de 13 à 12.

Le Bûcheron frappa 12 coups sûrs et commit 6 erreurs en 29 apparitions. P.-P. Fréchette cogna deux doubles et G. Normand ainsi que E. Leclerc chacun un triple.

Le Leclerc frappa 17 coups sûrs et commit 9 erreurs en 34 apparitions. B. Clavet et G. Mercier cognèrent chacun un triple. Quatre doubles furent frappés: 2 par Fortin, 1 par P. Allard et 1 par G. Paquet.

Points mérités: 9-5 pour le Bûcheron.

Noms K BB H P M
Leclerc 2 1 13 10 5 1/2
Mathurin ● 2 1 4 2 1 1/2
St-Pierre x 6 5 4 4 3 1/2
Allard 6 4 8 9 3 1/2

Points mérités

Le mot le dit bien: points mérités. Ce sont les points qui ne sont pas comptés sur une erreur. Exemple: un joueur prend son but alors qu'il a frappé une chandelle et que le joueur de champ échappe la balle, il a donc pris son but sur une erreur. Si il vient croiser le marbre, ce point n'est pas mérité. Ou bien encore si le receveur échappe la belle et que le coureur du troisième but compte, il n'est pas mérité.

LA SAISON DE LA CHASSE

Les chasseurs du Québec seront actifs plus tôt que d'habitude cette année, a-t-on appris aujourd'hui lors que le Service canadien de la faune sauvage du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a fait connaître les règlements de chasse qui seront en vigueur à l'égard des oiseaux migrateurs, durant la saison de 1955.

Dans tous les districts de chasse du Québec, les saisons de chasse visant les canards, les oies, les râles, les foulques et les poules prolongées de cinq jours.

Cependant, cette prolongation des saisons de chasse ne change en rien les limites prescrites quant aux prises et à la possession. Cette année encore, la grande oie blanche qui s'est engraisée aux dépens des cultivateurs du Québec, constituera une cible de choix pour les sportifs. Les chasseurs pourront avoir en leur possession 10 de ces oiseaux durant la saison de chasse et jusqu'au 31 mars 1956, en plus de la limite ordinaire de possession.

La saison en quatrième position sera opposé au club Bernier qui a terminé au deuxième rang. Cette série semi-finale est de 2 dans 3 et le gagnant de cette dernière série sera opposé au vainqueur de la série semi-finale "A" pour le championnat de la ligue Junior de balle-molle.

Pierre-Paul COLLIN, Publiciste de la ligue Junior.

comprendront 10 oies de toutes espèces.

Les chasseurs de canards pourront tuer jusqu'à huit canards par jour et ils auront une saison de chasse de cinq jours de plus qu'en 1954. La prise-limite de huit canards par jour ne comprend pas le bec-scie d'Amérique et le bec-scie à poitrine rousse et elle peut comprendre un canard branchu. Cinq oies huit bécassines de Wilson, huit bécassines et un nombre collectif de vingt-cinq râles, foulques et poules d'eau constituent les limites de prises journalières pour les autres espèces.

Les saisons de chasse sont indiquées ci-dessous (toutes comprennent les dates d'ouvertures et de clôture spécifiées):

Dans le district Nord: Canards, oies (autres que la bernache), râles, foulques et poules d'eau: Du 10 septembre au 18 novembre; Bernache: Du 1er octobre au 1er novembre; Bécassine de Wilson: Du 24 septembre au 31 octobre.

Dans le district Central: Canards, oies (autres que la bernache), râles, foulques et poules d'eau: Du 17 septembre au 25 novembre; Bernache: Du 15 octobre au 15 novembre; Bécassine de Wilson: Du 1er octobre au 6 novembre.

Dans le district Sud: Canards, oies (autres que la bernache), râles, foulques et poules d'eau: Du 24 septembre au 2 décembre; Bernache: Du 15 octobre au 15 novembre.

(Suite à la page 5)

SOFTBALL



Par: RAYMOND RHEAUME
STATISTIQUES OFFICIELLES

LES JOUEURS AU CHAMPS

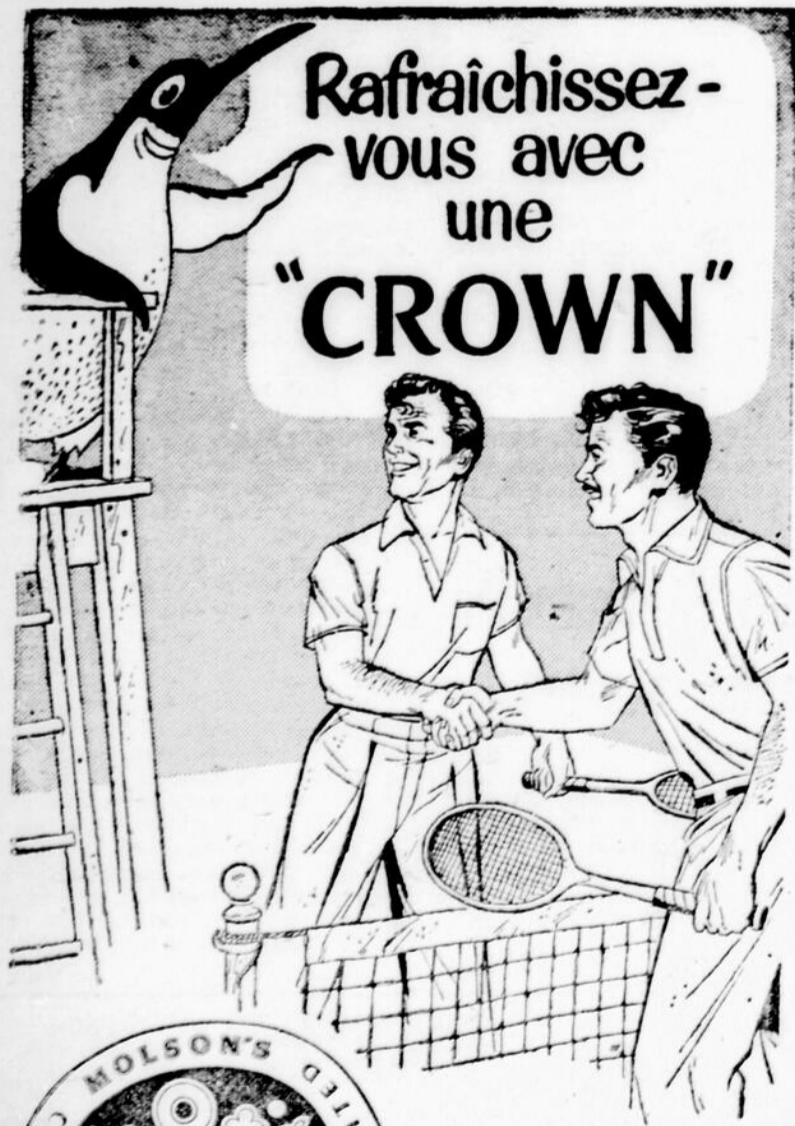
Noms	Ret	Ass	E	D.J.	Moy.
E. Leclerc, Bûcheron	10	12	1	1	957
R. Normand, Bûcheron	31	28	5	4	922
R. Robin, Bûcheron	71	8	7	1	919
G. Paquet, H. Leclerc	26	17	4	3	915
A. Clouston, Coke	83	1	9	1	903
M. Coulombe, Coke	42	4	5	0	902
J. Létourneau, Coke	23	2	3	0	893
J. Lavallée, Coke	20	20	5	0	889
L. Fortin, H. Leclerc	13	17	4	0	882
B. Clavet, H. Leclerc	71	2	10	1	880
M. Nicole, Bûcheron	19	1	3	1	870
C. Corneau, Bûcheron	49	3	9	1	852
L. Deschênes, H. Leclerc	11	0	2	0	846
G. Mercier, H. Leclerc	18	12	6	0	833
G. Normand, Bûcheron	13	1	3	0	824
G. Fontaine, H. Leclerc	69	5	16	2	822
Jules Roy, Coke	10	12	5	1	815

MOSENNE AU BATON (400 et plus)

Noms	A.B.	Pts	C.S.	Moy.
R. Normand, Bûcheron	39	24	22	564
E. Leclerc, Bûcheron	38	18	19	500
Jules Roy, Coke	47	19	23	489
A. Nicole, Bûcheron	36	22	15	417
C. Corneau, Bûcheron	34	12	14	412
B. Clavet, H. Leclerc	39	10	16	410
G. Fontaine, H. Leclerc	47	8	19	404
Bilodeau, Coke	25	9	10	400
J.-P. Allard, H. Leclerc	20	2	8	400

POSITION DES EQUIPES

Clubs	Gagnées	Perdues	Nulles	Points
COCA-COLA	9	3	4	19
BUCHERON	8	5	1	17
H. LECLERC	8	10	0	6



Rafrâchissez-vous avec une "CROWN"



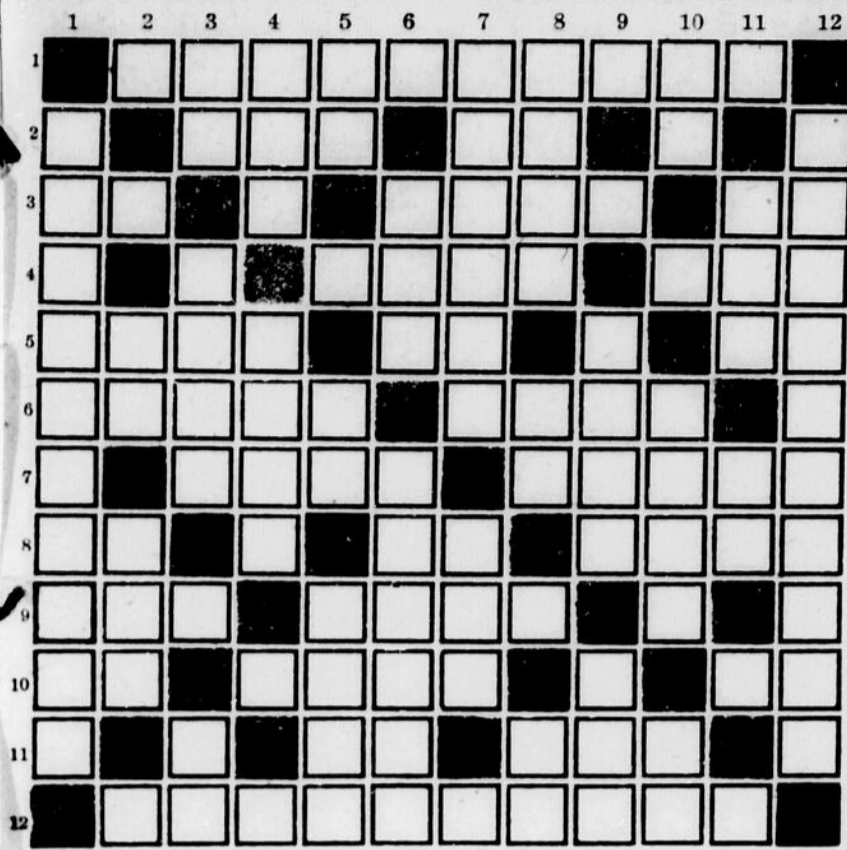
La lutte a été chaude!... Vite, une Crown & Anchor bien fraîche. Elle est légère et pétillante. Vous direz, vous aussi: "Cette bière est MA bière!" C'est la bière de riz parfaite... et

c'est un produit **MOLSON**

LES MOTS CROISES

Problème No 13

Par: R. Rhéaume



HORIZONTALEMENT

- 1- Repas en gras qui se fait après minuit sonné à la suite d'un jour maigre.
- 2- Petite enclume portative - Terminaison.
- 3- En quel endroit - En même temps que - Route rurale.
- 4- Fondée - Capitale du Brésil.
- 5- Premier roi des Israélites Adj. poss. - Connu.
- 6- Genre de libiacées comprenant des herbes vivaces - Petit quadrupède rongeur.
- 7- Dont les couleurs sont ternes - Chose unique composée de deux pièces.
- 8- Symbole chimique du sodium - Chemin de halase - Circuit.
- 9- Unité de travail - Foyer de la cheminée.
- 10- Note de la gamme - Lettres - Pron. pers.
- 11- Eminence - Fluide gazeux qui forme l'atmosphère.
- 12- Raccourci.

VERTICALEMENT

- 1- Augmentera le volume.
- 2- Coup de baguette (renversé) - Mesure pour les surfaces agraires.

- 3- Conj. - Jette de la fumée - Symbole chimique du baryum.
- 4- Fils de Jacob - Sorte de petit citron.
- 5- Est en anglais - Nouveau-Brunswick - Cette chose-là (renversé)
- 6- Adresse - En dernier lieu.
- 7- Qui fleurit pendant l'hiver - Genre de légumineuses.
- 8- Lisière d'un bois - Fleuve d'Italie (renversé) - Préf.
- 9- Nom vulgaire du petit de la pie - Action de lancer.
- 10- Le symbole chimique de l'hélium - Ch.-l. de c. (Haute Saône) - Note de musique.
- 11- J'ai un air gai - Ruisseau.
- 12- S'effondreront.

Solution du problème No 12

- 1 — EMPHYTEOSE —
- 2 M — URI — UL — E — D
- 3 AU — E — CRUE — NE
- 4 L — E — RACE — SEP
- 5 LIMA — RI — A — FO
- 6 EMULE — ELNE — R
- 7 A — EURE — AUGET
- 8 BB — N — RB — SALE
- 9 LEE — CRET — L — R
- 10 ER — CRAN — L — RA
- 11 S — V — AT — SOI — I
- 12 — EVOCATOIRE —

Doug Ford a grandi avec l'Omnium LABATT!

Le champion de la Professional Golfers Association a ni plus ni moins débuté avec l'inauguration de ce grand tournoi doté de la plus riche bourse au Canada, s'il est possible de parler ainsi puisque sur le parcours du club Summerlea de Montréal à l'été de 1954, Ford est sorti vainqueur pour remporter son premier triomphe majeur au golf professionnel. Premier gagnant du tournoi Labatt, Ford y reviendra à la fin du mois mais cette fois à titre de champion de la P. G. A., l'un des titres les plus convoités au golf professionnel en Amérique.

L'Omnium Labatt de 1955 qui sera disputé du 25 au 28 août au Summerlea possèdera encore plus de couleur que le tournoi de la P. G. A. présenté récemment au club Meadowbrook, près de Déroit. En effet, à cause d'un règlement démodé et de mauvais aloi, le groupe de jeunes vedettes qui depuis un peu plus d'un an font la pluie et le beau temps au circuit régulier de tournois n'ont pu participer au tournoi. Les Mike Shouchak, Billy Maxwell, Gene Littler, Bud Holscher, gagnant du tournoi Labatt au club Scarborough de Toronto l'an dernier; Dow Finsterwald, Bo Winger, Bob Rosburg et Dick Mayer ont tous dû assister au tournoi à titre de spectateurs.

Selon ce règlement datant de temps anciens et qui devraient au plus tôt être relégués aux oubliettes, les participants au tournoi de la P. G. A. doivent être accrédités professionnels depuis au moins cinq ans. Ce règlement avait été créé dans le but d'empêcher les golfeurs d'un peu partout de venir participer au tournoi et de ravir l'une des rares bourses riches de ce temps à ceux qui avaient évolué au circuit pendant toute la saison. Plus encore, il fallait auparavant qu'un golfeur soit capable de fabriquer des bâtons de golf avant d'être reconnu professionnel.

Ainsi, il était essentiel que les nouveaux-venus effectuent un apprentissage de cinq ans.

Mais aujourd'hui il n'est plus nécessaire qu'un golfeur puisse fabriquer des bâtons. C'est un travail exclusif aux manufacturiers. A cause de l'ampleur prise par le golf de circuit, plusieurs professionnels d'aujourd'hui n'ont même jamais été attirés à un club en particulier, se contentant simplement d'évoluer régulièrement au circuit de tournois. Ainsi, la nécessité de l'apprentissage de cinq ans est complètement disparue.

Pour en revenir à l'Omnium Labatt, qui dans quelques semaines réunira au Summerlea la crème des golfeurs professionnels, les Souchak, Maxwell, Littler, Holscher, Rosburg seront tous au premier départ jeudi matin le 25 août. Il est intéressant de noter que ce tournoi permettra aux amateurs de golf canadiens et surtout de la métropole de voir à l'oeuvre les deux gagnants du trophée Labatt, Doug Ford, de Kiamasha Lake, N.Y. et Bud Holscher, tenter une fois de plus de se tailler une part de la bourse alléchante de \$26,800.

L'été dernier, au Scarborough, Holscher a mérité le premier prix de \$5,000 tandis que Ford, après l'avoir emporté au Summerlea, avait décroché la 2e place au Scarborough pour porter son total de gains à \$7,440 à l'Omnium Labatt. Quant à Littler, que l'on proclame comme le prochain Ben Hogan, il avait fini ex-aequo avec le vétérinaire Sammy Snead ainsi que Jerry Barber et Fred Hawkins en 12e place. Le robuste SoSuchak avait fini trois coups en arrière.

Il sera donc fort enlevant de suivre les jeunes et les vétérans dans ce tournoi, le seul événement sportif majeur dans le monde du golf à Montréal en 1955.

La saison de la

(Suite de la page 4)
novembre; Bécassine de Wilson: Du 1er octobre au 6 novembre.

On peut tuer la bécasse cette année du 17 septembre au 21 octobre dans la zone Nord de chasse à la bécasse, et du 24 septembre au 28 octobre dans la zone Sud de chasse à la bécasse. Les trois districts de chasse aux oiseaux aquatiques et les deux zones de chasse à la bécasse sont décrites en détail dans les Règlements



RECENT VAINQUEUR AU LAC NICOLET. — Notre concitoyen, Raymond Côté, est ici photographié sur son rapide canot-automobile, qui lui a permis de remporter de nombreuses courses les années passées. Cette année, il vient de remporter une impressionnante victoire aux régates annuelles conduites par le Club Nautique du Lac Nicolet.

Raymond Côté gagne aux régates du Lac Nicolet

Un citoyen de notre ville s'est grandement distingué aux récentes régates du Club Nautique du Lac Nicolet, comté de Wolfe, lorsqu'il s'est classé premier dans la course des bateaux de sa classe, les "racing Runabout". Plus de quarante bateaux de la région avaient participé à cette course qui groupait les plus fervents yatchmen de ce coin de la province. Il s'agit de M. Raymond Côté, bijoutier de notre ville et

yatchman bien connu. La classe des racing-runabout groupe les bateaux de 11 pieds de long, pesant 135 livres et développant environ 50 milles à l'heure.

M. Raymond Côté annonce son intention de participer aux grandes régates du Lac St-Joseph qui se tiendront dimanche prochain, le 14 août. Il courra dans la classe free-for-all-outboard.

Annonce des règlements de chasse au Canada

Les chasseur de gibier à plume du Canada peuvent espérer d'abondantes prises cet automne. En effet il ressort des règlements publiés aujourd'hui par le Service canadien de la faune sauvage, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, que les chasseurs de plusieurs provinces pourront profiter de plus longues saisons de chasse au gibier à plume.

Le fait que les semailles du printemps se sont faites tardivement dans l'Alberta et la Saskatchewan a accru la possibilité de dommages aux moissons par les canards. Par conséquent, on a prolongé la saison de chasse à certaines espèces de gibier à plume et dans les deux provinces en question les limites des prises quotidiennes et les limites de possession seront plus étendues cette année. Les chasseurs de la Colombie-Britannique bénéficieront eux aussi d'un bref prolongement de la saison de chasse.

Dans le Manitoba, les limites demeureront telles quelles. On a réduit quelque peu la superficie de la région de contrôle des oiseaux aquatiques de Delta, où la saison de chasse est plus courte que dans les régions avoisinantes.

Bien qu'il n'y ait pas de modifications importantes dans le cas des règlements de chasse applicables dans l'Ontario, une

concernant les oiseaux migrateurs.

Une saison additionnelle de chasse à la macreuse, au canard eider et au kakawi est établie du 19 novembre au 18 décembre, dans le comté de Saguenay entre la Pointe-Moisie et la limite qui sépare Québec de Terre-Neuve, à l'égard des eaux côtières seulement.

Les détails visant les méthodes de chasse, les armes, etc., sont semblables à ceux de 1954 et seront donnés dans les Règlements concernant les oiseaux migrateurs et sur les affiches qui paraîtront avant l'ouverture des saisons de chasse.

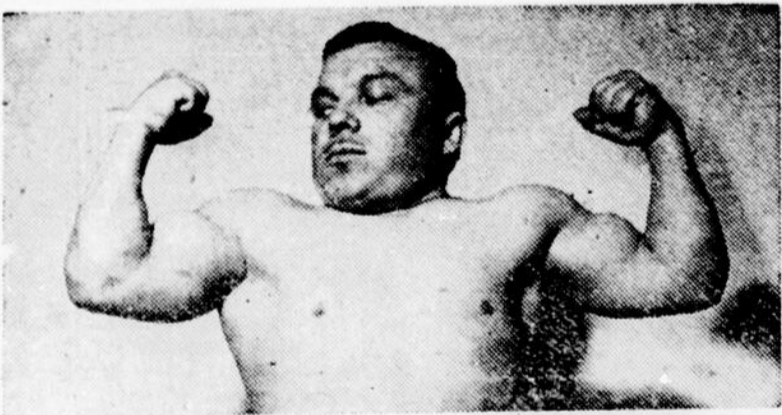
nouvelle espèce de gibier à plume a été ajoutée à celles dont la chasse était déjà permise dans cette province. En effet, pour la première fois que la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs a été adoptée en 1917 une saison de chasse est établie dans le cas de la tourterelle triste, oiseau qu'on rencontre surtout dans la partie méridionale de la province. La limite des prises de grandes oies blanches, qui avait été portée à 10 l'an dernier, demeurera fixée à ce chiffre, bien que le saison de chasse ait été quelque peu prolongée.

Les chasseurs des quatre provinces Maritimes peuvent espérer de bonnes prises eux aussi. La saison de chasse dans chacune de ces provinces a été portée à 70 jours, à l'exception de deux presqu'îles de Terre-Neuve. Aucun changement n'a été apporté à la limite des prises ni aux saisons de chasse dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, mais une nouvelle saison de chasse à la bécassine de Wilson a été établie en ce qui concerne le Yukon.

Cette année le territoire de chasse de l'Alberta est divisé en deux zones et les canards, les oies, les râles et les foulques pourront être chassés du 7 septembre au 10 décembre dans la zone Sud. L'an dernier la saison de chasse avait commencé le 18 septembre et s'était terminée le 4 décembre. La limite des prises quotidiennes, dans le cas de cette province pétrolière, a été portée de 8 à 10 canards, la limite de possession étant de 40 oiseaux, par comparaison avec les 32 canards que chaque chasseur était autorisé à tuer en 1954, pourvu que ce nombre ne comprenne pas plus de 20 canards d'espèces autres que le canard ordinaire. La limite de possession dans le cas des oies a été portée à 15 dans cette province, comparativement à 10 l'an dernier.

(Suite à la page 6)

A l'Aréna de Montmagny, dimanche soir, à 8 h. 30



Mighty Schultz



Cowboy Bradley



Fuzzy Cupid

La plus grande réunion des siècles.

Conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique

Le 8 août s'est ouvert à Genève la Conférence internationale pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ce sera la plus grande réunion scientifique du siècle, une réunion historique pour l'avenir de l'humanité.

L'énergie atomique apporte chaque jour de nouveaux bouleversements révolutionnaires dans les domaines les plus variés de l'activité humaine: production d'énergie, industrie pharmaceutique, chirurgie, industries métallurgiques, industries du caoutchouc, du verre, des matières plastiques, du pétrole, des produits chimiques et alimentaires, agriculture. Les changements qu'elle provoque affecteront profondément notre manière de vivre.

L'atome et l'énergie. L'énergie atomique maîtrisée a trouvé son premier usage dans la production de l'énergie électrique. Cette possibilité présente un intérêt tout particulier pour les nations pauvres en ressources énergétiques habituelles: force hydraulique, charbon, pétrole ou gaz naturels. Ses bienfaits seraient inépuisables dans un pays tel que l'Inde, pauvre en sources d'énergie et possédant, en revanche, de riches gisements de combustibles atomiques possibles.

Or, une livre d'uranium peut fournir autant d'énergie que 1,300 tonnes de charbon.

Les recherches gouvernementales ont abouti à la conclusion que les réacteurs nucléaires (ou génératrices atomiques) peuvent être construits d'une manière économique, de telle sorte que le prix de revient de l'énergie au kilowatt permette de concurrencer les sources d'énergie habituelles. C'est pourquoi le Gouvernement britannique, par exemple, est activement engagé dans l'exécution d'un programme de vingt ans pour développer l'énergie ato-

mique. De leur côté, les Etats-Unis estiment que dans vingt-cinq ans la moitié des centrales électriques du pays utiliseront cette source d'énergie.

Bientôt nous nous servirons de l'énergie atomique pour préparer notre petit déjeuner; — aboutissement paisible et ménager d'une réaction en chaîne commencée en 1932, lorsque les deux jeunes savants anglais, J. D. Cockroft (aujourd'hui "Sir John" et l'un des chevaliers "atomiques" de la Grande Bretagne) et E. T. S. Walton, réussirent pour la première fois la désintégration du noyau de l'atome.

L'atome et l'industrie. Au centre d'énergie atomique de Harwell, en Grande-Bretagne, existe un nouveau groupement d'irradiation technologique. Il fut établi en vue de rechercher les moyens d'employer la radioactivité dans les techniques industrielles. Jusqu'à présent, la radioactivité produite par la pile atomique n'était qu'un objet d'ennui et de préoccupations, un "déchet" difficile et coûteux à entreposer. Les recherches préliminaires poursuivies à Harwell et aux Etats-Unis indiquent maintenant que cette radioactivité pourra trouver des emplois étendus en médecine, dans l'industrie et pour le traitement des produits alimentaires.

Le chef de la division des isotopes à Harwell, le docteur H. Seligman, pense que les radiations provenant des produits de fission pourraient bien devenir fort utiles, en exposants aux radiations des produits alimentaires avançant sur une chaîne, nous pourrions les conserver indéfiniment. Ce moyen de stérilisation pourrait bientôt réduire considérablement et même rendre inutile l'usage des réfrigérateurs. Horwell approvisionne déjà la Marine britannique en pommes de terre traitées de manière qu'elles ne gèlent plus.

Les expériences britanniques se proposent surtout de prolonger la durée des aliments. Ainsi par exemple, alors qu'actuellement les tomates ne se conservent pas au-delà de cinq jours au garde-manger, on pourrait les conserver pendant deux semaines sans qu'elles ramollissent.

On a découvert que les radiations rendaient le polythène (une matière plastique dont on fait la vaisselle incassable) plus résistant à la chaleur, de sorte qu'on pourrait se servir de ca-



LANDROMAT ULTRA MODERNE. — Ces trois militaires du 3e bataillon du Royal 22e Régiment font la lessive, tard lundi matin, au moyen d'une machine à laver dont leurs grand-mères auraient pu servir. De telles reliques du bon vieux temps ont été trouvées dans les maisons de ferme abandonnées dans la vaste région du camp Gagetown. De g. à d.: les soldats J.-C. Guertin, de Québec, G. Marquis, Rivière-du-Loup, et l'artisan J.-A.-R. Benoit, de Tracadie, N.-B. (Photo de la Défense nationale)

bles à des températures et à des régimes plus élevés qu'actuellement. Cette possibilité intéresse surtout l'industrie aéronautique, où les pièces doivent résister à de hautes températures. D'ailleurs, les procédés de vulcanisation deviendraient eux aussi plus rapides.

L'atome et la médecine

Un des produits de fission les plus intéressants est le Césium 137. Les radiations provenant de cette source ont une puissance plusieurs milliers de fois supérieure à celles obtenues à partir du radium. Aussi envisage-t-on maintenant de remplacer le radium et les appareils à rayon-X par le césium, pour le traitement des malades. On pourrait aussi stériliser des os de cette manière et constituer des "banques d'os", ou encore conserver des sections d'artères dont on a besoin pour faire des greffes.

Les substances radioactives sont déjà largement employées en médecine. Ainsi, l'iode radioactif permet non seulement

de détecter des maladies de la thyroïde, mais encore d'en guérir certaines. Bien qu'il ne soit connu que depuis peu d'années, les médecins de plusieurs pays s'en servent déjà couramment, il est devenu un auxiliaire habituel pour le diagnostic et le traitement de milliers de malades dans les hôpitaux. La quantité d'iode radioactif employée en médecine dépasse celle de tous les autres isotopes réunis. Grâce à ce produit, l'hyperfonction thyroïdienne a cessé d'être dangereuse pour le cœur, puisque les troubles cardiaques de cette origine sont aujourd'hui parmi les plus faciles à guérir. Nous sommes entrés dans l'âge atomique et nous ne lui survivrons que si nous apprenons à maîtriser l'atome pour notre bien et pour notre plaisir. (S.I.S.)

POUR AUGMENTER VOS VENTES, ANNONCEZ DANS LE "COURRIER DE MONTMAGNY"

● Annonce des (Suite de la page 5)

Les cultivateurs de la Saskatchewan auxquels s'offre perspective d'une tardive, réjouiront sans doute du prolongement de la saison de chasse à quelques espèces de gibier à plume qui causent des dommages aux récoltes de céréales. Dans l'ensemble la saison de chasse aux canards, aux oies et aux foulques dans la zone Nord de la province de cette année de 22 jours plus longue que l'an dernier. Dans cette partie de cette province productrice de blé, les chasseurs pourront se mettre en quête de ces oiseaux le 1er septembre, continuer de les chasser jusqu'au 30 novembre. Dans le district Sud l'ouverture de la saison a été fixée au 7 septembre; la date correspondante était le 18 septembre l'an dernier. La limite des prises de canards a été portée de 10 à 40 oiseaux, la limite de possession étant fixée à 45 canards au lieu de 40.

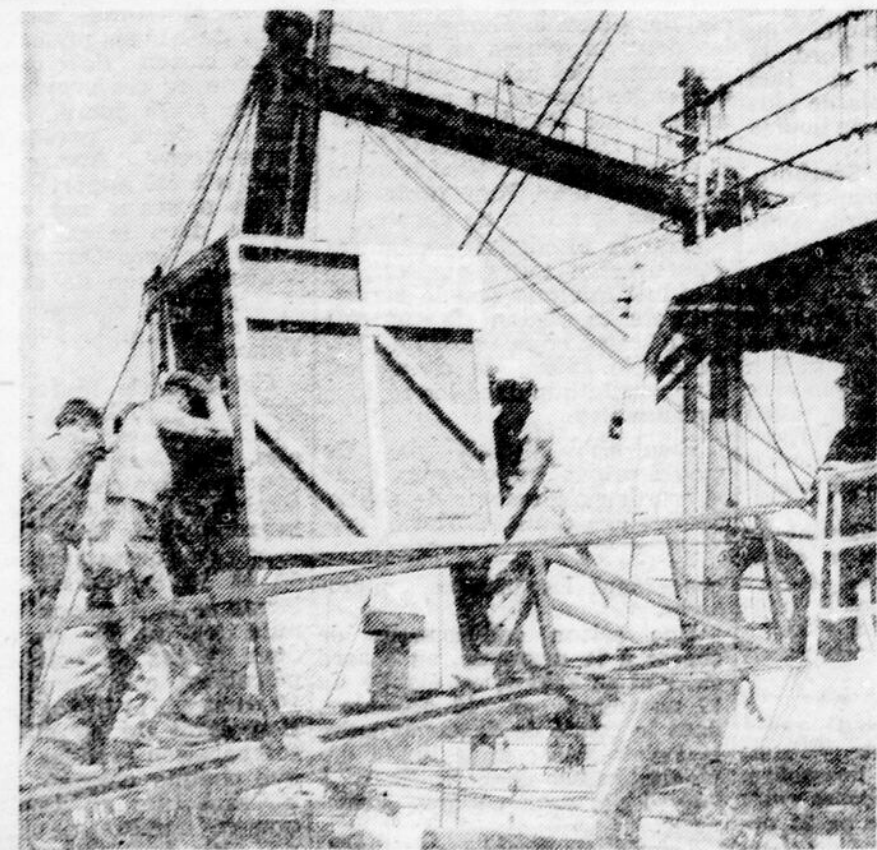
Dans le cas du Manitoba a toutefois dû créer une nouvelle étendue réservée dans le nord-est de la province. La chasse sera interdite, sauf pour les résidents, le long du rivage de la baie d'Hudson depuis la limite de l'Ontario jusqu'à la rivière Owl. La limite des prises demeure la même que l'an dernier au Manitoba.

A part un prolongement de la saison de chasse, l'unique modification apportée cette année aux règlements de chasse applicables au Québec consiste en une délimitation différente du district Sud. Néanmoins dans tous les districts de la province la saison de chasse sera prolongée de cinq jours, l'égard des canards, des oies (sauf la bernache), des récurons, des foulques et des poulets d'eau.

Les limites des prises n'ont pas été modifiées dans le cas des provinces Maritimes, mais plusieurs changements ont été apportés aux limites des zones de chasse, surtout dans la Nouvelle-Ecosse.

*** SAVIEZ-VOUS

A cause de son attrait, on devrait jamais laisser de petits enfants jouer près de l'eau, si profonde qu'elle soit, qu'elle trouve dans des excavations d'anciens meubles, sur les bords d'une rivière ou en d'autres endroits.



PASSAGER PRÉCIEUX: Un voyageur pour le moins insolite s'est embarqué hier à bord du cargo "Maplecove" en direction de Londres. Ce passager, qui préfère sans doute gambader dans les vastes forêts canadiennes que de souffrir du roulis ou du tangage d'un navire, est un jeune orignal du printemps qu'on expédie au zoo Whippsnade de Londres, en échange de trois chameaux. Depuis quelque temps, le gentil



animal a été soumis, au zoo de Charlesbourg, à un régime spécial qui lui permettra d'effectuer la traversée sans trop souffrir du mal de mer. On voit sur la photo de droite, un curieux véritable s'il a ses dents. On enverra prochainement un autre orignal à Londres en vertu du même échange.

(Photos du "Soleil")



M. le curé Napoléon Tanguay, nouveau pasteur à St-Charles de Bellechasse. (Photo J.-P. Marguès).

● Délégué à Niagara-

(Suite de la page 1) travaillé tout l'été pour se permettre un tel voyage, étant donné que la troupe locale n'avaient pas dans ses coffres l'argent nécessaire à ce voyage. A ce valeureux ambassadeur de notre coin magnymontois, nous souhaitons bonne chance et bon voyage. Il semble à la dernière heure qu'il sera rejoint à Niagara, pour quelques jours, par une dizaine de routiers de notre ville qui s'y rendront sur le pouce.

● Succès assuré à

(Suite de la 1ère page) es cas de pluie, à marcher dans un terrain boueux et détrempé, comme ce fut toujours le cas depuis de nombreuses années. Un autre facteur de succès est la belle température qu'on a prédit pour la fin de semaine. Dimanche soir attirera une foule

● Vols et effractions

(Suite de la page 1) avec effraction dans le kiosque du nouveau terrain de golf miniature situé à côté de l'aréna. Ils ont vainement fracturé la caisse d'une distributrice automatique de liqueurs dans l'espoir d'y trouver de l'argent. Elle avait été vidée par M. Normand, gerant du terrain, avant son départ à minuit. Jeudi soir, M. J.-B. Renaud, de Québec, un des exposants industriels à l'Exposition, a eu à se plaindre de la disparition de marchandises évaluées à environ \$60.00. Il soupçonne fortement deux hommes qu'il avait alors employé à l'étalage de son kiosque.

● Un mort, quatre

(Suite de la page 1) de l'automobile. Les trois occupants de l'automobile montréalaise ont été immédiatement conduits à l'hôpital ainsi que Mlle Wright, Mlle Wright et M. Gardner n'avaient que des blessures superficielles. On nous rapporte de l'hôpital que l'état de M. Gilles Michaud s'améliore rapidement. Mlle Georgette Michaud a été transportée mardi matin à l'hôpital de l'Enfant Jésus de Québec, souffrant de fractures multiples aux jambes et à la mâchoire. On devra avoir recours à la chirurgie plastique pour certaines blessures à la tête. Une enquête préliminaire du coroner a permis à la mère de la victime d'identifier le cadavre lundi à la morgue Rueland. Mardi matin l'enquête proprement dite, a été ajournée sine die, par le président, M. le Dr Paul Dupuis, à cause de l'impossibilité de témoigner des deux occupants de la voiture montréalaise. Les deux automobiles, remises par le garage Laval Paquet sont une perte complète.

● Plusieurs arrest.

(Suite de la 1ère page) coupable d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool. Il vit son permis de conduire suspendu pour une période de trois mois. Un individu de St-François de Montmagny a été arrêté dans la cour du CNR samedi matin vers 4 hrs a.m. Ecroué dans une cellule du poste de police il fut traduit devant le juge de la Cour Municipale le matin même qui le condamna à \$20.00 d'amende plus les frais, ou à défaut, à huit jours. Il choisit de payer. Un citoyen de cette ville inconnu est venu de tous les coins de la région. Le spectacle au programme ce soir-là, une soirée de lutte, en vaudra la peine.

NOTE

Pendant quelques semaines, des circonstances incontrôlables nous empêchent de continuer les reportages intéressants : "Pour mieux connaître Montmagny", de M. Pérusse. Cette initiative nous avait valu, de la part de nos lecteurs, de nombreuses marques d'appréciation, ainsi, nous avons bien l'intention de le reprendre aussitôt que nous le pourrons. Il reste encore une multitude de sujets à traiter avant d'épuiser ces sources innombrables de notre histoire. En confiant ces reportages à M. Pérusse qui s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction de tous, nous avons voulu faire revivre pour nos lecteurs quelques pages de notre histoire locale et il semble que tous aient grandement apprécié cette série de reportages. Nous nous excusons auprès d'eux de devoir discontinuer momentanément ces publications mais nous espérons leur revenir bientôt avec une nouvelle série d'articles de M. Pérusse: "Pour mieux connaître Montmagny". LA DIRECTION.

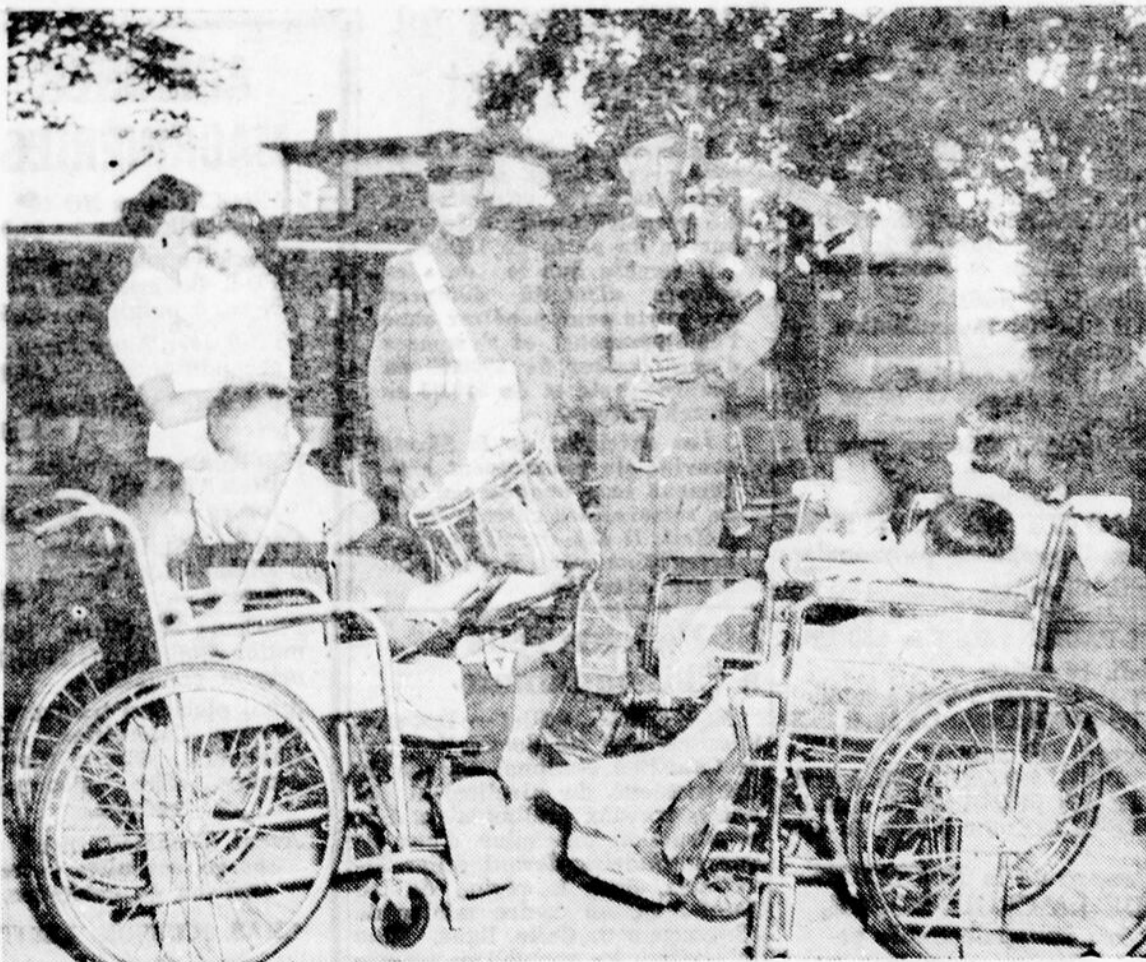
Questionnaire CANADIEN

- 1. Quel explorateur a le premier réclame le Canada pour la Couronne britannique?
2. Durant combien d'années consécutives, le parti présentement au pouvoir a-t-il eu la majorité aux Communes?
3. Quel est le principal produit d'exportation du Canada?
4. Combien Ottawa dépense-t-il chaque année pour la sécurité sociale, le bien-être et la santé?
5. Présentement, laquelle est la plus considérable, la valeur des produits importés vendus au Canada ou la valeur des produits canadiens vendus à l'étranger?

REPNSES

- 1. Jean Cabot, en 1497.
2. Depuis bientôt 20 ans, soit le mois d'octobre 1935.
3. Le papier-journal, le blé est au second rang.
4. Plus de \$1,200,000,000.
5. Depuis 1952, les importations dépassent les exportations. (Québec-Press)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



CONCERT DE CORNEMUSIERS POUR LES PETITS ENFANTS. — Les cornemusiers du 2e bataillon du Canadian Guards Regiment ont présenté un concert aux petits enfants du Centre de polio à Fredericton, N.-B. Dans la photo ci-dessus, de gauche à droite, on remarque la garde Doreen Curtis, de Fredericton, qui porte dans ses bras la petite Imelda Brooks, de Fredericton, le caporal-suppléant G. B. Allen, de Brockville, et le cornemusier J. Briand, de Halifax. (Photo de la Défense nationale).

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Une photographie attrayante en blanc et noir! Et pensez donc à ce que ce serait en couleur!

Le nouveau film rapide en couleur étend les possibilités de la photographie

Ce n'est pas la saison de l'Action de Grâce, mais nous sommes d'avis que plusieurs usagers des caméras miniatures voudront rendre des actions de grâces lorsqu'ils entendront parler du tout nouveau film en couleurs maintenant sur le marché.

Chaque enthousiaste des diapositives colorées, pour la maison ou les vacances, applaudira aux avantages de ce nouveau film rapide 35mm et 828 Ektachrome. Il est environ trois fois plus sensible (rapide) que n'importe quel autre film coloré, pour l'extérieur, que vous avez déjà introduit dans votre caméra miniature. Et savez-vous ce que signifie pour vous cette rapidité supplémentaire? Elle vous permettra de photographier dans des conditions d'éclairages extérieurs beaucoup moins favorables que celles dont vous vous êtes contenté jusqu'ici. En plus de vous donner un plus vaste choix de possibilités d'éclairage, le nouveau film vous permet "d'immobiliser" plus d'action dans vos photos, de croquer vos sujets en mouvement.

Voilà une bonne nouvelle pour les fervents du sport et de l'action. Désormais, vous pouvez capter n'importe quoi, du championnat de billes de voisinage jusqu'à la partie de hockey, sans oublier les courses de chevaux, la pêche à la truite et même le tournoi de la coupe Davis. Vous obtiendrez des photos claires, en couleurs chaque fois.

Comme les autres films colorés, celui-ci se vend pour l'intérieur et pour l'extérieur et il peut servir avec un éclairage auxiliaire radiant ou à éclair. Donc, que vous vous portiez vers les paysages ou les portraits, ce nouveau film accroît vos chances de succès.

Bien plus, c'est un 35mm que vous n'avez pas besoin d'envoyer pour le faire traiter. Une fois qu'il a été utilisé, vous le portez à votre finisseur comme pour un film en blanc et noir. Si votre finisseur ne s'acquitte pas du procédé, il l'envoiera à un laboratoire où l'on fait la couleur.

563F

—Jacques Lumière

Le Courrier de Louise

—M. Louis-Albert Couillard a fait un bref séjour à Montréal, la semaine dernière.

—M. et Mme Alfred Lamonde de Ste-Rose et M. et Mme François Gaulin de Montmagny sont allés aux Etats-Unis visiter des parents et amis au Lac Osipie, Bideford Maine, et Old Orchard.

—M. et Mme Abel Burke de Hamilton, Ont., sont pour quelques semaines les invités de la famille Prudent Gaumont.

—M. Edmond Cloutier, Imprimeur de la Reine à Ottawa et Mme Cloutier étaient de passage à Montmagny cette semaine. Ils se sont rendus aux Editions Marquis Ltée.

—Etaient de passage à Montmagny à l'occasion des noces d'or de M. et Mme François Gaulin: Le Rév. Père Audet, s.s.s. de Shawinigan Falls, M. et Mme Joachin Gaulin de Montréal, M. et Mme Raphaël Gaulin de Boischatel, M. et Mme Lauréat Gaulin de Ste-Perpétue, M. et Mme Lauréat Thibault de St-Eugène de L'Islet, M. et Mme Léon Gaulin de Kapuskasing, Ont., ainsi que M. et Mme Jean-Marie Rocheford de Bideford, Maine.

—M. et Mme Yvon Chamberland, Mme Raoul Poirier et sa fillelette Yolande de Québec étaient de passage chez M. et Mme Arthur Proulx dimanche dernier.

—Mme J. Ménard, MM. Robert et Conrad Houle de L'Islet, M. et Mme Irénée Garant de St-François, M. et Mme Alfred Lamonde de Ste-Rose ainsi que M. et Mme Fernand Gaulin de Montréal étaient également à Montmagny à l'occasion des noces d'or de M. et Mme François Gaulin.

—M. et Mme Albert Fouquette de Vancouver étaient en visite chez M. Alphonse Fournier récemment.

—M. et Mme Lucien Fournier, de Hamilton, Ontario, sont venus passer une semaine de vacances chez leurs parents, M. et Mme Eug.-G. Fournier.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous publions gratuitement et avec plaisir toutes les notes locales qu'ils veulent bien nous communiquer, en écrivant ou en téléphonant aux Editions Marquis, tél.: 37, à Montmagny.

—M. et Mme Raoul Moreau, de Saskatchewan, Mlle Annette et M. Ludger Moreau sont venus passer quinze jours en notre ville, les invités de parents.

—M. et Mme Henri Fournier, de Baie-Comeau, ont passé quelques jours à Montmagny chez leurs parents, M. et Mme Eug.-G. Fournier.

—Mlle Dorilda Labrecque passe une quinzaine à St-Hyacinthe, chez M. et Mme Roméo Labrecque.

—M. et Mme Emile Côté, de York, Maine, sont venus visiter leurs parents de Montmagny.

—M. et Mme Marcel Galarneau et leur fils Serge, de Montréal, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Eug.-G. Fournier.

—M. et Mme Odilon De Ladurantaye, de L'Islet, ainsi que Mlles Yvonne et Jeannine Talbot sont de retour d'un voyage à Boston et autres villes américaines. Ils ont visité également Hampton Beach et Old Orchard.

—M. et Mme Paul-Emile Roy ainsi que Mlle Lucie Roy étaient en visite dernièrement chez leur père, M. Emile Roy, ainsi que M. Paulin Boucher qui visitait également sa mère, Mme Gérard Boucher, du Bassin.

—Mlle Rita Bourgeois visitait son oncle, M. Emile Roy, dernièrement.

—Mlles Aurore et Jeannine Blais, de St-Paul, étaient de passage à Montmagny, récemment.

—M. et Mme Raymond Lévesque et leur fils Richard, se rendaient à St-Philippe de Néri, co. Kamouraska, dimanche dernier en visite chez M. et Mme Ernest Bérubé et autres membres des familles Bérubé.

—Mlle Gisèle Coulombe, e.g., ainsi que Mlle Bernadette Nicole, G.L., et MM. Jean-Claude Coulombe, restaurateur et Raymond Lapointe, effectuent un voyage aux Etats-Unis. Ils visitent Atlantic City, Philadelphie, Boston et New-York.

—Mademoiselle Pierre Fournier est de retour d'un séjour à Bideford, Maine, Old Orchard Beach et Cronwell, Conn.

—Madame Amédée Coulombe et ses filles Gisèle et Mme Roger Lavoie ainsi que ses petits-enfants, sont de retour d'une fin de semaine à Mont-Joli où ils ont visité parents et amis.

—M. et Mme Fernand Fournier, de New Britain, étaient en visite chez leur oncle et tante, M. et Mme Alexandre Fournier, garagiste.

Nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que nous publions gratuitement toutes les notes sociales et locales qu'ils voudront bien nous faire parvenir en écrivant ou en téléphonant aux Editions Marquis, téléphone: 37, à Montmagny.

—M. et Mme Jean-Yves Cloutier et leur fils Yves, de Montréal, visitent actuellement les familles Cloutier et Auclair, à Montmagny.

—Monseigneur Omer Labbé, M. l'abbé Jenkins ainsi que M. l'abbé Labrie, de Saint-Victor, de Beauce, ont passé la fin de semaine du 30 juillet chez M. et Mme Alfred Coulombe.

—M. et Mme Hermasse Brisson et leur fille Louise, d'Ottawa, ont passé quelques jours à leur résidence d'été à Cap St-Ignace.

—M. et Mme Pierre Rousseau et leur fille Colette, de Sorel, étaient en promenade chez M. et Mme Nazaire Laverdière, récemment.

—M. et Mme Laurent Létourneau, de Rouyn, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Maurice Bernier au retour d'un voyage qu'ils ont fait ensemble aux Etats-Unis.

—MM. et Mmes J.-Aimé Veilleux et Albéric Marquis ont effectué, cette semaine, une tournée dans la Gaspésie.

—Mlles Rose Boulin et Patricia Gendron font présentement un séjour de deux semaines à Saint-Jean Port-Joli et logent à l'Auberge du Faubourg.

—M. Eugène Proulx, de Montréal, et son fils Robert, étaient à Montmagny, en fin de semaine.

—M. et Mme J.-A. Marquis, M. et Mme Wellie Walsh ainsi que M. Maurice Marquis assistaient au pique-nique annuel des Radios-Amateurs-Inc., qui avait lieu à Cap-Santé, dimanche dernier.

—Mlle Dorilda Labrecque a passé une fin de semaine à St-Hyacinthe l'invitée de M. et Mme Roméo Labrecque. M. Jos. Marquette et son fils Raymond ont également rendu visite à M. et Mme Labrecque, de St-Hyacinthe, dernièrement.

—M. et Mme Roger Boissy étaient de passage à Montmagny, à l'occasion du mariage de M. Louis-Philippe Boissy.

—M. et Mme Léandrus Simonneau, M. et Mme Patrice Coulombe et leurs fils Clément et Denis, se rendaient à Montréal et Sherbrooke, la semaine dernière.

—M. et Mme Délium Lévesque se sont rendus à St-Philippe de Néri lundi dernier, pour assister aux funérailles de M. Jos. Bérubé qui eurent lieu mardi.

Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 15 AOUT 1955

Principales activités:

Lundi, 15 août:-
ST-PIERRE: Immunisation et vaccination.
A. M.: Ecoles rurales.
2 hres: Clinique de bébés au village.
ST-JUST: Boulot anti-tuberculeuse, de 9 heures à midi.

Mardi, 16 août:-
ST-PAUL: Immunisation et vaccination.
A. M.: Dans les écoles rurales.
SAINTE-EUPHEMIE: Clinique dentaire.

Mercredi, 17 août:-
STE-APOLLINE: Immunisation et vaccination.
A. M.: Ecoles rurales.
2 hres: Clinique de bébés au village.

Judi, 18 août:-
ST-MATHIEU (Montmagny): Ecoles Rocher Noir et Bras, vers 10 heures.
MONTMAGNY (Unité Sanitaire) 2 à 4 hres: Clinique de bébés, immunisation et vaccination.

Vendredi, 19 août:-
STE-LUCIE: Immunisation et vaccination.
A. M.: Ecoles rurales.
2 hres: Clinique de bébés au village.
ST-PIERRE: Clinique dentaire.

Passage de la ROULOTTE DU MINISTERE re: radiographies pulmonaires

Lundi, 15 août:-
ST-JUST: De 9 hres à midi.
ST-FABIEN: De 2 à 4.30 hres.

Mardi, 16 août:-
ST-PAUL: De 9 hres à midi.
STE-EUPHEMIE: De 2h. à 4h.30

Mercredi, 17 août:-
N.-D.-DU-ROSAIRE: 9h. à midi.
STE-APOLLINE: 1h.30 à 4h.00.
STE-LUCIE: 7 à 9 hres du soir.

Passage de la ROULOTTE DE LA CROIX-ROUGE, re: amygdalotomie et clinique dentaire

Semaine du 15 août:-
STE-LUCIE.
Dr Albert DUMAS, M.H.

SPECIALISTE Dr. Benoit Morin

OREILLES - NEZ - GORGE
Bureau à MONTMAGNY, tous les mercredis, à
28, rue De la Gare, — Tél.: 293
QUEBEC: 1694, 1ère Avenue — Tél.: 4-7570

NAISSANCES

LEVESQUE — Joseph-Normand-Didace, fils de M. et Mme Roger Lévesque (Rita Rousseau), baptisé à Saint-Thomas, le 17 juillet. Parrain et marraine: M. et Mme Didace Lévesque, grands-parents de l'enfant.

DESROSIERS — Joseph-Julien-Marc, fils de M. et Mme Raymond Desrosiers (Laurette Bernard), baptisé à Saint-Thomas, le 17 juillet. Parrain et marraine: M. et Mme Julien Desrosiers, oncle et tante de l'enfant.

Les bêtes aux examens

Série de questions et réponses:
—Parlez-nous du lion?
—Le lion est un carnassier dont la chair est très remarquable, car le saucisson de LYON est fort estimé. Le lion a donné son nom à un golfe.
—Très bien! Parlez-nous du boeuf?
—Le boeuf est doux: son OEIL sert à faire des fenêtres; mais ainsi que le plupart des génies méconnus, le boeuf ne devient A LA MODE qu'après sa mort.
—Parfait. Mais avant d'être boeuf, il est veau. Que savez-vous à ce sujet?
—Le veau, lorsqu'il est verni, fait d'élégantes chaussures. Le veau des champs est très sensible et pleure souvent, et les gens tristes pleurent comme des veaux. Le VEAU DE VILLE, au contraire, est très gai et fait rire.
—Que savez-vous en histoire naturelle?
—Le morse a montré de bonne heure des dispositions pour la télégraphie. Il est l'inventeur de l'appareil du même nom. Le cygne est un oiseau qui doit venir d'Allemagne puisqu'on dit le SIGALEMENT, et qui se trouve aussi bien sur la terre que sur l'eau, puisqu'on parle souvent des SIGNATAIRES.
—Assez! Assez!

Vol au Bureau de Poste de l'Islet

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons qu'un vol avec effraction a été perpétré jeudi soir, au bureau de poste de l'Islet. Il semble que le ou les voleurs aient dû défoncer une porte pour pénétrer dans l'établissement et s'emparer d'une valeur de \$900.00 en timbres-poste et de \$50.00 en marchandise.
Les officiers de la Sûreté provinciale poursuivent activement leur enquête en vue de retracer les auteurs de ce méfait. Il semblerait qu'une arrestation serait sur le point d'être effectuée.

St-Félicien relié à Chibougamau

MONTREAL, juillet — Des soumissions ont été demandées par le Canadien National en vue du déblaiement, du nivellement et autres travaux préliminaires à la construction prochaine d'une ligne secondaire devant relier St-Félicien, dans la région du lac Saint-Jean, au centre minier de Chibougamau. Cette ligne, une fois terminée, complètera un arc de 288 milles de longueur reliant St-Félicien et Chibougamau à Barraute, sur la ligne transcontinentale du Canadien National.

Visiteur de marque

—L'hon. sénateur C. J. Power, ancien ministre de l'Air, était de passage à Montmagny, cette semaine. Il a passé quelques jours au Manoir des Erables.

Une fête-surprise

Mardi soir, les employés et le personnel des Editions Marquis, Ltée et leurs épouses et amies se réunissaient à la résidence de M. et Mme Maurice Marquis, à Cap-St-Ignace, pour une petite fête-surprise à l'occasion du prochain mariage de Mlle Lucille Cloutier, de St-Eugène, à M. Louis Thibault, de L'Isletville.

Journée de reconnaissance au Richelieu

Le Père Aurélien Bernard, directeur du Terrain de Jeux Richelieu de notre ville, annonce qu'une grande journée-reconnaissance pour les membres du Club Richelieu aura lieu le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Assommoir. Les enfants du Terrain de Jeux seront invités à entendre la messe le matin à l'intention des membres Richelieu qui ont patronisé pour une deuxième année consécutive l'oeuvre indispensable et combien sociale du Terrain de Jeux pour enfants.
Différentes manifestations marqueront cette journée de reconnaissance. Des jeux spéciaux et courses seront organisés dans l'avant-midi. Dans l'après-midi, il y aura fête foraine. On sait que le Terrain de Jeux fermera ses portes le 19 août, alors que le parti de deux représentants des Freres de St-Vincent de Paul retourneront à Québec.

AUBAINES MACHINERIES

- 1-Allis-Chalmers HD-10 avec bullgrader — \$1,000.
 - 1-Chargeur sur chenilles TD-9 Bucyrus-Erie — 3/4 vg. & bulldozer — \$2,500.
 - 1-TD-9 avec Angledozer reconditionné — \$3,000.
 - 1-T-9 avec Angledozer — \$2,000.
 - 1-Moteur Stationnaire Diesel UD-18 - 100 forces — \$3,500.
 - 1-Moteur Stationnaire Diesel - Lyster - 30 forces — \$750.
- Plusieurs tracteurs International, différents modèles, prix et conditions.
Aussi plusieurs tracteurs de marque Caterpillar, Allis-Chalmers, Oliver, Cletrac. Aucune offre raisonnable refusée.
Avant d'acheter neuf ou usagé, consultez votre maison de confiance.
CHAS. CUSSON LIMITEE
1285, Blvd. Charest
Québec, Qué.
Tél.: MU-3-4448

Cinéma Taché

- Vendredi et samedi, 12 et 13 août.
"AVEUX SPONTANES"
Dana ANDREWS — Marta TOREN
- Dimanche, lundi et mardi, 14, 15 et 16 août.
"FEMME A LA DERIVE"
Tony CURTIS — Joanne DRU
- Merc., jeudi, vend. et samedi, 17, 18, 19 et 20 août.
"L'HOMME FATAL"
James MASON — Stewart GRAINGER — Phyllis CALVERT

Cinéma Lafontaine

- Samedi, dimanche et lundi, 13, 14 et 15 août.
"LES LOUPS CHASSENT LA NUIT"
J.-Pierre AUMONT — Carla Del POGGIO

UNE SEMAINE D'ENTRAINEMENT

Au cours de la semaine du 24 juillet, les éléments d'infanterie du 8ème groupe de milice que commandait le Colonel Paul Triquet, V.C., ont poursuivi leur entraînement annuel à Valcartier.

L'ANCIEN REGIMENT DE MONTMAGNY

Depuis son amalgamation au Régiment des Fusilliers du Saint-Laurent, l'ancien Régiment de Montmagny fait maintenant partie d'un groupe comprenant sept unités relevant de cinq corps dif-

LES OFFICIERS A LAC ETHEMIN

Pendant que se poursuivaient ces manoeuvres à Valcartier, un groupe d'une quarantaine d'officiers et de spécialistes étaient conduits par des officiers de l'armée régulière à Lac Etche-

LES RESPONSABLES DU CAMP

Chaque unité avait son commandant. Les Fusilliers du Saint-Laurent et le Régiment de la Chaudière étaient respectivement sous le commandement du Lieutenant-Colonel Richard Dabé, de Rimouski et du major Fernand de St-Victor, de Québec; le Lieutenant-Colonel J.-Léon Côté, de Québec, assistait le Colonel Paul Triquet, V.C., dans l'administration du groupe tandis que le Major-Abbé Emile Jobidon, de l'Université Laval, chapelain senior du groupe, veillait à l'aspect spirituel des unités.

QUAND CHACUN MET DU SIEN

Pendant toute cette semaine qu'a duré le camp, un coniucl esprit de camaraderie et de coopération a régné entre les hommes et les officiers rendant à tous la vie agréable.

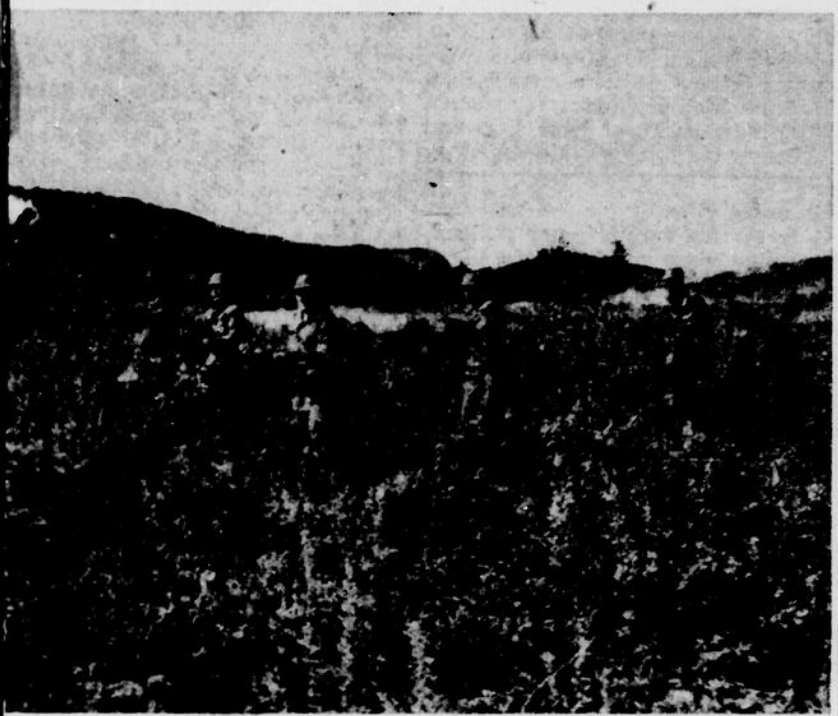
Le Colonel Paul Triquet, en charge de tout le groupe, se tenait continuellement sur les lieux et ne manquait pas de rendre visite à chacune des unités plusieurs fois par jour, s'informant si tout allait bien et se renseignant sur les devoirs et les tâches de chacun. Il en était de même au Lac Etchemin où étaient campés les officiers sous la direction du major Pêrusse qui s'est dit enchanté des manoeuvres opérées et si bien préparées par les officiers responsables de cet entraînement.

LA JOURNEE FINIE . . .

Le soir, les officiers du Lac Etchemin avaient la liberté de se rendre au village et se distraire un peu de la vie de camp, cependant, plusieurs d'entre-eux pré-



ASSAUT — Photo prise durant une manoeuvre offensive et montrant un de nos militaires faisant une brèche surprise dans une avance.



ARROWHEAD. — Un groupe de nos gars s'avancant en formation dite "Arrowhead" lors d'une reconnaissance sur un terrain ennemi.

féraient demeurer au campement afin de préparer les cours du lendemain ou étudier certains problèmes qui devaient être approfondis avant les nouveaux cours. Il y eut cependant quelques distractions bien méritées. Invités par le Club Nautique du Lac, les officiers s'étaient rendus de bonne grâce à cette invitation. A tour de rôle chacun participait au programme récréatif en mettant à profit une partie de son répertoire. A son tour, de Major Pêrusse, beaucoup plus militaire que vedette de la télévision, a quand même voulu y aller de son refrain. Il interprétait "Sancta Lucia" et ce numéro sensationnel remporta de nombreux applaudissements que lui valurent surtout les notes fausses qui faisaient ra-

ter l'accompagnement au piano... tous étaient d'avis, cependant, que malgré ce succès sans précédent, une chanson russe aurait probablement mieux convenu à la belle moustache du Major Pêrusse!

Le Capt. Dr. Roy, attaché au Régiment de la Chaudière, présentait, mardi soir, une conférence des plus intéressantes qui valut à son orateur la palme de la soirée. Rare sont les conférenciers auxquels on demande de répéter un partie de leur conférence, mais, malgré la chaleur torride, le Dr. Roy fut s'exécuter, à la demande générale, et consentir à "déballer" quelques uns des souvenirs puisés dans le "havresac" des médecins, facilement identifiables à leur croix-rouge.

(Suite à la page 24)



PADRE. — Le major Huard, padre des Fusilliers du St-Laurent (5R 22R) dont notre unité fait partie, donnant quelques conseils et expliquant les responsabilités d'un aumônier militaire sur le champ de bataille.

L'ENTRAINEMENT A VALCARTIER

Tous les matins, à Valcartier, après le réveil et le déjeuner, avait lieu la réunion des hommes et des officiers au champs de parade avant que chacun joigne son groupe et s'acquitte de la tâche qui lui était désignée pour la journée.

Chaque jour, le programme d'entraînement prévu par les officiers était mis en pratique par les recrues. Des exercices de drill, de tir à la carabine ou à la mitrailleuse, des exercices d'attaque et de défense étaient au nombre des activités des recrues qui étaient rendues à Valcartier dans le but de perfectionner leur entraînement en vue d'obtenir un grade plus élevé de lance-caporal, de caporal, de sergent ou autre.



Sur la ferme Drouin, à Lac Etchemin, un groupe d'officiers de la section de Montmagny des Fusilliers St-Laurent ont passé une semaine pendant laquelle des cours leur furent donnés afin de compléter leur entraînement quant aux positions offensives et défensives qu'ils auraient à prendre en temps de guerre. Cette photographie nous montre, de gauche à droite, le capitaine Brassard, le major Bellev, le capitaine Marquis et le capitaine Bernatchez, tous de Montmagny.

Funérailles de M. Diog. C.-Després

D'imposantes funérailles ont été faites, jeudi le 4 août, en l'église St-Thomas de Montmagny, à la mémoire de M. Diogène C.-Després, ex-capitaine, décédé le 31 juillet, à l'âge de 82 ans, 9 mois. Il était l'époux de feu dame Virginie Houle.

Citoyen intègre et distingué, sa disparition suscite de sincères regrets parmi tous ceux qui l'ont connu, et affecte une famille estimée de notre ville. Lui survivent ses deux fils: Origène, de St-Jean d'Iberville, et Gérard C.-Després, de Montréal; deux filles: Miles Cécile et Lucie C.-Després. Une belle-fille, Mme Gérard C.-Després (Irène Doyer), de Montréal, ainsi que ses petits-enfants, Mme Jean-Guy Mayer, Céline et Joël Després, également de Montréal. Parmi ses neveux et nièces: MM. Emile, Arthur, Béatrice, Rita et Lauretta Després, de Lynn, Mass; la Evde Mère Marie de St-Véran, F. M.M., de Montréal; M. et Mme Nap. Beaujeu, Québec; Rose-Anna et Marie-Ange Beaujeu, de St-Samuel, co Beauce. De L'Islet: Mmes Adrien Journault, Léonce

Thibault, Lucien Tremblay, Emile Caron, MM. Robert, François, Conrad, Gérard et Mlle Lucie Houle; Fernande Houle, St-André, Kam.; Hector et Marie-Ange Houle, de St-Eugène, L'Islet; Jean-Baptiste et Antoine Houle, de Clérick, Abitibi; Wilfrid, de Palmarolle, Lucien et Paul Houle, de Chicoutimi, ainsi que Maurice Houle, de Lévis; Mme Joseph Bédard, St-Michel, Bellechasse; Mme Joseph Desjardins, Montmagny; Mme Boily (Annie), Québec; Mme J. Hunter (Lucienne), Québec; Jean et Yvanoe Berchmans, St-Eugène de L'Islet.

Plusieurs citoyens en vue, parents et amis de la famille figuraient dans le cortège et à l'église.

M. Henri Dion portait la croix, tandis que MM. Ulric Dion, Jos. Lévesque, Amédée Proulx, Alphonse Gagnon, Robert Bernatchez, Raymond Gaudreau agissaient comme porteurs du corps. A l'église, M. l'abbé Adrien Forgues fit la levée du corps et le service fut chanté par Mgr A. Painchaud, P.D., V.F., lequel était assisté de

MM. les abbés J.-A. Anctil et A. Forgues, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence du défunt pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par son fils, Origène; son petit-fils, Joël Després; ses neveux: J.-N. Beaujeu, Robert Houle, et plusieurs autres neveux déjà mentionnés.

Les citoyens dont les noms suivent figuraient dans le défilé: MM. Chs-Eugène Létourneau, Désiré Gaulin, Rolland Collin, Nap. Ouellet, Georges Boulanger, Gustave Boulanger, François Gaulin, Léonce Collin, Louis Gagnon, Auguste Dupuis, Ernest Ringuet, Paul Vézina, Ile-aux-Grues; Léo Lévesque, Nap. Dionne, Jos. C.-Després, Jos. Bédard, St-Michel; Léandrus Langlois, Raoul Fournier, Thomas Fournier, E.-Alexandre Fournier, René Samson, Alex. Chouinard, C. R., Denis Fournier, Pierre Nicole, Evariste Laflamme, Jos.-A. Blais, Raoul Boulanger, Samuel Blanchet, David Rousseau, Wilfrid Gagné, Albert Caron, Amédée Boulanger, Fontunat Fournier, Eugène Fournier, Mathias Deladurantaye, Eugène Deladurantaye, Aimé Dion, Nazaire Proulx, etc.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Marcel Ruelland,

Obsèques de M. Ls-Marie Courcy

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de M. Ls-Marie Courcy, décédé le 4 août, à l'âge de 30 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi le 8, en l'église St-Thomas de Montmagny, et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances, à laquelle participèrent de nombreux citoyens en vue, parents et amis de la famille.

Le regretté disparu qui était un jeune homme de bien, étant reconnu pour sa grande affabilité envers tous, laisse pour pleurer sa perte son épouse, dame Yolande Sirois, Trois enfants: Martin, Denis et Louise. Ses père et mère, M. et Mme Ernest Courcy; un frère, Gérard et ses demi-sœurs: Georgette et Lucille Courcy; ses beaux-parents, M. et Mme Zéphir Sirois, de notre ville. Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean Zolowicz (Carmen), de Montréal; M. et Mme Fernand Leckaire (Ghislaïne), Montmagny;

de notre ville. A la famille éprouvée par ce deuil, nos plus vives condoléances.

Jean-Eudes Sirois, membre du C. A. R. C., Sollenen, Allemagne Gaston, Adéline, Yvon, et Odette Sirois. Il laisse également plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le cortège qui se forma aux salons funéraires Ruelland était précédé de la croix que portait M. Robert Robin, MM. Roger Barde, Jean-Paul Barde, Marcel Coulombe, Pierre-P. Fréchette, Paul Emile Robin, René Lemieux, agissaient comme porteurs du corps, et le service fut célébré par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé, lequel était assisté de MM. les abbés J. A. Anctil et A. Forgues, comme diacre et sous-diacre. Au chœur, on voyait M. RR. FF. Paul-Alfred, S.-C., directeur du Collège Sacré-Coeur Basilien et Pacôme, S.C.

Conduisaient le deuil: Son père son frère, son beau-père, ses beaux-frères ci-haut mentionnés, ses cousins, ses oncles MM. Albert Barde, Donat Boulet, George Guimont. Prenaient place dans les rangs du défilé: MM. Jos. Thériault, Paul-N. Boulet, Chs-E. Létourneau, David Rousseau, Gérard Boulanger, Emile Boulanger, Amédée Gamache, Omer Masson, Nap. Gendreau, Raymond Robin, F.-Alex. Fournier, Donat Paquet, Ernest Ringuet, Marcellin Normand, Nich. Cantin, Jean-Paul Fournier, Dr. Eugène Bernalchez, Clément Boulet, Jocelyne Boulet, Antoine Boulanger, Jule Samson, Gustave Boulanger, Alexandre Chouinard, C.R., Nap. Dionne, Eug. Deladurantaye, Jos. Lachaine, Maurice Cloutier, Laval Paquet, Lucien-F. Coulombe, Albert Gendron, Jos. Bernier, L. Cap St-Ignace; Emilien Blanche, A. Coulombe, Léandre Richard, Fernand Coulombe, Bernard Caron, Mathias Deladurantaye, Cap St-Ignace; Gérard Blais, Sam Blanchet, Candide Boulet, Georges Langlois, Ludger Lagacé, Alex. Leblanc, Alphonse Sénéchal, Amédée Boulanger, Hervé Gagnon, Georges Boulanger, Raymond Bernier, Wellie Paquet, Evariste Caron, Alphonse Collard, Adolphe Bernatchez, Aimé Dion, Adolphe Gagné, Proculus Labonté, et plusieurs autres.

M. Marcel Ruelland, de notre ville, agissait comme directeur des funérailles.

A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères et vives condoléances.

50 millions
de fois par jour,
chez soi,
au travail ou
sur la route
Il n'y a
rien
comme un



"Coke" est une marque déposée

1. SI VIF... si bon pour vous...
au goût piquant, au pétilllement
toujours frais.

2. SI FORTIFIANT... si rafraîchissant
avec son sain pouvoir énergétique.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Litée

P.-E. CHARBONNEAU

Rue De la Gare, Tél.: 201 Montmagny.



6 bouteilles par carton 36¢
Comprend Taxes Fédérales Plus dépit 2¢ par bouteille

Nominations au Canadien National

MONTREAL, août — M. W. I. Wright, directeur du service de relations extérieures du Canadien National, vient d'annoncer la nomination de M. J.-C. Noël au poste de représentant des relations extérieures du Canadien National pour la région centrale du réseau. M. Noël assumera ses nouvelles fonctions dès le 1er septembre prochain.

M. J. J. Thornton, qui lui succèdera au poste de gérant du service de presse des relations extérieures, est à l'emploi du Canadien National depuis 1925. Il a occupé divers postes à Vancouver, Winnipeg, Létroit et Toronto. En 1950, M. Thornton fit partie de l'équipe du Canadien National qui participa à l'enquête royale sur le transport canadien. Durant la dernière guerre, il servit sous les armes comme officier des opérations aériennes avec les escadrilles de transport 124 et 170 du C. A. R. C.

Lisez les nouvelles sportives chaque semaine.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau Enr.
10, Blvd Louise
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier: 845
MONTMAGNY

Toujours en main:
VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACONA, MOULURES, Bois brut ou préparé.



LES GAGNANTS DU CONCOURS DE REBOISEMENT DES CLUBS 4-H. — Voici, avec quelques-uns des officiers et commanditaires de leurs groupements, les représentants des clubs 4-H, qui ont reçu des prix spéciaux pour leur magnifique travail en matière de reboisement des forêts du Québec, au congrès des 4-H à Montréal, la semaine dernière. De g. à d.: Henri Tremblay, club de Stoneham; M. l'abbé C.-H. Deslauriers, de Mont-Tremblant, conseiller spirituel des clubs 4-H; M. H. Magnan, président de l'Association forestière québécoise; M. Alfred Legendre, secrétaire-trésorier, Fédération des clubs de chasse et de pêche du Québec; Paul-Yvon Duchesne, club 4-H de Ste-Angèle de Rimouski; G. R. Lemieux, surintendant de la Gendarmerie royale du Canada, division "C"; Marcel Boullanger, club 4-H de La Patrie, comté de Compton; Gilles René, club 4-H de LaLulipe, comté de Témiscamingue; J.-E. Roch, maire de Joliette, et gérant, à Joliette, de l'usine de l'Imperial Tobacco Company, commanditaire du concours annuel de reboisement des clubs 4-H du Québec; Raymond Proulx, président du club 4-H de Nicolet, club qui a rapporté le premier prix de ce concours pour avoir planté quelque 7,000 arbres dans les boisés des environs de Nicolet et pour l'exploitation d'une pépinière de plus de 2,500 jeunes sujets plantés par ses membres; Normand Bonneau, club 4-H de Dolbeau; M. E. C. Wood, président de l'Imperial Tobacco; Laurent-Paul Bélanger, club 4-H de St-Alexandre de Kamouraska; M. Henri Kieffer, secrétaire-trésorier de l'Association forestière québécoise; André Marchand, du Club 4-H de St-Philippe, comté du Saint-Maurice; M. Leslie-G. Bastien, adjoint au gérant forestier de la Canadian International Paper Company, et le révérend Frère Herménégilde, secrétaire et principal animateur du club 4-H de Nicolet, grand gagnant du concours de reboisement.

COUP D'OEIL

sur les hebdomadaires

VERITABLE PROMOTION INDUSTRIELLE — Pour inciter l'Aluminium Co. à agrandir son usine dans la municipalité où cette entreprise se trouve actuellement, le Conseil de ville de cette municipalité a choisi par résolution, de lui offrir une exemption de taxe sur cet agrandissement projeté, pour une période de cinq ans. Elle accepterait ensuite, selon *Le Lac Saint-Jean*, une évaluation foncière à 50% seulement de celle que lui offriraient la municipalité de l'Isle-Maligne, municipalité où la Compagnie avait d'abord projeté d'agrandir son usine actuelle.

L'ACHAT CHEZ-NOUS A SAINT-JEROME — Le Conseil de ville de Saint-Jérôme, nous annonce *Le Progrès de Terrebonne*, a jeté le cri d'alarme devant une situation qui se répète malheureusement trop souvent dans nos municipalités. Les marchands ont été mis en garde contre l'achat à l'extérieur de marchandises qu'ils peuvent se procurer d'industries locales, détruisant ainsi la valeur d'un principe qu'ils tentent par tous les moyens d'inculquer à la population: *L'achat Chez-Nous*. La résolution du Conseil fait ressortir que la différence de quelques sous qui peut parfois exister, entre les marchandises fabriquées à Saint-Jérôme, et celles qui viennent du dehors, est amplement compensée par le support que ces marchands apporteront au développement de leur localité.

CANAL D'EGOUTS A RIGAUD — Les propriétaires et contribuables de la ville de

Rigaud, affirme *L'Interrogation*, auront bientôt à choisir entre plusieurs projets de canal d'égoûts que la municipalité devra construire au village des Seizes, et dans la rue Lauzon, élaboré à la suite d'une ordonnance du Bureau d'Hygiène de la Province de Québec, exigeant la construction d'un tel canal d'égoûts dans ces localités.

DISPARITION MYSTERIEUSE — La disparition d'un citoyen de Disraeli n'avait pas encore été éclaircie par la police judiciaire de Québec lors de la livraison du 20 juillet du journal *"Le Canadien"*. M. Edgar Lapointe, veuf d'une cinquantaine d'années est présumé noyé à la suite du chavirement d'une chaloupe dans laquelle il avait pris place sur le lac Aylmer. Toutes les recherches entreprises jusqu'ici pour retrouver le cadavre se sont avérées inutiles.

LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY PROPOSE UN NOUVEAU CONTRAT A LA VILLE DE CHICOUTIMI — M. McNeely du Bose, président de la Compagnie Electrique du Saguenay, a proposé devant les membres du Conseil de ville de Chicoutimi, réunis en séance régulière, la semaine dernière, un nouveau contrat entre la ville et la compagnie qu'il représente. Les termes de ce contrat avantagent cette ville de plusieurs façons, et le maire en a promis l'étude attentive d'ici la prochaine réunion du Conseil de ville. C'est ce que nous rapporte, cette semaine, *"Le Lingot"*, d'Arvida.

Coopérons avec la Ligue Antituberculeuse

La Roulotte du Ministère de la Santé commencera le 15 août courant le dépistage de la tuberculose dans le comté de Montmagny. Nous donnerons le programme des examens radiographiques la semaine prochaine.

En attendant, nous pourrions lire avec intérêt et profit les lignes suivantes qui sont des commentaires du juge Thomas Tremblay, président de la Ligue Antituberculeuse de Québec. (Le rapport de la Ligue constate une baisse considérable dans les décès par tuberculose).

"Les causes de cette baisse ra-

pidie et extraordinaire, dit le juge Tremblay, dont les principales sont le dépistage précoce, la surveillance du malade et de sa famille par un service social adéquat, l'examen des contacts de cohabitation, la radiographie en masse de la population, l'hospitalisation dès le début de la maladie, l'ère des antibiotiques, la chirurgie audacieuse en de mains habiles. Ceux qui, naguère encore, se risaient avec Molière des médecins et de leurs faiblesses, sont obligés aujourd'hui de mettre chapeau bas devant les succès de plus en plus éclatants

remportés dans le domaine thérapeutique. A moins d'être aveugle, il faut admettre que la médecine depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, connaît une ère thérapeutique et préventive sans précédent, qui a ses répercussions en tuberculose".

Cette constatation est tellement évidente que l'on peut affirmer, dans un sens idéologique, que si la population entière était radiographiée tous les mois, il ne surviendrait plus aucun décès par tuberculose, tellement les lésions découvertes seraient minimes en regard de la puissance des armes employées à les guérir".

Profitons du passage de la Roulotte pour faire examiner nos poumons. Un rapport est adressé à chacun donnant le résultat de cet examen.

Dr. Albert DUMAS, M.H.

Brillant succès à Cap-St-Ignace des artistes du poste C. K. B. M.

Mardi soir dernier, sur la scène de la salle paroissiale de Cap-St-Ignace, les artistes du poste C. K. B. M. de Montmagny, remportèrent un brillant succès dans la pièce *"La Mendiante"*, mélodrame en quatre actes de Jeanne Lapierre.

L'histoire d'une grande cantatrice qui veut reprendre sa vie théâtrale, préférant la gloire en mettant de côté son rôle sublime d'épouse et de mère. Un incident lui fait perdre la vue et la force à mendier pour pourvoir à ses besoins. L'humour d'un serviteur

fidèle apporte une intrigue comique et à une puissante influence sur l'issue de la pièce.

Nous tenons à féliciter les artistes du poste C. K. B. M. qui ont rendu avec un naturel parfait cette magnifique pièce *"La Mendiante"*, en mettant en relief le vrai sens des réalités de la vie.

Nous tenons à féliciter aussi le maître de cérémonie, qui est aussi directeur de la troupe des artistes, M. Henri-Miville Deschênes, pour avoir présenté si gentiment au public, trois charmantes jeunes filles de Cap-St-Ignace, dans l'interprétation de chants et musique durant les entre-actes.

A tous, nous offrons nos sincères félicitations, et souhaitons qu'ils nous reviennent bientôt dans d'autres pièces de leur répertoire.

"Un Spectateur".

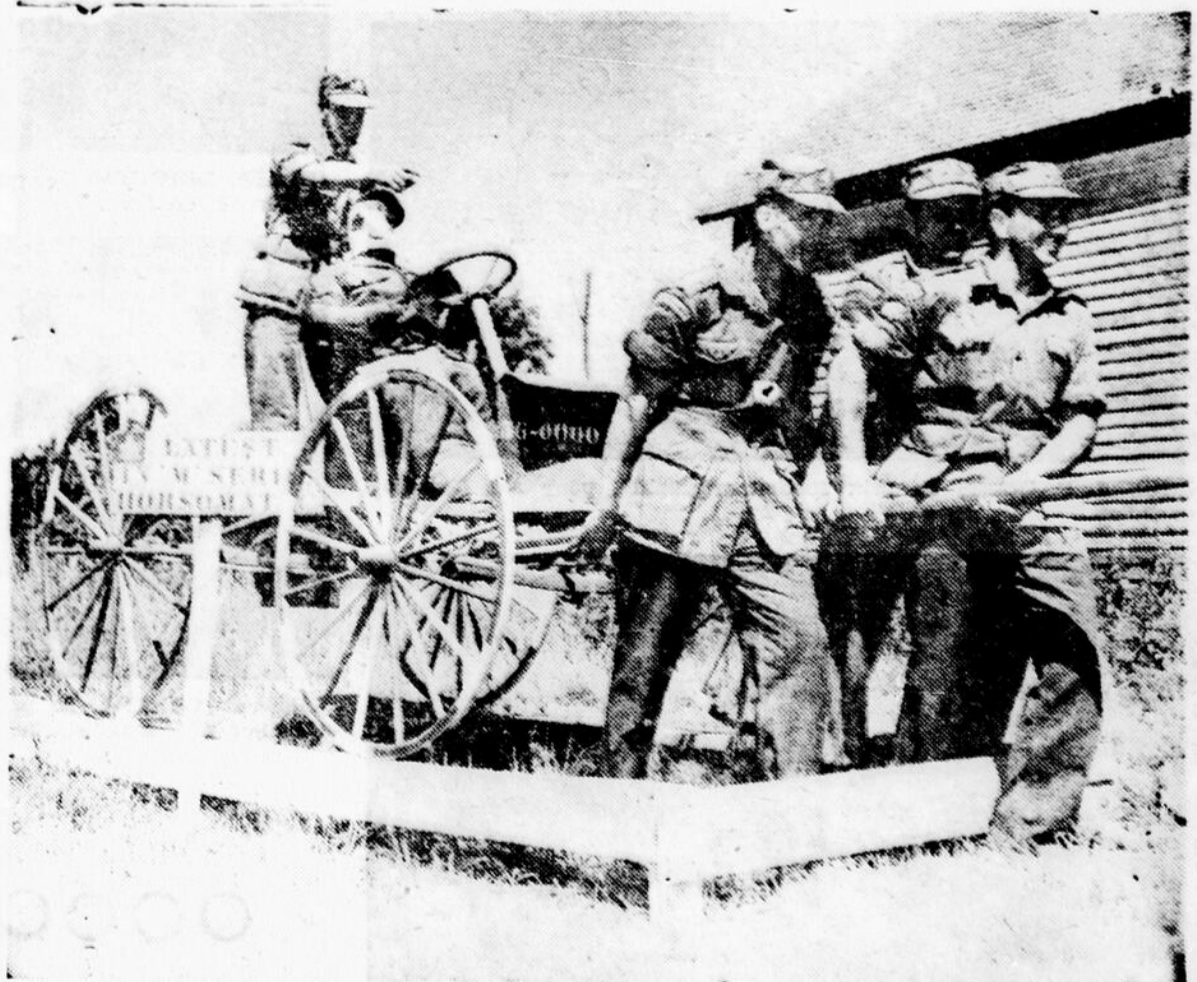
SERVICE MARIAL.
Marie nous regarde.
Marcher en sa présence.
C'est rechercher la perfection.
SERVICE MARIAL.
Montmagny.

Noces de perles de M. et Mme Delphis Guillemette

Samedi le 30 juillet un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la salle paroissiale pour fêter le trentième anniversaire de mariage de M. et Mme Delphis Guillemette.

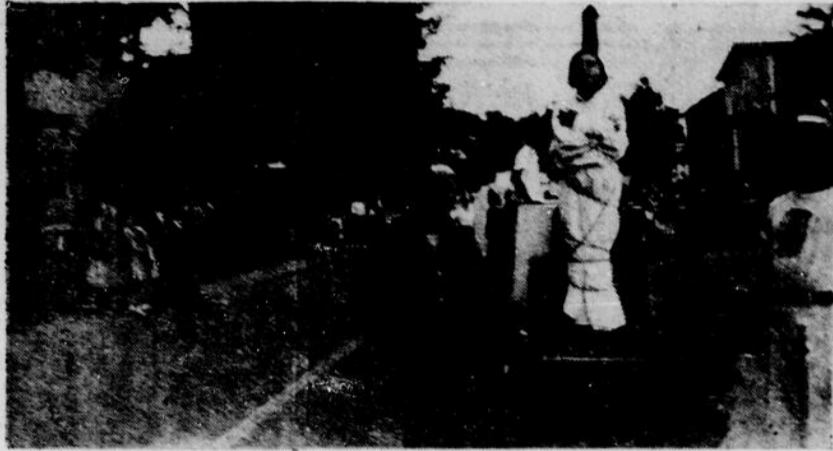
A l'arrivée des jubilaires une adresse fut lue par leur fille Mlle Cécile Guillemette. Une magnifique corbeille de roses et une bourse leur fut présentée par leur nièce et neveu Louise et Marcel Guillemette. Les parents et amis des jubilaires leur ont offert une superbe

outellerie en argent, M. Réal Fontminy agissait comme maître de cérémonie et l'orchestre Messervier faisait les frais de la musique. Quelques notables dressèrent la parole, après quoi, le jubilaire remercia les orateurs et tous ceux qui ont contribué à cette belle fête. A minuit un succulent goûter fut servi et tous les invités se séparèrent à une heure assez avancée emportant un bon souvenir de cette fête.



VEHICULE HIPPOTRACTE DERNIER CRI. — Ces quatre militaires de la section des transports du 3e bataillon du Royal 22e Régiment font voir leur véhicule dernier genre au camp Gagetown. Certes, ce n'est pas là le véhicule le plus moderne dont dispose le régiment, mais, considérez quel confort! De g. à d.: les soldats R. Gilbert, de Chicoutimi, Y. Lévesque, de Rivière-du-Loup, J.-P. Alaire, de St-Jérôme, et J.-J. Tremblay, de Québec. Le mannequin, sur le siège du conducteur, demeure encore incognito! (Photo de la Défense nationale).

DES ENFANTS NOUS



DIANE PAINCHAUD, 1er prix, section des saints, pour cette impressionnante personnification de Sainte-Jeanne D'Arc.



GUY HEBERT, 1er prix section générale de religion, pour avoir rendu vivante, la Première Messe.



ANDRE LABERGE, 2e prix section des saints, pour avoir été un St-Jean-Baptiste frisé, tel que le veut nos coutumes.



MICHEL PAQUET, 3e prix section originalité, pour son Cow-Boy canadien.



PIERRE ANCTIL, dont la réalisation sur le "boucher", était l'une des plus réalistes.

Le spectacle qu'a fourni à notre population les jeunes du Terrain de Jeux Richelieu de Montmagny fera longtemps réfléchir ceux qui croyaient qu'il était impossible de réaliser un défilé de chars allégoriques dans nos rues qui soit digne de ceux qui se font dans les plus grandes villes. Les enfants, dirigés par les Frères de St-Vincent-de-Paul, ont émerveillé les spectateurs par leur brillante imagination et leur sens de la réalité dans la création de chars allégoriques miniatures. On a loué avec raison leur persévérance et le don de soi dans leur oeuvre. Quarante-six jeunes ont participé au défilé. Pas un de ces jeunes n'a manqué de goût, ni ne s'est laissé rebuter par les difficultés d'ordre pratique de leur projet.

Après avoir parcouru les rues St-Ignace, St-Pierre, St-Louis, De la Gare, Palais de Justice, Ste-Brigitte et St-Jean-Baptiste, l'imposant défilé de 46 chars s'est rassemblé dans la cour du Collège Sacré-Coeur où le jury, composé de MM. Louis-O. Roy, maire de la ville de Montmagny, Georges-Emile Juneau, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de cette ville, Léopold Côté, président de la Société St-Jean-Baptiste locale, et le Rév.

le Frère Directeur du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, procéda au choix des gagnants.

Les gymnastes du Patronage N.-Dame de Charlesbourg, donnèrent une brillante exhibition d'adresse et d'équilibre pendant les délibérations du jury. Une dizaine de jeunes équilibristes de notre Terrain de Jeux donnèrent ensuite leur version d'une pyramide humaine.

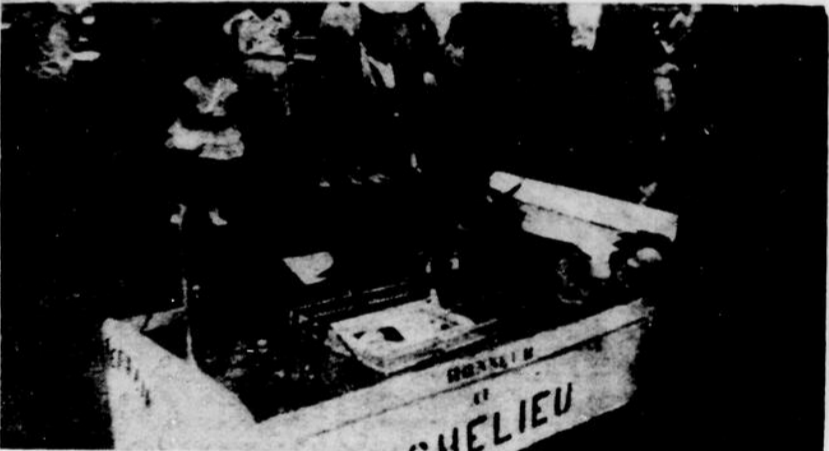
La population de notre ville s'est montrée d'une générosité remarquable à l'occasion du défilé. Le montant total recueilli dans un drapeau soutenu par quelques jeunes s'est élevé à deux cent soixante-deux piastres et trente-deux sous. Une partie de la somme devait servir à la remise des prix ainsi qu'aux frais divers de la soirée, l'autre partie comblera d'une certaine façon, le déficit du Terrain de Jeux, allégeant d'autant le fardeau que portent depuis deux ans les membres du Club Richelieu local.

Les gagnants des différentes sections sont les suivants:

Section religion: 3 premiers prix de \$4.00 ont été remis à MM. Guy Hébert, Gaston Nicole et Benoît Fradette qui avaient interprété respectivement, la 1ère messe,



Notre-Dame de Fatima, 1er prix section mariale, réalisé par un jeune dont nous n'avons malheureusement pas pu avoir le nom.



GILLES BERNIER, 1er prix section actualité, pour son travail sur le Terrain de Jeux.



PIERRE LORTIE, 2e prix section Histoire du Canada, était un Cavalier de La Salle, plein de dignité.



EN AVANT LES GARS. — Une vue qu'elle s'engageaient dans la Sa du Patronage de Charlesbourg écé provinciale qui avait prêté son



L'immense drapeau rouge et a recueilli les dons de notre popio du Terrain de Jeux Richelieu, est pourrait être notre O. T. J.



Hommages aux FF. St-Vincent de Richelieu pour avoir rendu m

S DONNENT UNE LEÇON



— Vue d'ensemble de la parade alors dans la Saint-Louis. Voici les gymnastes des bourgécédés d'une voiture de la Sûreté prêté secours pour le maintien de l'ordre.



ge et de la Société Saint-Jean-Baptiste notre popion désireuse d'aider à l'entretien est l'exemple parfait de ce que J.

la messe et le curé. Trois seconds prix ont été remis à MM. Benoit Mercier (cardinal), John Walsh (Ange-Gardien) et Gaston Lé-tourneau (missionnaire).

Section mariale: 4 premiers prix, de \$4.00 ont été remis à MM. Denis Boulet, Jean-Marie La-chance et Alfred Robin pour leur interprétation de Fatima, et Michel Grégoire pour son interprétation de Notre-Dame de Lourdes. Deuxième prix: Jean-Yves Fortier, N.-Dame de Lourdes, Donald Boulet, N.-Dame du Cap, et Frs Després, Fatima.

Section des saints: deux 1er prix: Denis Lemieux, St-Vincent-de-Paul, et Diane Painchaud, Jeanne d'Arc. Deuxième prix: Gilles Robin, St-Dominique Savio, André Laberge, St-Jean-Baptiste, et Claude Boulet, Sainte-Catherine.

Section originalité: deux 1er prix: Robert L'Espérance, Les mariés; Pierrette Morin, berceau. Deuxième prix: Robert Gagné, presbytère, Raymond Goulx, blessé. Troisième prix: Michel Paquet, cow-boy, Marc Bélanger, le chevalier de l'Aventure.

Section Arts et Métiers: premier prix: Jean-Marc Laprise, médecin; François Paquet, photo-

presbytère, Raymond Groulx, blessé. Deuxième prix: Gilbert Bernier, menuisier; Pauline Gaudreau, la petite fermière.

Section coutumes ancestrales et patriotiques: premier prix, Diane Gendreau, petite église. Deuxième prix: Fernand Clavet, la Croix du Chemin; Gilles Després, le drapeau de la province.

Section histoire du Canada: premier prix: Pierre Gagné, Père Jogues; Hélène Lavallée, Evangéline; Deuxième prix: André Lemieux, Dollard; Pierre Lortie, le Cavalier de La Salle.

Section actualité: premier prix: Paul Laberge, Croix-Rouge; Denis Caron, Croix-Rouge; Lyse Ricard, le Terrain de Jeux; Gilles Bernier, le Terrain de Jeux; 2e prix: Jean-Guy Gingras, le pavillon du Terrain de Jeux.

Section bicyclettes. Premier prix: Pierre Boulanger, Gaétan Gaumond et Pierre Ringuet. Deuxième prix: Perre Audet et Guy Maros. Troisième prix: Serge Buteau, Jacques Emond. Quatrième prix: Denis Lemieux et Roger Blais.

Les gagnants de a section bicyclette se sont mérités des prix de \$1.00, 75, 50 et 25 chacun. (Suite à la page 16)



JOHN WALSH, 2e prix section générale religion, était un Ange-Gardien avec des ailes.



DIANE GENDREAU, 1er prix section coutumes ancestrales et patriotiques rendait la "Petite Eglise".



Cette interprétation de Notre-Dame de Lourdes s'est mérité un prix bien gagné. Malheureusement nous n'avons pas le nom de son réalisateur.



ROBERT L'ESPERANCE, 1er prix section originalité, pour son interprétation heureuse des Nouveaux Mariés.



DENIS LEMIEUX, 1er prix section des saints, pour interprétation de Saint-Vincent-de-Paul.



PAUL LABERGE, 1er prix actualité, pour son interprétation de la Croix-Rouge.



DENIS CARON, 1er prix section actualité, pour son interprétation de la Croix-Rouge.

de Paul et aux Membres du
ne telle réalisation possible



TEXTE:
Jacques RICHER

PHOTOS:
Père Aurélien BERNARD
et Pierre MICHON.

Le JARDIN DES DAMES

La pause nécessaire

au bureau comme à la maison



La plupart des femmes dans le monde des affaires interrompent leurs tâches tous les avant-midi pour se rendre à la cantine ou au restaurant. Lorsqu'elles reviennent à leurs machines à écrire ou à leurs comptoirs, elles reprennent leur travail avec une ambition neuve et des nerfs détendus qui rendent leurs efforts encore plus efficaces. Si les employés de bureau qui travaillent de 9 à 5 heures ont besoin de leur pause tous les matins, à plus forte raison la maîtresse de maison qui trime d'un soleil à l'autre.

Rien n'est plus reconfortant que cette halte matinale et rien ne ravive mieux à ce moment-là qu'un bon grand verre de lait froid. C'est comme une transfusion de vitalité. Aussi chaque mère de famille devrait-elle arranger son travail de façon à en bénéficier.

Si par hasard vous aimez mieux le goût du café que celui du lait, vous pouvez aromatiser votre lait d'un sirop Mocha ou prendre un café au lait comme font les Français. Une tasse de café au lait se fait en versant simultanément dans une tasse des quantités égales de café très fort et de lait chauffé au point d'ébullition.

Les maîtresses de maison renseignées savent qu'on a toute sa vie besoin de lait. Elles savent que pendant leur enfance c'est le lait qui contribua à bâtir leurs os et leurs dents, à leur donner ce teint de pêche ou de rose et ces yeux brillants comme des gouttelettes de rosées. Plusieurs d'entre nous oublient parfois que le lait continue d'être essentiel. Il est essentiel, en effet, si nous voulons garder nos os et nos dents en bon état, notre teint radieux et nos yeux brillants. Il est également essentiel à la stabilité de notre système nerveux. Dans notre ère de hâte et d'anxiété, les nerfs sont souvent tendus. Le calcium du lait a une action apaisante sur le système nerveux.

Le lait, vous le savez déjà, peut se manger tout aussi bien que se boire. Puisque nous causons de la pause de l'avant-midi, limitons-nous au lait qui se boit. Nous avons préparé à votre intention trois excellentes variations sur le thème du verre de dir heures. Vous les trouverez particulièrement à point après une ou deux heures de lavage ou de ménage, surtout si vous êtes l'un de ces petits appétits qui ne peuvent faire face à un déjeuner substantiel.

Que vous preniez un verre de lait tel quel ou que vous l'aromatisiez faites en sorte que votre pause de l'avant-midi soit un vrai repos. Asseyez-vous et étendez vos jambes, posant vos pieds sur une chaise ou sur un tabouret élevé. Tout en sirotant votre verre de lait, écoutez la radio ou jetez un coup d'oeil dans le journal. Même si l'on a écrit que la cuisine est l'univers de la femme, il n'est pas défendu d'ouvrir les yeux de temps à autre sur de plus vastes horizons.....

SIROP MOCHA (3 tasses)

1 tasse de sucre granulé ¼ c. à thé de sel
¼ tasse de cacao 1¼ tasse de café chaud

Mêler le sucre, le cacao et le sel. Ajouter le café. Brasser pour rendre homogène. Mijoter 5 minutes. Refroidir et garder au frigidaire dans un bocal bien fermé.

CAFE AU LAIT MOUSSEUX (2 verres)

2 c. à thé de café en poudre 2 c. à table de sucre granulé
¼ tasse d'eau bouillante 2 tasse de lait froid

Mêler le café, l'eau bouillante et le sucre. Refroidir. Ajouter le lait froid et servir dans des verres refroidis.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

L'installation d'un nid coquet

Au retour de la lune de miel, la mariée de juin s'attaque à une tâche aussi agréable que délicate, la décoration du foyer.

Il y a vingt-cinq ans, sa mère faisait de même. Mais à cette époque, il était plus facile de garnir une maison. De bons meubles solides finis en des couleurs "ou la poussière ne paraît pas", des murs peints en beige "pour s'harmoniser avec tout", et voilà!

La souveraineté de la couleur était d'ores et déjà consacrée, la décoration du foyer est devenue occupation plus passionnante,

mais aussi plus compliquée pour la jeune mariée.

De nos jours, les assemblées ne commencent pas par le choix des meubles. Ils décident d'abord du coloris, puis y harmonisent les meubles. La jeune Madame serait bien avisée de choisir un bout de tissu aux couleurs qui lui plaisent, disons un tissu à tentures imprimé. Elle y trouvera l'inspiration d'un agencement de couleurs pour la pièce à décorer.

Mieux vaut choisir primo la couleur dont on parera le mur. Cette vaste surface sert d'écran

aux meubles, offre une base à tous les accents d'autres couleurs et fond harmonieusement les é-



lément en un tout agréable à l'oeil.

Les peintures murales modernes offrent une gamme illimitée de teintes. Le bleu et le vert donnent une impression d'espace et conviennent à une pièce ensoleillée. Un beige chaud rehaussé de brun adoucit la lumière d'une pièce exposée au nord, que les meubles soient de style conventionnel ou moderne. S'agit-il de mettre en évidence des meubles de prix ou des tableaux? Le gris est tout indiqué. Les tons vifs et clairs flattent les bois pâles, mais, attention! Des tentures à grands ramages contre un mur brillant surchargent le décor!

Dans un agencement de couleurs, les parquets suivent en rang d'importance. Le tapis s'harmonise avec le mur. Si on le choisit de la même couleur, mais d'un ton plus clair ou plus soutenu, on obtiendra un fondu de bon aloi. Soit dit en passant, toute pièce requiert des effets de contraste. Aussi faut-il tâcher de rapprocher le pâle et le foncé, le mat et le lustré, le neutre et l'éclatant. Le plafond? Un truc à peu près infailible consiste à l'enduire de peinture blanche additionnée d'un peu de la couleur du mur.

Le moment est venu de choisir les meubles! Les couleurs les plus foncées du tissu à tentures serviront d'inspiration pour le choix des tissus des canapés et fauteuils. Enfin, le blanc et les tons vifs fourniront les "accents": peits meubles, coussins, lampes et bibelots.

Que la jeune mariée installe son nid dans un appartement de deux pièces ou une maison de deux étages, le problème est le même. Elle n'a qu'une ambition, faire de son foyer un endroit agréable où il fait bon vivre. Toutes les couleurs du prisme s'étaient à son choix; des revues de décoration intérieure stimulent son imagination et les marchands de peintures ne demandent qu'à l'aider de leur riche expérience. Jeune mariée de 1955, vous êtes vraiment privilégiée!

Le soin des vêtements de "TERYLENE"

Il est de plus en plus facile d'habiller toute la famille de frais et de propre durant la saison chaude. Et c'est grâce à l'industrie moderne de fibres textiles.

Les fabricants s'enorgueillissent à juste titre des produits qu'ils conçoivent. Mais comme ils voudraient que les gens cessent de réclamer des miracles! Le plus extraordinaire tissu du monde exige un soin approprié pour conserver sa beauté.

Prenons, par exemple, le repassage. Les fabricants de "Terylene" annoncent que leur produit "dispense à peu près entièrement du repassage". C'est exact: les vêtements de "Terylene" ont rarement besoin d'un coup de fer, sauf si le tissu n'a pas été froissé au lavage. Il y a des femmes qui passent une robe à l'essoreuse, puis s'étonnent que les plis ne disparaissent pas miraculeusement sur la corde à linge!

Rappelons-nous bien ceci: un vêtement de "Terylene" sera, au séchage, aussi lisse — ou aussi froissé — que lorsqu'il était mouillé. N'espérons pas de miracle!



Ainsi, pour éviter d'avoir à repasser une blouse, on la fait dégoutter plutôt que de la tordre au sortir de l'eau au rinçage. En cette ère de tissus sans repassage, il est presque indispensable d'avoir une tige au-dessus de la (Suite à la page 18)

Un moyen de locomotion pratique

Les soixante-quatre auberges canadiennes de la jeunesse, et les 7,500 "voyageurs" qu'elles ont logés en 1954 prouvent aux sceptiques que le cyclisme comme sport n'est pas exclusif à la Grande-Bretagne ou à l'Europe.

La commodité et l'économie de la bicyclette moderne retient l'attention de tous les jeunes du monde.



Tout membre de l'Association, désireux de visiter des contrées aussi lointaines que l'Islande, la Tunisie ou le Pakistan trouvera de ces auberges à peu près partout.

Au Canada, on y charge 50 sous pour passer la nuit et préparer son repas. Les auberges sont dirigées par des auxiliaires bénévoles triés sur le volet.

Comme moyen de transport, le véhicule à deux roues a subi bien des perfectionnements depuis ses débuts, il y a cent ans. Il y eut un temps, vers 1870, où la roue avant de six pieds et la roue arrière minuscule rendaient la manoeuvre fort difficile. Néanmoins, c'est parait-il à la grossière bicyclette du temps et à ses pneus de fer, que l'on doit l'amélioration des routes sur ce continent... (Suite à la page 19)

Tous les mardis soir à compter du 16 août

M. Charles-H. Cantin

Marchand et manufacturier de fourrure
se tiendra à la disposition de ses clientes de Montmagny
à l'hôtel

CHATEAU CANADIEN

MONTMAGNY, Tél.: 71

Nous invitons cordialement les dames et jeunes filles qui désirent acheter ou faire réparer une fourrure à venir nous voir.

CHARLES-H. CANTIN

MARCHAND ET MANUFACTURIER DE FOURRURE

335E, RUE ST-JOSEPH,

QUEBEC.



Il vous suffira d'ailleurs de nous téléphoner à tél.: 71, et nous irons vous prendre à domicile, sans obligation aucune de votre part.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Jules Blanchet

b. a. l. l.
avocat
Bureau et résidence
13, rue de l'Anse
Tél.: 839

Bureau: 592 Rés.: 767

Gonzague BELANGER

NOTAIRE
Assurance Générale
4, St-J-Baptiste, Montmagny

ASSURANCES
JEAN BARBEAU

CONSEILLER EN ASSURANCES
Montreal Life Insurance Company,
Mutual Benefit Health & Accident.
ASSURANCES: Vie, Feu, Vol,
Accident, Maladie, Responsabilité.
Bureau: 24, rue De l'Anse.
Téle. Bur.: 839 — Rés.: 742

G.-A. PARIS, D.C.

Chiropraticien
103, rue De la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Laurent Normand

RUE DU PONT
— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service
d'ambulance, jour et nuit.

Dr. Emm. Gobeil, O.D.

OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Tel.: 53
Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Dr. Marcel Laverdiere

B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Antoine Fiset

Médecine générale
Obstétrique
CONSULTATIONS: Tous les
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431
Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

Pie X et la hiérarchie

Sous ce titre les Actes Pontifi-
caux publient un numéro qui
contient d'abord les émouvantes
allocutions prononcées par Pie
XII lors de la béatification et de
la canonisation de Pie X, puis le
discours qu'il adressa à la hié-
rarchie catholique (cardinaux, ar-
chevêque et évêque réunis à
Rome) sur son rôle dans l'Eglise.
Tous les fidèles, et surtout les
prêtres, liront avec intérêt ces
pages où rayonne dans tout son
éclat la sainte figure de Pie X et
se précisent les charges confiées

A la mémoire de

(Suite de la page 16)
Riders of the Canadian Rockies,
dévoilera la plaque, après que
le monument aura été présenté
par M. le professeur M. H.
Long, qui représente l'Alberta
au sein de la Commission des
lieux et monument historiques
du Canada.

à la hiérarchie. On trouvera aussi
dans ce fascicule, qui termine la
dixième série des Actes Pontifi-
caux, la table chronologique de
ces dix séries. Le prix est de
trente-cinq sous.

J.-E. DENAULT, M.D.

Rue St-Ignace, Tél.: 884
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 Montmagny

Lemieux & Proulx

— ENR. —
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué

BUREAU: — Tél.: 340-W

Paul Lemieux Jos. Proulx
Tél.: 340-W Tél.: 569-W



C'EST UN FAIT . . .

que la Sun Life of Canada a
plus d'un million d'assurés à
travers le monde.
Depuis plus de trois quarts de
siècle, la Compagnie a payé à
ses assurés et à leurs béné-
ficiaires plus de deux milliards
de dollars!

**SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADA**

**L.-P.
FORTIN**
TEL.: 594
3e AVE.
Montmagny.

MONTMAGNY
12, rue St-Louis.
Tél.: 722.

AUBAINES

Terre située sur la route
nationale à Montmagny. A
vendre avec roulant, trac-
teur, 75 arpents en culture
et bois de construction.
\$11,600.

Maison, 2 logements, située
sur la 5e Rue; grand terrain.

Maison située à la Rivière-
du-Sud, côté nord, près de
la gare; avec grand terrain
50 x 220. Libre à l'acheteur.

Maison située à Cap Saint-
Ignace-Station, genre bun-
galow, \$1,000, comptant et
\$25.00 par mois. Libre à
l'acheteur.

Maison appartement, à ven-
dre, à Québec.

Un terrain situé rue Collin,
grandeur 45 x 95.

Deux maisons sur le même
terrain; dans le centre de
la ville. Bon marché.

Maison située sur la rue
St-Aldéric. Libre à l'ache-
teur.

Maison située sur la rue
St-Anne — 2 logements.

Belle propriété pouvant ser-
vir comme hôtel située sur
la rue du Manoir.

Terre avec roulant et terre
à bois, à St-Cyrille.

Belle propriété neuve avec
grand terrain, situé près de
l'hôpital de Montmagny.

Pour renseignements con-
cernant des offres, s'adres-
ser à:

LES IMMEUBLES
MONTMAGNY ENR.
Robert Bernier, gérant,

14, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny



A VENDRE

Poêle "Excellent", à vendre, en
bonne condition. — S'adresser à
Mme Edmond Rousseau, Montma-
gny.

Poêle "Montcalm" avec brûleur
à l'huile, 2 feux, "ABC", ainsi que
chauffe-eau au gaz propane, à
vendre. Le tout en parfait ordre.
S'adresser à tél.: 722 ou 12, rue
St-Louis, Montmagny.

Sertisseuse en très bonne condi-
tion. Bicycle CCM pour fille. —
S'adresser à: tél.: 453, Montma-
gny.

A VENDRE

Petit réfrigérateur

"ASTRAL"

en très bon ordre.

S'adresser à

Mme Georges TALBOT

24, rue St-Thomas,
Montmagny. — Chambre 21

Terre à vendre à 2½ milles de
Montmagny. 3 arpents sur 85.
Bois de service, sucrerie, verger
de pommes, récoltes, bâtisses en
parfait ordre, maison 7 pièces nou-
vellement restaurée, fournaise à
air chaud, roulant, animaux, trac-
teur, un cheval. Prix: \$5,000,
comptant ou \$3,500, comptant, bal-
ance à bonnes conditions. S'a-
dresser à Ernest Charbonneau,
Rang du Bras, Montmagny.

Terrain à vendre 115 x 130, rue
St-Octave, S'adresser à Mme J.-B.
Blanchard, rue St-Jacques, Tél.:
277-W.

Une terre de plus de 100
arpents, en culture; avec
animaux et instruments
aratoires comprenant entre
autres, un tracteur et ses
accessoires. Située sur la
route nationale, à Montma-
gny. S'adresser à:

Gonz. Bélanger
Notaire

4, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY, Qué.

A VENDRE

Ménage complet à vendre. —
S'adresser à Mme Louis Bernier,
42, St-Louis, Montmagny

Coffres en cèdre
Magnifiques coffres en cèdre, finis
noyer, chêne doré, avec ou sans
 tiroir. Prix de la manufacture: \$28.
S'adresser à Lauréat CORRI-
VEAU, C. P. 193, tél.: 593.

A LOUER

Local, soit pour bureau ou ma-
gasin. — S'adresser à 52, rue St-
Louis, Montmagny.

Logement à louer, 4 pièces,
chauffé. — S'adresser 43, rue
Ste-Brigitte, Montmagny.

Appartement comprenant cham-
bre et cuisine. — S'adresser à 23,
rue St-Thomas, Tél.: 498-W

Grande chambre avec lavabo et
eau chaude à l'année. Prix raison-
nable. — S'adresser à: J-Emile
Casault, 24, rue St-Thomas, Mont-
magny.

Logement de 5 pièces, situé sur
la 6e Rue. Chambre de bain et eau
chaude. Libre le 1er septembre.
S'adresser à: Armand Morin, Cap-
St-Ignace, Tél.: 344.

Grande chambre avec salle de
bain, maison neuve, située sur la
rue Ste-Brigitte, près du bloc ap-
partement de M. Léandre Morin.
S'adresser à tél.: 860s2.

Bureau à louer au-dessus de la
Pharmacie Montmagny Enr. S'a-
dresser à: 46, rue De la Gare,
tél.: 343, Montmagny.

DEMANDE

DEMANDE D'EMPRUNT
Si vous avez de l'argent à
prêter sur la propriété, nous
avons de bonnes garanties.
S'adresser à:
Les Immeubles
Montmagny, Enr.
Robert Bernier, gérant,
14, rue St-Magloire,
MONTMAGNY,
Tél.: 105

Pour toutes vos assurances . . .

CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240.
5, rue Morin — Tél.: 855.

**Le COURRIER DE
MONTMAGNY**

Membre de la C.W.N.A.
l'Association des Heb-
domadaires de Langue
Française du Canada
et de la Key French
Weeklies.

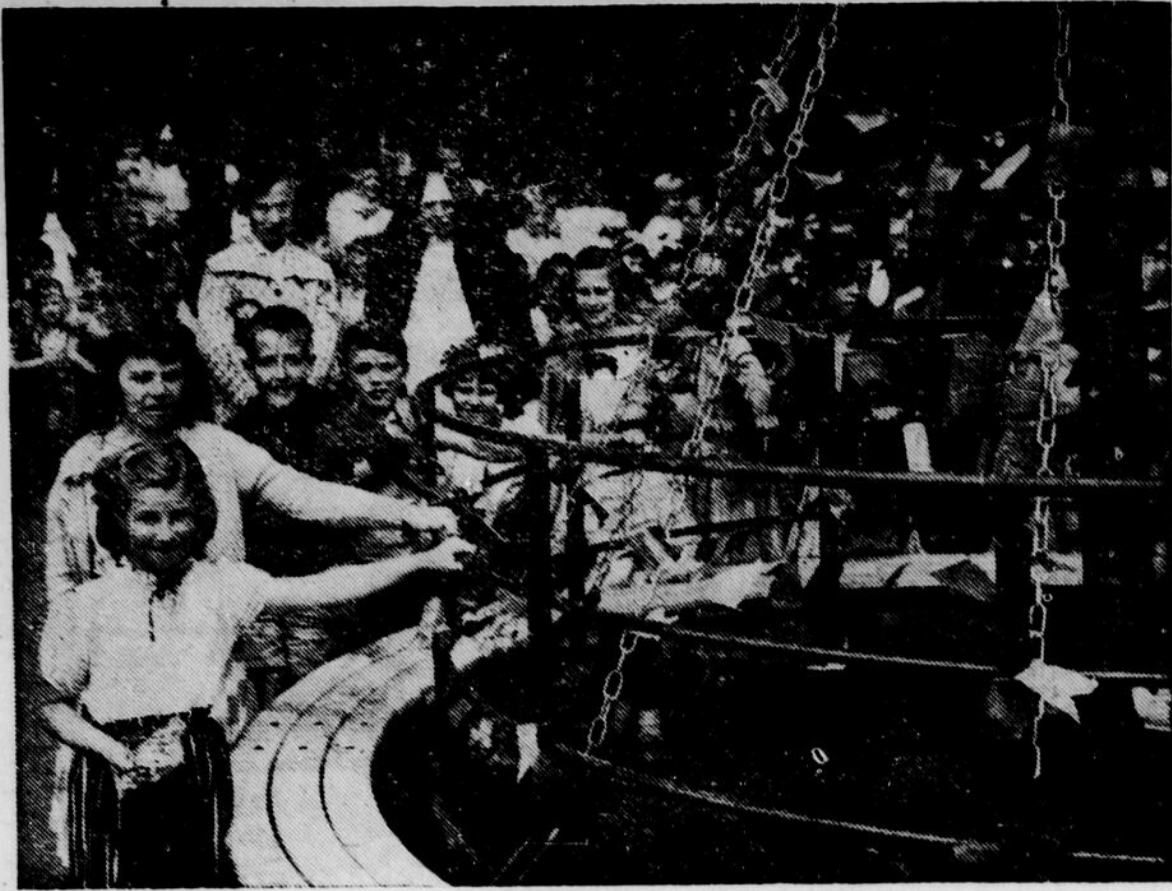
Abonnement
\$2.00
CANADA
Abonnement
ETATS-UNIS
\$2.75
Toute année commencée est due en entier.
Imprimeur-Editeur — Les Editions Marquis, Ltée,
31, rue Saint-Thomas, Qué., Canada.
MAURICE MARQUIS, directeur-gérant.

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273
Bonnelly et Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A., C.C., S.D.M.
Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Terre à bois demandée
pour la coupe de bois de
pulpe. Payée comptant.
S'adresser aux:
**IMMEUBLES
MONTMAGNY
ENR.**
Robert Bernier, gér.
14, rue St-Magloire, tél.: 105
Montmagny, Qué.

Si vous voulez vendre votre
propriété ou votre commerce
confiez-les à:
Les Immeubles
Montmagny, Enr.
Robert Bernier, gérant,
14, rue St-Magloire,
MONTMAGNY,
Tél.: 105

**Remerciements
pour sympathie**
Mme WILLIAM MASSON
et ses enfants, remercient
bien sincèrement toutes les
personnes qui ont témoigné
des marques de sympathie
soit par télégrammes, mes-
ses, affiliations, visites, tri-
buts floraux ou assistance
aux funérailles, à l'occa-
sion du décès de Monsieur
WILLIAM MASSON



Les enfants de l'orphelinat St-Michel, de Plappeville France, se rassemblent joyeusement autour du beau carrousel qui leur a été donné par le Club féminin de la 2e escadre de chasseurs du CARC à Grostenquin, France. On remarque près de Soeur Supérieur Mme Sophie Weiser, épouse du commandant de la station. (Photo de la Défense nationale).

Un carrousel pour les petits

METZ, France, le 4 août — Le terrain de jeux de l'orphelinat St-Michel de Plappeville, petit village près de Metz, possède maintenant un magnifique carrousel, grâce aux généreux efforts du Club féminin de la 2e escadre de chasseurs du CARC à Grostenquin.
Avant la présentation officielle du carrousel, faite par l'épouse du capitaine de groupe William Weiser, commandant de la station, les enfants ont offert leurs remerciements au moyen d'un programme préparé avec grand soin. Lorsque les petits orphelins depuis les élèves du jardin de l'enfance jusqu'aux adolescents, ont chanté "O Canada", toutes ces femmes qui avaient travaillé si fort pour plaire à ces petits Français qu'elles avaient en quelque sorte adoptés ont com-

pris combien ces enfants leur étaient reconnaissants.
Après la cérémonie, les petits et les plus grands se sont empressés autour de leurs bienfaitrices pour recevoir des livrets comiques et des sucreries. Les bonnes Soeurs ont été enchantées du cadeau le plus important après le carrousel, soit une immense caisse de vêtements pour leur grande famille d'orphelins.
Mme Weiser était accompagnée de Mme Margaret Reasbeck, nouvelle présidente du Club féminin de la 2e escadre de chasseurs, et de Mmes Betty Gallop et Ruby Vanziffle, toutes deux membres de l'exécutif.
Mme Weiser, qui est une des organisatrices du Club, reviendra prochainement au Canada avec son mari qui achève sa tournée de service outre-mer.

Les enfants nous

(Suite de la page 13)

Les gagnants de toutes les autres cycllette se sont mérités des prix de \$400 pour les premiers, \$3.00 pour les deuxièmes, \$2.00 pour les troisièmes.
La direction du Terrain de Jeux tient à remercier vivement la population de notre ville pour leur chaude collaboration à l'occasion de cette manifestation qui restera sans doute longtemps célèbre dans notre ville.

Un journal catholique pour les réfugiés

En quelques mois, une équipe de réfugiés a pu lancer un journal catholique: "DUONG SONG", "la route de la vie", double allusion à la religion et au chemin de la liberté qu'ont choisi les réfugiés vietnamiens. D'abord hebdomadaire, le journal paraît actuellement deux fois par semaine et avec le temps il deviendra quotidien; ce sera alors le premier quotidien catholique du sud. Le tirage est de 8,500 ce qui est un beau chiffre pour la région; les autres journaux des partis ou d'information tirent à peu près dans les mêmes chiffres. Ce journal rédigé en vietnamien donne d'abondants détails sur les exodes, et sur la situation de l'autre côté du rideau de bambous.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

Préparatifs de l'Exposition

L'Exposition Provinciale en est rendue à sa 44ième année. Depuis 1912, elle n'a cessé d'étaler, sous les yeux de ses milliers de visiteurs annuels, les efforts constants et les progrès croissants réalisés par les nôtres dans les domaines les plus divers.

En visitant l'Exposition, de 2 au 11 septembre, l'on constatera des changements appropriés, surtout sous forme d'embellissement, d'améliorations et de services à l'intention du public. Quant aux divertissements, ils seront plus variés que jamais.

Une importante modification a été apportée au programme des Courses sous Harnais. C'est ainsi que le grand Meeting de l'Expo comportera 6 matinées, au lieu de 9 comme par le passé, et 9 soirées au lieu de 6, comme auparavant. La fameuse épreuve de 5 milles, sera courue dimanche, le 11.

Un feu d'artifice est au programme pour lundi soir, le 5 septembre. L'Armée, la Marine et l'Aviation donneront des démonstrations chaque jour et plus souvent, en matinée et en soirée. La zone du carnaval, avec plus de 100 attractions, sera complétée

par le grand cirque "Jacobs" sous la tente, logé aux abords du Colisée. La section réservée aux enfants (Kiddieland) comprendra plusieurs jeux mécaniques nouveaux. Le spectacle du Colisée, remanié du tout au tout, mettra en vedette la Grande Etoile SAMMY DAYE et son fameux orchestre; c'est une revue-variétés avec vaudeville, comédie, musique, en somme le véritable "extravaganza".

Le nombre des exposants va toujours en augmentant; on en comptera tout près de 200, soit une douzaine de plus que lors de la dernière Exposition. Les travaux du nouveau Pavillon Industriel ont dû être suspendu temporairement étant donné la pénurie d'acier de construction mais ils reprendront sous peu. Il sera complété pour l'Exposition de 1956. Le Palais du Commerce sera ouvert tous les jours, dimanches compris. Le programme détaillé de la "Grande Semaine" se précise de jour en jour et les organisateurs de la Foire québécoise seront à même de le soumettre pour publication très prochainement.

A la mémoire de J. M. Gibbon

Le travail accompli durant une vie entière par un homme qui a laissé une empreinte durable sur la littérature et le sport au Canada, a été consacré en permanence le 7 août dernier, lors du dévoilement d'une plaque fixée sur une grosse pierre, devant l'édifice administratif de l'Ecole des Beaux-Arts, à Banff.

Cette plaque, qui a été préparée par le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, a été érigée à la mémoire de M. John Murray Gibbon. Ce dernier a été le fondateur de l'Association des auteurs canadiens, des Trail Riders of the Canadian Rockies et des Skyline Trail Hikers.

Les oeuvres qu'il a réalisées lui ont emplement mérité l'inscription que porte la plaque et qui le décrit comme étant un "homme aux multiples talents et d'une activité prodigieuse". Né à Ceylan en 1875, M. Gibbon vint plus tard d'Angleterre s'établir au Canada.

Ce fut en 1921 que M. Gibbon fonda l'Association des auteurs canadiens et il en fut le premier président. Trois ans plus tard, il fonda la Société des Trail Riders of the Canadian Rockies, organisme qui aujourd'hui compte des membres de plusieurs pays. En 1933, il forma le groupement des Skyline Trail Hikers of the Canadian Rockies.

En plus d'avoir été l'initiateur ou l'organisateur de diverses activités artistiques et

sportives au pays, il a écrit plusieurs ouvrages sérieux et romans. Immédiatement avant la deuxième guerre mondiale son livre "Canadian Mosaic" lui a valu la médaille du Gouverneur général pour les ouvrages sérieux; le livre était un recueil de radio-causeries décrivant la musique des quinze pays dont provient le gros de la population du Canada.

Un de ses livres les plus connus, "Steel of Empire", publié en 1935, traite de la recherche du passage du Nord-Ouest qui amena la construction du Chemin de fer du Pacifique Canadien, entreprise si importante dans l'histoire du Canada.

En plus des ses nombreux autres ouvrages littéraires, M. Gibbon a écrit cinq romans et plusieurs ballets d'opéra. Il a terminé son dernier livre, "The Romance of the Canadian Canoe" en 1951.

Durant toute sa vie, M. Gibbon s'est vivement intéressé à l'école des Beaux-Arts de Banff. Montréal en 1952, il fut inhumé dans le cimetière situé à proximité de l'école de Banff.

Le principal orateur lors de la cérémonie du dévoilement sera M. Frank Stiling, président de l'Association des auteurs canadiens. M. Donald Cameron, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, présidera la cérémonie et traitera des relations de M. Gibbon avec l'Ecole des Beaux-Arts de Banff. Un des anciens fondateurs par M. Gibbon, M. Marchall S. Diverty, des Trail (Suite à la page 15)



EXODE VERS LA LIBERTE. — Grand-mère transporte son petit-fils pour le soustraire, comme elle, au régime communiste du Vietnam-Nord. Un demi-million de catholiques ont ainsi fui le territoire occupé par les rouges, afin de pouvoir pratiquer leur religion en toute liberté. Parmi les catégories de nécessiteux que le Saint-Père secourt régulièrement, se trouvent ces réfugiés qui ont perdu leurs biens avec leur patrie. La collecte des "Charités papales et des victimes de la guerre", le dimanche 11 septembre, permettra aux catholiques canadiens d'alimenter les fonds de secours dans lesquels le Pape doit puiser sans cesse.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ATTENTION!

ABANDON DES AFFAIRES

Liquidation de tout le stock à prix très réduits

Profitez de nos aubaines sensationnelles

— chez —

Marg. et Ant. Vézina

70, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny. Tél.: 80

Un garçon de 9 ans, blessé à mort à St-Roch-des-Aulnaies

Jean-Marc LeBlanc, 9 ans, fils de M. Edgar LeBlanc de St-Roch-des-Aulnaies a succombé à ses blessures à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montmagny vendredi dernier. Le garçonnnet avait été renversé sur la chaussée sous les yeux de sa mère par une automobile conduite par M. Marcel Desjardin, de Ste-Anne de la Pocatière le 3

août. L'accident est survenu sur la route principale de Saint-Roch. L'enquête du coroner, tenue mardi après-midi à Saint-Jean Port-Joli a conclu à une mort accidentelle et a exonoré de tout blâme le conducteur de la voiture, M. Desjardin. M. Maurice Blais de la Sûreté provinciale a fait l'enquête.

Octroi provincial à la Société d'Agriculture

M. Fortunat Fournier, président de la Société d'Agriculture de Montmagny, vient de révéler qu'un octroi du Gouvernement Provincial, par l'entremise de notre député à l'Assemblée Législative, l'hon. Antoine Rivard, ministre du transport de la province, a permis cette semaine le pavage du tour de l'aréna, soit le corps principal des bâtisses où se tient actuellement la grande Exposition Régionale de Québec. Le montant de l'octroi n'a pas été spécifié, mais il a été entendu, selon des estimés faits par le gouvernement, que la Société d'Agriculture de cette ville, pourra recouvrir de bitume les alentours de l'aréna, sur une largeur de cinquante pieds.

marcher dans une boue épaisse et embarrassante, lorsque la pluie tombait et plusieurs se retenaient d'y venir à cause de

cet inconvénient. Les organisateurs s'attendent donc à recevoir cette année un nombre record de visiteurs.

Premier pèlerinage de la J.O.C., à Rome, le 21 septembre 1929

L'invitation du Pape Depuis la fameuse audience de 1925, chaque année l'abbé Cardijn était retourné voir le

Saint-Père. En 1928, le Pape lui demanda: "Eh bien! comment ça va? Croit-on maintenant en la J.O.C.?"

Le maire de Ste-Euphémie gagne sa cause

A la suite d'une contestation d'élection au sujet des élections municipales de Ste-Euphémie, un jugement, rendu, mercredi dernier, par Son Honneur le juge Marchant, donne gain de cause à M. Wellie Bolduc, maire de Ste-Euphémie.

Réponse de l'abbé Cardijn: "Je lui dis: "Saint-Père, il y en a encore qui n'y croient pas." C'est alors que le Pape me dit: "Venez avec vos militants à Rome. Le Pape va montrer à tout le monde, à tous les prêtres, ce qu'il pense des ouvriers et ce qu'il pense de votre mouvement."

Une nouvelle croisade C'est alors que se prépara, s'organisa pendant une année ce mémorable voyage de 1200 jeunes ouvriers belges, qui se considèrent comme les délégués non seulement de toute la J.O.C., mais encore de toute la classe ouvrière de leur petit pays.

Ce jugement constitue le dénouement d'un procès tenu au début de juin.

Chacun voulu donc y participer par des sacrifices et des efforts de conquêtes dans tous les domaines, en constituant des caisses" du pèlerinage en vue d'aider les délégués de chaque section à couvrir les frais de ce grand voyage de plus de huit jours. Les malades ne furent pas les derniers à offrir leurs prières et leurs souffrances pour le succès de cette manifestation ouvrière, de filiale attachement au Saint-Père.

Après avoir été maire de cette municipalité pendant plus de 10 ans, M. Bolduc résignait de ses fonctions de 4 août 1954. Il revenait cependant sur les rangs, comme candidat à la mairie, aux élections municipales de Ste-Euphémie tenue le 11 mai dernier. Il avait alors comme adversaire MM. Ferdinand Boulet et Edmond Bernard et était vainqueur de cette élection avec une majorité de 106 voix. Ceci constituait la première élection à laquelle participait M. Bolduc depuis dix ans puisqu'il avait toujours pendant ce temps été élu par acclamation.

Enfin septembre 1929 arriva. Trois trains, partis des principales grandes villes du pays, emmenèrent les pèlerins à travers Luxembourg puis la Suisse enchantée.

Vers le début de juin, une action en vue de l'annulation de cette élection était tenu contre M. Bolduc par M. Octave Noël de Ste-Euphémie qui mettait sa cause entre les mains de Me Jos. Marineau tandis que M. Bolduc confiait sa défense à Me Flynn de Québec.

Au matin du 16 septembre, le lundi, les trois trains débarquent, leurs joyeuses bandes de jocistes à Lucernes, au bord du fameux lac des Quatre-Cantons. Après avoir assisté à la messe dans deux église en même temps, les jocistes embarquent sur de petits vapeurs qui vont leur permettre de traverser dans toute sa longueur, Nord-Sud, ce joyeux de l'Helvétie.

Le dénouement de cette affaire a donc pris place cette semaine alors que le jugement du procès rendu public donnait gain de cause à M. Bolduc qui reste donc maire de cette petite localité du comté de Montmagny. Les frais de cour restent donc ceux de M. Noël qui avait pris action contre M. Bolduc.

Alors on pouvait admirer Cardijn, tout rayonnant au milieu de ses jocistes dont le bonheur l'enchantait plus encore que les beautés de la nature. "C'est bien leur tour, n'est-ce pas, de pouvoir élever leurs (Suite à la page 22)

Les travaux, commencés lundi matin, devaient se terminer dans la journée de jeudi, soit la journée d'ouverture de l'Exposition. M. Fournier a précisé que les travaux de pavages étaient avec la construction d'une bâtisse de 154 pieds de l'une es améliorations les plus sensibles de l'Exposition de cette année. Les années précédentes les gens étaient obligés de

Perte totale après un tour complet sur elle-même

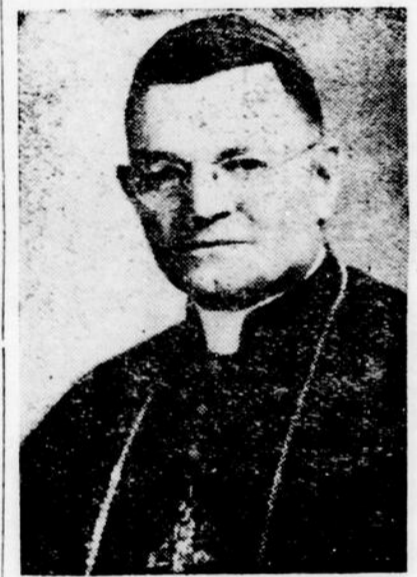
Trois touristes américains, un clergyman accompagné de deux dames, ont vécu une expérience sensationnelle vendredi dernier lorsque la grosse voiture dans laquelle il se trouvaient, capota soudainement, fit un tour complet sur elle-même puis revint sur ses quatre roues. L'incident inusité est survenu vendredi après-midi, 5 août, sur le terrain du garage St-Thomas, à l'entrée ouest de la ville de Montmagny. Personne n'a été blessé, mais l'automobile de marque Oldsmobile est une perte complète.

ture a été remise, que le conducteur se proposait de doubler une voiture lorsque pour éviter de heurter de front une autre automobile, il choisit de se diriger à gauche du chemin, pénétrant en trombe sur le terrain du garage Saint-Thomas. Appercevant un fossé au bout du terrain, le conducteur donna un brusque coup de volant qui lui valu d'avoir pour un instant les sensations d'un aviateur acrobatique. Un peu ébranlés, mais saufs, les trois passagers, continuèrent leur route vers Québec... dans la voiture d'un ami de la vieille capitale.

Il appert, selon les renseignements obtenus au garage Bédard Automobile, où la voi-

Le feu ravage une industrie florissante à Saint-Charles

Les paroissiens de St-Charles se souviendront sans doute très



S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, célébrera la messe pontificale de minuit en la fête de la Vierge de l'Assomption. Cette messe clôturera une grande veillée de prières sur les terrains du Sanctuaire. Le 15 août au soir, vers 8 h., Mgr Pelletier souhaitera la bienvenue à tous les Acadiens venus pour la soirée en leur honneur; il y aura procession aux flambeaux.

long'emps du sinistre incendie qui a détruit une assez grosse manufacture de meubles, vendredi soir dernier.

"Le Meuble Idéal", propriété de M. Maurice Bélanger, était une des industries qui employait une trentaine d'hommes. Le feu a complètement tout rasé, sauf quatre murs de la partie neuve, qui sont restés debout. Construite récemment, cette partie fut brûlée complètement à l'intérieur. C'est là que débuta l'incendie qui fut causée par un "fan" à air, destiné à faire sécher les meubles ou le bois peinturé ou vernis.

d'oeil. Heureusement qu'il ne venait pas car sans aucun doute une partie du village, y compris l'église et la pharmacie, aurait brûlé.

Ce "fan" fonctionne automatiquement; ayant surchauffé, celui-ci mit le feu à des meubles fraîchement vernis et par la suite à toute la bâtisse. Trois employés de nuit étaient là au commencement de l'incendie. Malgré leurs efforts à maîtriser les flammes avec des extincteurs chimiques, on a été obligé de faire venir les pompiers de St-Michel et l'escouade des incendies de Lévis. Les flammes commencèrent à ravager vers 8.15 heures. Les pompiers de St-Michel arrivèrent sur les lieux de l'incendie vers 8.30 heures et ceux de Lévis, vers les 9 heures. On a dû arroser toute la nuit. A certains moments on désespérait car la citerne où l'on pompait l'eau, située sur le terrain du presbytère, baissait à vue

A six heures du matin, les braves sapeurs de St-Michel étaient encore à leur poste. Toute la journée de samedi, il fallu arroser nos forces armées. Il a signalé des faits divers arrivés au cours de sa carrière militaire et qui ont été de nature à démontré le douloureux problème de l'alcoolisme chez l'individu dont la volonté affaibli n'est plus capable d'efforts. Il mit la population en garde contre le snobisme du cocktail, de l'appétitif et du digestif.

Le Dr Jean-Paul Breton, hygiéniste, traita la question de l'alcoolisme sur l'angle médical et prouva par des statistiques que l'alcoolisme était pourvoyeur de la folie, de la tuberculose et du cancer. Les conférenciers furent présentés par Mlle Eveline Bossé, éducatrice hygiéniste du comté et remerciés par MM. les curés Ernest Arsenault et Jules Picard.

Les Lacordaire de l'Islet

Les Révérends Frères se font toujours un plaisir et un devoir d'aider les Lacordaires; à l'occasion de notre assemblée mensuelle de juillet, ils mirent à notre disposition la salle du collège.

Lors de cette réunion, il y eut huit nouveaux membres initiés et quarante-deux changèrent de décoration.

A l'ouverture, deux jeunes talents de L'Isletville, Denyse et Jacqueline Gaudreault jouèrent au piano une valse de Gounod.

Après la prière d'usage, le président, M. Philippe Lacombe, souhaita la bienvenue. Il souligna la présence de Monsieur Aubin Arsenault, ex-président du Cercle de l'Islet et aujourd'hui président du Cercle de Charlesbourg ainsi que de M. Paul Nadeau, de St-Jean Port-Joli. M. Nadeau fut aussi président de notre cercle.

M. Jean Poitras, fils de M. Léonard Poitras fit la conférence. Nous lui devons des félicitations et souhaitons lui de continuer à suivre à l'Université Laval la voie qu'il s'est tracé au Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

La partie récréative débuta par un chant Lacordaire suivi d'une danse mimée par un groupe de fillette. Enfin deux films de l'Oratoire Saint-Joseph intéressèrent beaucoup l'assistance.

(Suite à la page 22)



La photo que nous pouvons voir ici a été prise vers 10 heures, samedi matin. Vous y voyez les ruines encore fumantes. (Photo Jean-Paul Marquis).

● **M. Geo. Lapalme**
(Suite de la page 1)

M. Georges Lapalme

Le chef libéral a commencé son discours en accusant l'Union Nationale d'avoir accumulé en dix ans cent fois plus de scandales que M. Duplessis pouvait en reprocher au régime Taschereau en 1935, après 45 ans d'administration libérale. Il y a cinq ans, dit M. Lapalme, je commençais une tournée d'organisation qui devait me conduire dans tous les comtés de la province. Nous sommes venus ce soir, dans L'Islet, vous dire ce que nous pensons de l'administration Duplessis, vous dire surtout les moyens que prend l'Union Nationale pour conserver le pouvoir à tout prix afin de continuer à enrichir ses amis aux dépens du peuple du Québec.

M. Lapalme cite comme le principal moyen mis actuellement en oeuvre le bill 34 qui a été voté pour empêcher le chef libéral d'aller siéger à l'Assemblée législative.

"Le bill 34 je l'ai vu à l'oeuvre dans Outremont et dans le comté de Laurier. Dans mon comté, nous

avons réussi à empêcher le bill 34 d'accomplir parfaitement son oeuvre néfaste, mais dans Laurier nous n'avons pas pu faire face victorieusement aux revolvers et aux gangsters. Le résultat est que dans Laurier il y a eu, dans certaines boîtes, plus de votes pour le candidat de l'Union Nationale que d'électeurs venus voter".

M. Lapalme accuse l'Union Nationale d'avoir préparé dans Laurier une formidable organisation pour voler l'élection. "M. Duplessis, dit-il, ne parle pas de cela dans ses conférences de presse. Il aime mieux faire des farces pour ne pas répondre aux accusations précises que j'ai portées contre les officiers rapporteurs de Laurier qui ont admis avoir initialé d'avance, au mépris de la loi, les bulletins de vote. Je le répète, la seule organisation pour voler l'élection dans Laurier était celle de l'Union Nationale dont M. Duplessis est le chef".

Le chef libéral a ajouté que si les organisateurs libéraux dans Laurier avaient une marque dans la main c'était parce que, dans les élections précédentes les officiers de l'Union Nationale dans les polls s'emparaient des procurations et les remettaient à l'orga-

nisation de l'Union Nationale.

C'est à cause de tout ce banditisme électoral, ajouta M. Lapalme, qu'il importe d'organiser fortement les libéraux dans tous les comtés de la province. Seule une organisation de citoyens à faire triompher leurs droits peut empêcher le vol des élections générales.

Parlant ensuite de l'administration générale de la province, M. Lapalme déclare que jamais les trusts n'ont été aussi puissants que sous l'Union Nationale. C'est de la caisse de ces trusts que l'U. N. retire la plus forte partie du fonds électoral qui sert à l'achat des élections. C'est pour plaire aux trusts que l'Hydro-Québec, avec la permission de M. Duplessis, se prépare à vendre le service du gaz à Montréal à des intérêts américains.

"Gens de 50 ans, dit le chef libéral, avez-vous connu auparavant une époque où la corruption politique s'étale aussi ouvertement et où les députés sont si riches. Je vous l'ai dit déjà: les scandales sous l'administration Duplessis sont cent et deux cents fois plus nombreux que sous l'administration Taschereau que M. Duplessis vilipendait pour s'assu-

rer le pouvoir en 1935.

M. Lapalme accuse M. Duplessis d'avoir établi partout dans Québec une rigide dictature qui se fait sentir pesamment dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les municipalités et dans les Commissions scolaires.

Parlant des discours du premier ministre qui vante la prospérité dont jouit la province de Québec sous l'Union Nationale, M. Lapalme se demande comment il se fait qu'au milieu de tant de prospérité il y ait 175,000 chômeurs dans la province. Malgré cette prospérité, les produits agricoles se vendent mal et les Commissions scolaires qui avaient accumulé une dette de \$100,000,000 en 45 ans de régime libéral se sont endettées de nouveau de \$150,000,000 depuis que M. Duplessis a fait voter la loi permettant au gouvernement de payer les dettes scolaires, il y a 3 ans. La dette municipale est passée de \$400 millions en 1944 à \$800,000,000 en 1955. Et si, comme le dit M. Duplessis, la province est si prospère, comment se fait-il que son gouvernement ait accumulé en trois ans un déficit global de \$84,000,000.

La raison de ces déficits, M.

Lapalme le trouve dans le favoritisme qui enrichit les amis de l'Union Nationale au détriment du peuple. Il cite comme exemple de ce favoritisme le fait que le gouvernement a acheté de M. Gérald Martineau pour \$55,000,000 de machines diverses, de papier carbone, etc. M. Taschereau administrerait la province avec \$30,000,000 par année et il a laissé des oeuvres. Pourtant le gouvernement de l'Union Nationale a acheté de M. Martineau des marchandises dépassant en valeur le budget annuel de la province en 1935. Il y a \$46,000,000 dans les comptes publics sur lesquels l'opposition libérale ne peut obtenir de détails.

M. Lapalme parle de la tenue de livres de la province sous l'Union Nationale. On trouve encore à l'actif le pont Duplessis tombé dans le St-Maurice en 1950 et l'ancienne voie carrossable du pont de Québec qui avait coûté \$100,000 et qui a été remplacée par une autre au prix de plus de \$5 millions.

Le chef libéral accuse l'Union Nationale de n'avoir jamais passé une loi pour donner de l'argent aux cultivateurs. Tout ce que le gouvernement veut c'est de prêter de l'argent. Il fait des endettes des cultivateurs, au point que ces derniers doivent avoir deux métiers pour vivre.

Relativement aux industries, M. Lapalme dit que sur 112 nouvelles venues de l'étranger au Canada 95 sont allées dans l'Ontario et 17 dans notre province. L'Ontario est en voie de devenir un vaste empire industriel à notre détriment et par la faute de notre gouvernement.

Nos ressources naturelles s'en vont à l'étranger enrichir les autres. Le fer de l'Ungava file tout droit sur Cleveland, passant au nez des Québécois qui en sont les propriétaires.

M. Lapalme a promis aux cultivateurs de leur donner des conventions collectives telles que le réclame l'U.C.C. et les agronomes. Comme programme, il a offert une saine administration aux électeurs. L'administration libérale mettra fin à la corruption et la politique sera la chose de tous et non pas des amis.

● **Le soin des**

(Suite de la page 14)

cuve. Une fois le surplus d'eau écoulé, on porte la blouse à sécher sur la corde ou dans la salle de bain. On la dispose soigneusement sur un cintre et l'on ferme le bouton du haut pour qu'elle pende bien droit.

C'est aussi le moment de s'occuper des faux plis. On les aplatit avec les doigts, et on lisse col et poignets. La blouse séchera tel que. En voyage, quand on ne dispose pas de fer, une blouse ou une robe de "Terylene" peuvent très bien se porter sans avoir été étrepassées. D'ordinaire, cependant, une légère retouche au fer à vapeur améliore l'apparence. Le cran "rayonne" est celui qui convient.

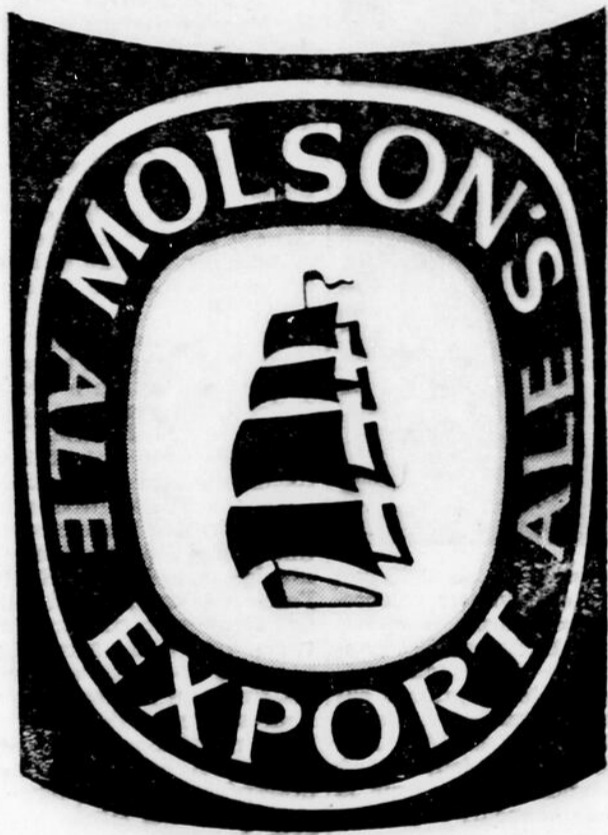
Un autre miracle que beaucoup attendent des tissus synthétiques, c'est qu'ils demeurent indéfiniment frais et clairs sans être lavés à fond. Eh bien, voilà qui est impossible! Tout vêtement, quelle que soit sa composition, doit être bien lavé et bien rincé.

De l'eau assez chaude pour bien nettoyer et une bonne mousse de savon sont indiqués. Là où l'eau est dure, on emploiera un adoucisseur pour empêcher que le savon coagule et colle au linge. Les parties les plus souillées peuvent être frottées à l'aide de savon ou de détergent concentré. Aussi solide humide que sec, le "Terylene" ne bronchera pas à ce rigoureux traitement. Rincer à fond, à l'eau chaude et claire, pour faire disparaître toute trace de savon.

L'eau de Javel et autres décolorants peuvent tout aussi bien s'employer avec le "Terylene" blanc qu'avec d'autres tissus, mais il faut se rappeler que les solutions trop fortes affaiblissent la fibre, tout comme le coton ou la toile. On emploiera la quantité recommandée pour le coton.

Cette nouvelle fibre de fabrication canadienne est vraiment merveilleuse pour l'été. Elle résiste au froissement et les vêtements qui en sont faits restent frais, même par temps chaud; elle est solide et durable; elle sèche vite et réduit le repassage à un minimum. Toutes ces qualités sont offertes en retour de bien peu: un soin approprié et raisonnable!

Sur la Bouteille
Une nouvelle Etiquette



Dans la Bouteille
La même bonne Bière

La nouvelle étiquette métallique, aux couleurs bleu, blanc, rouge et or, rehausse maintenant de son éclat les bouteilles de la fameuse Bière Molson's Export. Elle vous invite à continuer de savourer cette Bière dont le goût fin et riche et la qualité sont inchangés. Molson's Export est depuis toujours la bière favorite des Canadiens.

arrière
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT



GROUPE COSMOPOLITE. — Une trentaine de cadets d'aviation des universités qui s'entraînent avec le CARC à l'école de Kingston durant l'été ont récemment visité le site historique de Fort Henry. Autour de la mascotte du nom de "David", chèvre adoptée par la garnison du fort, on remarque, de g. à d.: le cadet d'aviation T. C. Sutton, des îles Anglo-normandes, le garde R. J. Davis, de Shaffies Locks, Ont. (étudiant à l'université Queen's), le caporal Ronald Steward, de Toronto, (joueur de football à l'université Queen's), le cadet d'aviation Paul Russell, de Whitehorse, Yukon, l'officier-pilote B. G. Moffatt, des Antilles, et le cadet d'aviation S. M. Hasien, de Trinidad. (Photo de la Défense nationale).

● **Un moyen de**
(Suite de la page 14)

Des années durant l'immense roue avant prévalut, mais seul un athlète en forme pouvait manoeuvrer un tel véhicule. Ensuite, on expérimenta la roue arrière très élevée. Enfin, lors de l'emballement des années 90, la bicyclette trouva sa forme définitive.

Les finis des premières bicyclettes ne soutenaient guère la comparaison avec ceux d'aujourd'hui, durables et lustrés à souhait. Dans les fabriques canadiennes, leur peinture constitue une opération réglée scientifiquement et chaque étape de l'émaillage est contrôlée en laboratoire. Les pièces destinées à briller, plaquées au nickel ou au chrome, ont un fini antirouille de longue durée et de belle apparence et autres parties colorées sont en caoutchouc, en bois, en aluminium, en acier, en cuivre avec deux couches d'émail.

Les cyclistes ne traitent jamais leur bicyclette comme un jouet. Moyen de transport léger, pratique et agréable, elle exige une fabrication aussi soignée que l'automobile.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur



Quelle transformation! Les os se passent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou encaissé, disparu est air de squelette anémiant, dû à un appétit diminué par manque de fer. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence.

Ils remercient Ostrax qui renferme fer, vitamine B₁₂, calcium, aide à enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion, ainsi le manger donne plus de force et nourriture. Aide à recouvrir les os décharnés.

Acquérez la silhouette élégante

Si vous engraissez, votre ligne s'améliore aussi. Les Tablettes Ostrax aident à restaurer vite le corps "amaigri" par une déficience de fer. Format d'introduction, 60c seulement. Toutes pharmacies.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

TRANSPORT GENERAL
— PIERRE — SABLE
— GRAVIER A CIMENT

- Excavation —
- Terrassement —
- Remplissage —

PAUL BRETON

11, rue Taché, Tél.: 523.
MONTMAGNY

Funérailles de M. Louis Bernier

Un bel hommage a été rendu lundi le 8 août, en l'église St-Thomas de Montmagny, à M. Louis Bernier, décédé à sa résidence le 5, à l'âge de 79 ans. Le défunt qui était un citoyen avancé, un homme connu et estimé était l'époux en premières nocces de feu dame Marie-Anne Deladurantaye, et en secondes nocces de dame Maria Blouin, qui lui survit.

Outre son épouse, le regretté disparu laisse dans le deuil, ses fils: Philippe de Montréal; Ernest de Montmagny; Paul-Emile, de St-Jude; Napoléon, de Montréal; et Michel Bernier, de notre ville. Il était aussi le père de la Revue Soeur St-Ernest du Sacré-Coeur, des SS. Jeanne d'Arc, de Courville; et de Mmes Sylva Davalérien Lafrenais (Camilla), de St-Jude.

Parmi ses beaux-frères et belles-soeurs: Aldéric Morin, M. et Mme Joseph Deladurantaye Nap. Ringuet et Jos. Gaumont, Montmagny; Mme Oscar Gaumont, Montréal; Mme Arthur Fournier, Trois-Rivières; Mlle Emma Deladurantaye, Cap St-Ignace; Mmes Wenceslas et Edmond Bernier, de notre ville; Mme Michel Bernier, Montréal. En outre, M. et Mme Georges Blouin, Lévis; Mlle Régina et Gertrude Blouin, Québec; Mme Albert Bonchard, St-Romald; Mlle Blanche et Laurette Blouin, de Lévis. Ses gendres: MM. Sylva Danne et Valérien Lafrenais. Ses belles-filles: Mmes Paul-Emile Bernier (Olive Deschênes), et Philippe Bernier (Maria Brillon), Montréal. Ses petits-enfants: Amariel, Louise, Diane, et Pierrette Bernier; Maurice Pierre, Ginette, et Marielle Danne. Lui survivent en outre plusieurs neveux et nièces.

De nombreux citoyens, hommes d'affaires, représentants d'entreprises groupements, parents et amis figuraient dans le cortège et à l'église, M. Aldéric Morin, beau-frère du défunt portait la croix. MM. Paul Bernier, Gaston Bernier, Paul Ringuet, Daménil Gaumont, Raymond Blouin, Adrien Blouin, tous neveux, étaient les porteurs du corps. A l'église, Mgr A. Païnchaud, P.D., V.E., présida la levée du corps, pendant que le service fut célébré par M. Adrien Forgues, assisté de MM. les abbés Léon Laplante et J.-A. Anclil, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, M. l'abbé Uric Turcotte, curé de St-Louis de Courville, le R. F. Basilien, S.C., du Collège du Sacré-Coeur, de notre ville.

Dans la nef, on voyait plusieurs religieuses des S. S. Jeanne d'Arc, de Courville.

Au départ des salons funéraires Ruelland pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses fils, ses beaux-frères, ses gendres ci-haut mentionnés. Ses neveux:

Marc Jones, Jean-Paul, Charles, et André Blouin, de Lévis; Geo-Henri Gaumont.

A la suite des membres de la famille on remarquait: le Rév. Frère Raymond, C.S.C., de Montréal; S. H. le maire Lou's-O. Roy, Alexandre Chouinard, C.R.; Jules Fréchette, Jos. Bélanger, Proculus Gaumont, Paul-N. Boulet, R. Boulanger, Adélard Gaudreau, J.-Chs Bernier, Laurent Collin, Roch Bernier, Raymond Collin, Jos. Pouliot, Lucien Nicole, Robert Picard, Jean-Louis Gaudreau, Nap. Beaudoin, Charles Lavoie, René Proulx, Jos. Lachaine, Gérard Goulombe, Lucien Goulombe, Laurent Boulet, Raoul Fournier, Adrien Clave, Thomas Lacombe, Jos.-C. Després, Nap. Dionne, Pierre Nicole, Lionel Deladurantaye, Wellie Paquet, Georges De-nauff, Albert Gendron, Alph.-Emile Fournier, Alfred Dion, jr; Bernard Caron, Nath. Deladurantaye, Cap St-Ignace; Philippe Nicole Sr; Maurice Cloutier, Lionel Gamache, Chs-Eugène Létourneau, Amédée Boulanger, J.-A. Létourneau, Québec; Amédée Gamache, Marcel Morin, Proculus Laboné, Armand Boulet, David Caron, Amédée Goulombe, Evariste Caron, Laurent Paquet, E.-E. Jacques, Ernest Bernatchez, Réal Morin, Georges Boulanger, Candide Boulet, etc.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Marcel Ruelland de notre ville.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos sincères condoléances.

SAVEZ-VOUS QUE

Tout enfant devrait prendre chaque jour une dose de vitamine D, afin d'assurer le développement normal de ses dents et de ses os.

— ★ —
Immédiatement avant de toucher de la nourriture, il faut bien se laver les mains. Il faut se laver les mains de nouveau après s'être touché les cheveux ou s'être servi d'un mouchoir.

L'ascension du mont Robson réussie

JASYER, Alta, août — Deux Américains, Fred Ayers et Dick Irvin, ont accompli avec succès l'ascension du redoutable Mont Robson, en Colombie-britannique. Les alpinistes ont suivi pour atteindre le sommet des Rocheuses canadiennes le même parcours qu'avaient tracé en 1913 la

première équipe qui tenta d'atteindre au sommet de cette montagne. On a mis 16 heures à franchir le dernier palier. Tandis que nos deux alpinistes célèbres leur victoire, un autre groupe, composé de 150 membres du Club Alpin Canadien, vient d'établir un camp provisoire près du lac Berg et se prépare à tenter lui aussi de vaincre le sommet du Robson. Si ce pic n'atteint pas en hauteur la moitié de l'Everest, il ne comporte pas moins des obstacles que seule réussissent à vaincre les alpinistes rompus à la vie en montagne.



D'un goût exquis, d'une propreté parfaite, tels sont les Biscuits Montmagny conçus dans un atelier des plus modernes. — Partout au Canada et aux Etats-Unis, les Biscuits Montmagny sont appréciés de toutes les familles.

Demandez à votre épiciers la gamme complète de nos biscuits.



BISCUITS

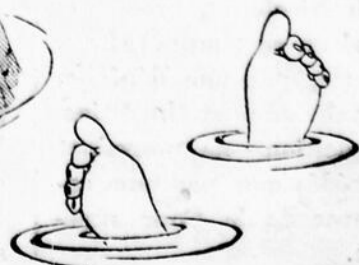


MONTMAGNY

BISCUITS MONTMAGNY INC.



COMBATTEZ LA CHALEUR!



POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

UNE FRAUDE ELECTORALE

No 83

- REMONTANT A 1881 -

ALORS qu'il comptait quatre-vingt-deux ans d'âge, l'honorable Philippe-Auguste Choquette céda ses souvenirs à Rumilly pour être publiés — en 1936 — sous le titre: *Un demi-siècle de vie politique*, par la Librairie Beauchemin, Ltée, de Montréal, et c'est de ce captivant volume que — sans parti pris — nous avons relevé, à votre intention, ami lecteur, les grandes lignes du fait qui suit et qui nous prouve, une fois de plus, que reste à jamais juste le fameux énoncé de Kant, soutenant que l'intérêt est le plus grand producteur d'énergie qui soit.

On se souvient que M. Nazaire Bernatchez (à l'origine basque; Barnèche, dont le premier à nous venir, Jean Barnèche, né en 1700, à Saint-Martin-de-Bayonne, en France, épousa Marie Chrétien, à Pointe-à-Lacaille, le seize novembre 1739) avait fait construire, en 1875, à Lévis (Chantiers Davie), au coût de seize mille dollars, le *Montmagny*, tout premier caboteur à vapeur de chez nous et qui, deux fois la semaine, couvrait la distance qui existe entre notre localité et Québec, tout en desservant l'Île-aux-Grues, la Grosse-Île, Berthier et St-Jean-de-l'Île. Or, le même riche cultivateur des nôtres, qui était alors aussi maire de Saint-Thomas et franc libéral, fut élu au provincial, le deux décembre 1881, battant le docteur Napoléon Fortin par une majorité de six voix, mais ce dernier (ancien rouge, de ceux qui avaient lâché le gouvernement Joly) fit procéder à un nouveau dépouillement du scrutin par le juge Angers, qui écarta, estima comme irréguliers des votes en faveur de M. Bernatchez, si bien que le docteur Fortin gagnait ainsi par quatre voix... Homme à ne pas se laisser rouler, M. Bernatchez ne voulut pas accepter comme définitive la décision du juge Angers. L'élection fut contestée, M. Bernatchez confia la chose à son ami, le jeune avocat P.-A. Choquette, qui avait comme conseil François Langelier.

M. Joseph Nicole, l'un des plus anciens et des plus considérés citoyens d'alors, en sa qualité de juge de paix, fut appelé à présider l'enquête préliminaire. Il lui fallait nécessairement les bulletins que le greffier L.-H. Huot avait en sa possession. Ce dernier, sur la recommandation de ses avocats, A.-J. Bender et L.-N. Belleau, se refusa à la demande de Joseph Nicole, et, procureur général en ce temps-là, L.-O. Loranger, par une dépêche, soutenait que les bulletins en question ne pouvaient être cédés que par une ordonnance de la Cour supérieure.

A n'en pas douter, chez nous comme ailleurs, les disputes électorales - dues à la trop chaude partisanerie - ont toujours existées et, bien qu'elles aient heureusement perdu de leur intensité, vivront aussi longtemps qu'il y aura des "bipèdes sans plumes" sur notre planète. — De ces discussions colorées, celle que voici est aujourd'hui vieille de trois quarts de siècle.

On devine un peu la *chaleur* que dut développer pareille obstination.

Les avocats du plaignant réclamèrent l'arrestation du greffier L.-H. Huot. Cultivateur avant tout, M. Nicole, va de soi, connaissait bien peu la loi, mais, homme de tact, il étudia le Code criminel, pour en déduire logiquement que c'est au magistrat de décider en matière criminelle, quand la Cour suprême ne se peut prononcer qu'en "contestation électorale proprement dite". M. Nicole fit donc écrouer M.

moins nombreux et moins généreux. Le troisième jour, quelques sympathisants seulement se montrèrent et Huot, trouvant "le jeu dur", de plus en plus assommant,

Par R. PERUSSE

céda, offrit de "remettre les urnes", si on le rendait aux siens.

Au su de tous, Huot était un sérieux individu.

Maîtres Choquette et Langelier cédèrent à leur tour et, Huot s'étant rendu à sa

salis, montraient des marques "de nature à faire connaître les noms des votants". Vingt et un (21) autres n'étaient pas signés par le sous-officier rapporteur, donc, nuls.

Preuve faite, les six bulletins signés par le sous-officier et maculés étaient propres à l'heure du dépouillement de tous les votes dudit poll, et les non initialisés n'étaient pas dans l'urne, mais y avaient été mis à la place des vingt et un bons, enlevés. La fraude était établie: "un inconnu avait ouvert la boîte", annulé six votes et

cessaire". La preuve établie pour les six bulletins marqués fut suffisante à démontrer fraude aussi en regard des vingt et un autres. Les six premiers votes, renversés en faveur de M. Bernatchez, et "quelques autres changements" lui apportèrent majorité d'une quinzaine de voix.

Pour être fils de Normands et de Bretons, nos ancêtres se faisaient "deux fois têtus et excessivement tranchants. Il n'est partant pas étonnant qu'ils aient toujours mis tant d'opiniâtreté à la sauvegarde de leurs droits et que l'on ait à la fois rencontré chez eux un grand nombre d'aveugles volontaires...

Ville depuis 1883, Montmagny est le chef-lieu du comté du même nom et, depuis toujours, nous assure-t-on, connut de chaudes élections qui se gagnèrent en général par de faibles majorités. Le fait explique bien pourquoi tous les yeux se tournaient vers notre localité, aux heures de l'appel au peuple.

En ce temps-là, ceci dit pour tout honnêtement établir les choses, le Cercle Catholique de Québec avait pour président Clément Vincent, gérant de l'Asile de Beauport, et s'alliait "aux curés bleus", que soutenaient l'évêque de Trois-Rivières, Mgr L.-F.-R. Laflèche, et celui de Montréal, Mgr Ignace Bourget, et ses membres se livraient à une campagne, à la critique de l'Université Laval, visant en particulier François Langelier, alors professeur de Droit. Pour mieux voir, rappelons-nous que Langelier se plaignit que des prêtres s'étaient servis de la chaire de vérité pour une propagande électorale en faveur d'Hector Langevin contre un M. Tremblay, dans Charlevoix, en 1875, plainte que le juge Routhier renvoya, "faute de preuve", tout en soutenant que, "jouissant de l'immunité ecclésiastique, tout curé pouvait dire en chaire ce qu'il voulait, sans avoir à répondre devant les tribunaux civils". On sait que, par la suite, la décision du juge Routhier fut renversée par la Cour Suprême, ce qui annulait l'élection en question, au grand mécontentement du Cercle Catholique de Québec, des *Ultramontains*, surnom que portaient ses membres. Puis survint l'ambition — bien légitime, admettons-le — de Montréal d'avoir son université française... On en fit une sauce politique "qui prit fond", c'est le cas de le dire.

Les conservateurs se firent alors tout louer pour Mgr Bourget, quand les libéraux en firent tout autant à l'adresse de Mgr Taschereau... Et ce fut, en France, le scan-

(Suite à la page 22)



● LE PALAIS DE JUSTICE ET LA PRISON DE MONTMAGNY — où fut, en 1881, interné le greffier L.-H. Huot, qui s'obstina durant trois jours à ne pas vouloir remettre aux autorités, pour un recensement, l'une des urnes contenant les bulletins de vote. — (Photo R. Pérusse).

Huot "jusqu'à production des bulletins". En dépit de l'*habeas corpus* demandé par les avocats du greffier, le juge Angers refusa l'élargissement, pour aussi longtemps que le détenu s'obstinerait à ne pas répondre au désir de Joseph Nicole.

Pour sa première journée de claustration, Huot connut certaines douceurs: ses amis lui apportèrent, avec leurs félicitations, boissons et cigares; mais, au lendemain, l'enthousiasme tomba chez ses partisans, qui se firent

parole donnée, l'enquête se poursuivit... et l'affaire fut plaidée, en 1883, à la Cour supérieure de Québec. L'officier rapporteur Lépine vit tomber les procédures prises contre lui; l'élection du docteur Fortin fut annulée, frais et dépens restant à sa charge, et Nazaire Bernatchez devint le député de Montmagny.

Du juge Routhier l'exposé se résumait à: — Vingt-sept (27) bulletins écartés. Six (6) de ceux-ci, portaient la signature du sous-officier rapporteur, mais s'offraient

substitué aux vingt et un "authentiques" vingt et un "blancs". Le sous-officier rapporteur déclara d'ailleurs qu'il n'aurait "jamais admis de bulletins marqués de cette façon".

Non scellée, la boîte aux bulletins (du dit poll) était restée toute la nuit durant sur le bureau du shérif, avec les autres apportées par d'autres sous-officiers rapporteurs et "dont les clefs étaient interchangeables". Fraude facile à commettre... et "le flagrant délit n'était pas né-



Mlle SHARON MORRIS, téléphoniste à Niagara-sur-le-Lac, fait visiter à un scout de 11 ans, le jeune Kent Boucock, le central que la Compagnie de téléphone Bell a monté spécialement pour le Jamboree mondial des scouts qui se tiendra au cours du mois d'août à Niagara-sur-le-Lac.

Central téléphonique exclusif au Jamboree mondial des scouts

Un central téléphonique sera aménagé pour desservir un secteur d'un mille carré sur lequel s'élèveront les tentes de campement du huitième Jamboree mondial des scouts, cet été.

Ce central — qui portera le nom approprié de "Jamboree, Ontario" — n'existera que durant les 10 jours de la réunion géante des scouts, soit du 18 au 28 août. Sitôt le camp terminé, le central sera démonté.

Environ 10,000 scouts et leurs chefs, provenant de quelque 50 pays, sont attendus au Jamboree. Ils s'installeront sur un terrain qui sert présentement à des manoeuvres militaires, et qui est situé sur les bords de la rivière Niagara, à proximité de cette localité de 2,100 âmes.

Le central temporaire qu'aménagera la Compagnie de Téléphone Bell du Canada sera inscrit à tous les centres d'interurbain sur le continent nord-américain. Pour atteindre le camp, par téléphone, on n'aura qu'à composer le numéro de l'interurbain, puis à demander "Jamboree, Ontario".

L'appel sera reçu au central téléphonique logé au centre récréatif de Niagara; un message sera ensuite expédié à l'un des dix secteurs du camp, et la personne désirée sera avisée qu'un appel lui étant destiné a été reçu au central.

La compagnie Bell établira également un circuit de relais radiotéléphoniques à ondes micrométriques pour permettre aux télédiffuseurs de transmettre des programmes de télévision du camp.

Cette installation consistera en un tour temporaire de laquelle les émissions seront dirigées vers le pylône de relais radiotéléphoniques à ondes micrométriques de la compagnie, à Fonthill. De là, les émissions seront transmises par le circuit régulier Buffalo-Toronto.

L'outillage du central téléphonique comprendra un tableau à trois positions pouvant servir 200 téléphones et relié à 39 lignes vers l'extérieur. Il y aura 20 téléphones publics en plus des téléphones privés installés au quartier général scout, aux quartiers des sous-camps et aux divers bureaux de service tels que l'hôpital, la cantine, les camps des aumôniers, la police et les services de transport et de voyage. Ce sont les téléphonistes de l'interurbain à St. Catharines qui achemineront les appels destinés à l'extérieur.

La compagnie Bell fournit aussi des circuits radiophoniques pour les émissions diffusées du camp, un service de télétypes, et un service de téléphone routier stationné sur la plage du lac Ontario, tout près du camp, quand les scouts se baigneront.

Le représentant de la compagnie Bell au Jamboree sera M. J.-S. Cruden, de Toronto, un employé de la compagnie Bell qui fait partie depuis longtemps du mouvement scout.

Bien que les scouts doivent accourir d'une cinquantaine de pays et qu'ils parlent une vingtaine de langues, la moitié d'entre eux seront des Nord-Américains, et la plupart parleront l'anglais. Il y aura 3,500 Canadiens, 1,500 Américains, et 1,000 délégués du Royaume-Uni. Les deux langues officielles seront l'anglais et le français.

Exposition de travaux domestiques

Ste-Anne de la Pocatière — (D. N. C.) — L'exposition annuelle de travaux domestiques présentée par le Cercle de Fermières de Sainte-Anne de la Pocatière aura lieu la semaine prochaine, les 16 et 17 août, à l'École Supérieure d'Agriculture. Les salles de l'exposition seront ouvertes au public à partir de 8.30 heures p.m., le 16. Le lendemain, le 17, le public pourra visiter l'exposition de 10.00 heures a.m. jusqu'à 4.30 heures p.m.

La grande veillée de famille aura lieu, mardi soir le 16 à 8.30 heures à l'École Supérieure d'Agriculture. Un programme de choix a été préparé pour la circonstance. Les juges de l'exposition adresseront la parole. La soirée est sous la présidence de Madame Louis de Gonzague Fortin, présidente du Cercle de Fermières de Ste-Anne.

POUR AUGMENTER VOS VENTES, ANNONCEZ DANS LE "COURRIER DE MONTMAGNY"

Evolution du Comité provincial de défense contre la tuberculose

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose a procédé à la réorganisation de ses cadres et groupe désormais neuf directeurs médecins et six non médecins élus par l'assemblée générale, plus le sous-ministre de la Santé, le docteur Jean Grégoire, et le directeur des services antituberculeux de la province le docteur J.-A. Vidal (ex-officio). Le but? Intéresser autant que possible toutes les classes et toutes les régions à la lutte antituberculeuse moderne. La solution des problèmes médicaux sera laissée, comme il se doit, aux physiologistes qui forment la section scientifique, mais il y a les problèmes médico-sociaux ou sociaux dont l'envergure ne cesse de s'accroître maintenant que la tuberculose est définitivement reconnue comme une maladie guérissable. Un sous-comité de réadaptation a donc été constitué qui comprend des laïques comme des médecins, cependant qu'un autre sous-comité, également mixte s'occupera spécialement de la campagne du timbre de Noël dont l'objet est de soutenir le travail de prévention et de dépistage poursuivi par les ligues.

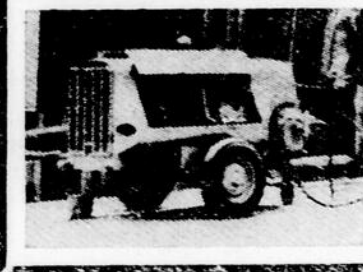
Dr Aimé GAGNON

Les directeurs médecins élus sont les docteurs: Alphonse L'Espérance, directeur médical de l'Hôpital Laval, président; Hervé Beaudoin, directeur médical de l'Hôpital-Sanatorium Cooke, vice-président; Armand Frappier, directeur de l'Institut de Microbiologie et doyen de l'École d'Hygiène de l'Université de Montréal; Gaétan Jarry, directeur médical de l'Institut Bruchési de Montréal; F.-Learn Phelps, directeur médical de la division de Santé-Agathe du Royal Edward Laurentian Hospital; Marcel Verschelden, directeur médical de l'Hôpital-Sanatorium Saint-Joseph de Rosemont; Herman Gauthier, médecin-directeur du Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli; Aimé Gagnon, directeur médical du Sanatorium Bégin; J.-T. L'Ecuyer, de Maniwaki, président de la Fédération des ligues antituberculeuses de l'Outaouais (le docteur L'Ecuyer est ici le seul qui ne faisait pas antérieurement partie

du Comité). Nous avons déjà mentionné les docteurs Jean Grégoire et J.-A. Vidal, nommés d'office. Le docteur Philippe Landry, réélu secrétaire-trésorier, siège à l'exécutif avec les docteurs L'Espérance et Beaudoin.

Quant aux directeurs laïques, nouveaux venus au Comité provincial, ils se sont aussi intéressés de façon active au mouvement antituberculeux. M. Charles-J. Dupuis, I.B., courtier en assurances agréé, en plus d'être un homme d'affaire très en vue de la métropole, est membre du conseil d'administration de l'Institut Bruchési et gouverneur de la Clinique du BCG de Montréal. Mre Georges Pelletier, avocat, conseiller du Barreau de Québec, est le secrétaire de la Ligue Antituberculeuse de cette même ville. M. Henri Ferron, C.A., de René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie, des Trois-Rivières, membre du Conseil de l'Insurrection publique de la province de Québec, a toujours prêté un dévoué concours aux dirigeants de la lutte antituberculeuse en Mauricie. M. J.-Adéard Gagnon, président de la Cie J.-Adéard Gagnon & Fils Ltée, de Dolbeau (commerce de bois et de matériaux de construction, avec chantiers à Girardville), représente son secteur dans la Fédération des ligues antituberculeuses du Lac St-Jean, du Saguenay et de Charlevoix. M. J.-Roméo Gagnon, de Saint-Sébastien, de Frontenac, inspecteur sanitaire, ancien maire et préfet, est le vice-président de la Fédération des ligues antituberculeuses des Cantons de l'Est. M. Eric-W. Michaud, de Noranda, directeur du personnel à la Noranda Mines Co. Ltd, est président conjoint de la campagne du timbre de Noël au Temiscamingue.

Le nouveau bureau de direction du Comité provincial de défense contre la tuberculose a eu une première réunion en juin et il en aura une deuxième en septembre. Les sous-comités sont formés comme suit: section scientifique, les docteurs Armand Frappier, Gaétan Jarry et F.-Learn Phelps; réadaptation, les docteurs Marcel Verschelden et Aimé Gagnon, M. Charles-J. Dupuis et Mre Georges Pelletier; timbre de Noël, les docteurs Herman Gauthier et Jean T. L'Ecuyer, MM. Henri Ferron, J.-Adéard Gagnon, J.-Roméo Gagnon et Eric-W. Michaud.



COMPRESSEUR A LOUER
avec
MARTEAUX A AIR
à l'heure ou au contrat
GARAGE LEANDRUS
THIBAUT
105, rue St-Jean-Baptiste
TEL.: 314 — MONTMAGNY

IRVING VOUS ÉPARGNE \$5.81



Pas besoin d'être banquier, comptable agréé ou mathématicien pour savoir qu'à la longue la meilleure gazoline qui soit constitue l'achat le plus profitable pour l'automobiliste.

Et Irving Plus reste la gazoline la plus puissante au Canada; elle possède le plus haut indice d'octane, donnant jusqu'à 17% plus de puissance... avec un surplus d'économie.

Mais vous pouvez épargner encore plus en utilisant, à la fois, Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco. Des essais sur route ont prouvé que Irving Plus et l'Huile à Moteur Velco* — les deux ensemble — vous épargnent jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

Renseignez-vous chez votre marchand Irving dès aujourd'hui. Commencez à épargner jusqu'à \$5.81 tous les 1,000 milles.

* L'Huile à Moteur Velco Triple-10 — idéale pour les nouvelles voitures et les moteurs en bon état — augmente le millage jusqu'à 13%.

Velco et Velco Heavy Duty — les huiles à moteur les plus populaires dans l'est du Canada.



IRVING OIL COMPANY LIMITED

W3.6F

A VENDRE

Equipement de bureau USAGE

Machines à comptabilité et à additionner "BURROUGHS" électriques et manuelles.

Calculateur électrique "MONROE".

Clavigraphes "ROYAL" et "UNDERWOOD"

Duplicateur électrique "GESTETNER" avec cabinet

TRES BELLE VALEUR — PRIX AVANTAGEUX

S. V. P. vous adresser à:

Biscuits Montmagny Inc. — Tél.: 188

Cercueils Montmagny Inc. — Tél.: 51

J. Bte Buteau, jr. 2, rue Couillard. — Tél.: 169-W

BERTHIER-EN-BAS

Mariages

—M. Pierre Boucher de Québec a épousé Mlle Noëma Boucher de cette paroisse. M. Omer Boucher de Québec était le témoin de son fils et M. Oscar Boucher accompagnait sa fille. Le mariage a été béni par M. l'abbé Joseph Rochette, vicaire à St-Roch de Québec, oncle du marié.

—M. Léo Goulet fils de M. et Mme Nérée Goulet à Mlle Noëlla Labranche fils de M. et Mme Adelard Labranche.

—M. Charles Lynch fils de M. et Mme Wellie Lynch à Mlle Monique Coulombe fille de M. et Mme Victor Coulombe de St-Thomas de Montmagny.

—M. Gérard Parker de Saint-Raphaël fils de M. et Mme Ernest Parker à Mlle Noëlla Boucher fille de M. et Mme Adolphe Boucher de cette paroisse.

Le mariage a été béni par le Rév. Père Marie-Joseph Paquet, O.P., de St-Hyacinthe. Ils résideront à Springfield, Mass.

A tous ces couples nos meilleurs vœux de bonheur.

Départ

Les familles de MM. Roland et Robert Côté nous ont quitté pour aller demeurer à St-Emile de Guyenne, Ajtibi, Ouest.

Va-et-vient.

—M. et Mme Nazaire Bossé et leur fils de St-Jean Iberville chez Mme Napoléon Bossé et autres parents.

—M. et Mme Elzébert Dufour et leur fils de Québec de passage chez M. Georges Dufour.

—Mlle Alice Bilodeau est de retour d'un voyage à Rivière-Neuve.

—M. et Mme Donald Buckley de Chicago, passe quelque temps parmi nous.

—M. et Mme Aimé Blais et leur fils de St-Jean Iberville chez sa mère Mme Emile Blais.

SAINT-PAUL

Mariages.

—M. Gérard Collin fils de M. et Mme Ovide Collin de Notre-Dame du Rosaire et de Mlle Gertrude Gagnon fille de M. et Mme Ovide Gagnon.

—M. Gérard Samson fils de M. et Mme Joseph Samson de St-Pierre de Montmagny et de Mlle Marie-Marthe Morin fille de M. et Mme Alphonse Morin.

—M. Philippe Proulx fils de M. et Mme Alphonse Proulx de St-Paul et de Mlle Lauretta L'abbé fille de M. et Mme Emile L'abbé de Ste-Appoline.

—M. Rolland Saulnier de Montréal fils de Hyacinthe Saulnier de St-Paul et de Mlle Dolorès Blais g.m. fille de M. et Mme Ferdinand Blais.

—M. Rolland Boulet fils de M. et Mme Ovide Boulet et de Mlle Cécile Mercier fille de Mme Wilbrod Mercier de St-Damien de Bellechasse.

—M. Léopold Fontaine fils de M. et Mme Philippe Fontaine de Buckland et de Mlle Pauline Caron fille de M. et Mme Albert Caron de St-Paul.

—M. Victorien Bélanger de Québec fils de M. et Mme Adrien Bélanger de St-Roch des Aulnaies et de Mlle Jeannine Pelletier fille de M. et Mme

Antoine Pelletier de St-Paul.

—M. Maurice Gosselin de Montréal fils de M. et Mme Albert Gosselin (décédé) et de Mlle Jeannine Blais fille de M. et Mme Jos.-Ferdinand Blais.

—M. Claude Proulx fils de M. et Mme Alphonse Proulx et de Mlle Irène Marceaux fille de M. et Mme Cyrille Marceau de Ste-Appoline.

—M. Joseph Gagné fils de M. et Mme Noël Gagné et de Mlle Yolande Aubé fille de M. et Mme Napoléon Aubé de St-Philémon.

—A Acton-Vale a été célébré le mariage de M. Roger Champagne et de Mlle Lucille Rémillard fille de M. et Mme Joseph Rémillard de St-Paul.

—M. et Mme Jean-Paul Talbot dont le mariage a été célébré à Ste-Croix de Lotbinière récemment étaient de passage chez leurs parents M. et Mme Joseph Talbot en fin de semaine.

M. et Mme Talbot résideront à Montréal.

COURRIER

MONTMAGNY * L'ISLET * BELLECHASSE

DES PAROISSES

ST-FRANCOIS

Mariages.

—Le 4 août fut célébré, à l'église de St-Vallier, le mariage de Mlle Cécile Fournier fille de François Fournier à M. Louis Boissonneault fils de Philippe Boissonneault.

—Le 6 août, fut célébré le mariage de Mlle Claudette Allaire, inst., fille de François Allaire à M. René Fauteux fils de M. Jos Fauteux de St-Malo de Moncton.

—Récemment fut célébré à Montréal le mariage de Mlle Monique Buteau fille de Wilfrid Buteau à M. Jos, William Martin fils de M. Jos, Martin de Montréal.

A tous ces nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès.

Lundi, le 8 août, eurent lieu les funérailles de Dame Ludvine Garant, épouse de M. José Simard. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Va-et-vient.

—M. et Mme Albert Doucet et leur enfants, Mme Emile Gosselin de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. J.-Marc et François Gosselin.

—M. et Mme Roland Buteau, M. et Mme Alphonse Corriveau se sont rendu à Château Richer, récemment.

—M. et Mme A. Lachance, M. Claude Walsh et Mme Vve Xavier Montminy de Québec ont rendu visite à leur mère Mme Vve Jos. Buteau.

—M. et Mme Alphonse Dumont de Détroit Michigan passe une quinzaine chez M. et Mme Philippe Théberge.

—M. Jos-C. Morin est de retour dans sa famille après un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

—M. et Mme Gustave Beaumont étaient à Montmagny dernièrement, les invités de leurs filles Mmes René Guillement et Maurice Dubé.

—M. Henri Bernier de Québec était dimanche l'hôte de sa soeur, Mme J.-T. Bernier.

—Mlle Diane Bernier de Montréal, a passé une huitaine chez son frère M. Adrien Bernier ainsi que sa soeur à Montmagny Mme Lucien Létourneau.

Succès scolaires
—Il nous fait plaisir de mentionner que la jeune Louise, 8 ans, fille de M. et Mme René Pelletier a obtenu aux derniers examens de l'école du village, dirigée par les RR. SS. du Bon Pasteur, 100% des points. L'an dernier, cette fillette, à la même école, a remporté les mêmes honneurs dans sa division. Ce talent mérite d'être souligné et il augure de réels espoirs pour l'avenir.

ST-PIERRE

Va-et-vient.

—M. Ovide Cloutier, Mlles Jeannine et Thérèse Cloutier de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal ont passé une semaine de vacances chez leurs parents M. et Mme Gabriel Cloutier.

—Mlle Aimée-Anne Gagné de Québec après un mois de vacances chez sa soeur Mme Paul Proulx et visiter des parents et amis à Montmagny est retournée à sa résidence.

—Mme Eugène Caron a passé quelques jours à Montmagny l'invitée de sa fille Mme Willie Létourneau.

—M. et Mme Albert Lacroix et leurs enfants, Mme Vve G. Cloutier de St-Raphaël, M. et Mme Gonzague Lamonde et leur famille de St-François, Mlles Fernande et Estelle Cloutier de Montmagny étaient dimanche dernier en visite chez M. et Mme Gabriel Cloutier.

—M. J.-Antoine Mercier après un ois de vacances dans sa famille est retourné à son emploi, au service de la marine marchande.

—M. et Mme Edouard Pigeon de Sorel ont passé une fin de semaine récemment chez leur frère et belle-soeur M. et Mme Armand Pigeon.

—MM. et Mmes René Proulx et Numa Proulx, Mlle Agathe Proulx se sont rendus à Neuville assister aux funérailles de leur beau-frère M. Paul Bonfard et à Montmagny où a eu lieu l'inhumation.

—Mme Alfred Goulet de St-Paul était récemment en voyage d'affaires dans notre village.

—M. Charles-Amédée Bernier, avocat, Mme Bernier et leur fillette de Silley passent leur vacances chez leur parents M. et Mme Charles Bernier et Mme Olivier Samson.

—Mlles Thérèse Mercier, g.m.g. et Marcelle Mercier e.g.m. de l'Hôpital du Saint-Sacrement, ont passé une semaine de vacances chez leur mère Mme J. Ant. Mercier.

—M. et Mme Gustave Beaumont étaient à Montmagny dernièrement, les invités de leurs filles Mmes René Guillement et Maurice Dubé.

—M. Henri Bernier de Québec était dimanche l'hôte de sa soeur, Mme J.-T. Bernier.

—Mlle Diane Bernier de Montréal, a passé une huitaine chez son frère M. Adrien Bernier ainsi que sa soeur à Montmagny Mme Lucien Létourneau.

Succès scolaires
—Il nous fait plaisir de mentionner que la jeune Louise, 8 ans, fille de M. et Mme René Pelletier a obtenu aux derniers examens de l'école du village, dirigée par les RR. SS. du Bon Pasteur, 100% des points. L'an dernier, cette fillette, à la même école, a remporté les mêmes honneurs dans sa division. Ce talent mérite d'être souligné et il augure de réels espoirs pour l'avenir.

CAP ST-IGNACE

Mariages.

—Le 6 août, le Rév. Père Bertrand Boulay, Dominicain, bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Clarisse Boulay, fille de M. et Mme Louis Boulay avec M. Philippe Gagné de Montmagny fils de M. et Mme A. Gagné, décédés. M. J. Gagné servait de témoin à son frère et M. Ls Boulay accompagnait sa fille, qui portait une robe de dentelle et nylon, son court voile de tulle illusion était maintenu par un bandeau de perles; son bouquet se composait de stéphanotis. Pendant la messe un programme de chant fut rendu par la chorale des enfants de Marie ainsi que par M. Louis-Théophile Bernier et M. Henri-D. Guimond.

Un déjeuner fut servi au Manoir St-Louis à Montmagny. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage. Mme Gagné portait un ensemble de tissus Ruffin gris, un chapeau de velours bleu poudre et des accessoires assortis.

A leur retour de voyage de noces M. et Mme Philippe Gagné résideront à Montmagny.

—Le 13 août, a été béni le mariage de Mlle Berthe Fournier fille de M. et Mme Ulric Fournier, avec M. Marcellin Mer-

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Décès.

—Le 22 juillet, décédait, âgé de 88 ans et 7 mois, dame Clara Leclerc, épouse de feu Ulric Devarences. Service et sépulture eurent lieu le 25 juillet à Ste-Anne.

—Le 25 juillet, décédait dame Marie-Alma Pelletier, épouse de Sieur Charles Roy, cultivateur. Elle était âgée de 74 ans et 8 mois et la mère de M. André Roy, journaliste, de Québec. Service et sépulture, le 29 juillet, à Ste-Anne.

Mariages.

—Le 23 juillet, mariage de M. Alphonse Morin, cultivateur, (Suite à la page 22)

cier, fils de M. et Mme Adé- lard Mercier.

—Le 6 août, a été béni le mariage de Mlle Louissette Guimond fille de M. et Mme Napoléon-D. Guimond avec M. A. Durocher de St-Aubert de L'Islet. Après le déjeuner servi à la résidence de M. et Mme Napoléon Guimond, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis.

Va-et-vient.

M. et Mme Paul Bernier et leur fille Nicole ainsi que Mlle Rosa Fortin sont de retour d'un voyage à Danielson, Conn.

Décès.

Le 26 juillet, ont eu lieu les funérailles de Mme Magloire Laurendeau, née Elmire Gias- son, décédée au couvent de notre paroisse à l'âge de 78 ans.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils et cinq filles dont la la Rvde Mère Ste-Rose-Anne, de la communauté des SS. de la Charité à Québec.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélat, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.



35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

Le secret est dans la BOUILLOIRE *

C'est dans la bouilloire de brassage que les ingrédients de choix — orge fraîchement moulue, houblon de la plus haute qualité, eau claire et limpide — sont habilement mélangés et "brassés au ralenti", selon le procédé secret de Brading. Le brassage au ralenti donne une bière aux

**COLLET PLUS RICHE
ARÔME SUPÉRIEUR
SAVEUR PLUS VELOUTÉE**



Brassée au ralenti = saveur plus veloutée

Une semaine d'entraînement...

(Suite de la page 9)

Le Colonel Triquet, enchanté de ce succès ne manqua pas de réclamer une copie de cette cause pour en faire bénéficier ceux qui n'étaient pas présents au Lac Etchemin.

LE MOMENT SOLENNEL

Pour les officiers canadiens et cet endroit, le retour à Valcartier s'effectuait vendredi soir ou une réception spécialement offerte à leur intention avait lieu.

Le même soir, eut lieu la cérémonie du salut au drapeau. Cette cérémonie était entourée de toute la solennité qui lui est réservée. Casques et tuniques rouges, sous un coucher de soleil radieux, ont attiré une foule considérable qui ne ménagea pas les applaudissements.

Pour terminer cette semaine bien remplie, le Colonel Cathcart, commandant du camp et le Colonel Triquet faisaient, samedi matin, l'inspection générale des troupes. Cette parade était suivie du Marché Pass.

Les responsables de ce camp et les hommes qui y ont pris

part se disent enchantés de cette semaine d'entraînement qui a donné à chacun la chance de se perfectionner tout en passant quelques jours dans la joyeuse et franche camaraderie du camp.

PARMI LES OFFICIERS

Aux Fusiliers du Saint-Laurent, commandés par le Lieutenant-Colonel Dubé et au Régiment de la Chaudière, commandé par le Major de St-Victor s'étaient joints quelques officiers du Régiment du Saguenay, des Unités de Thetford-Mines, du Régiment de Chicoutimi, de l'Artillerie contre-avions et de la région de Montréal qui ont pris part aux opérations qui eurent lieu au Lac Etchemin.

Le Major Pérusse des 4th Canadian Guards qui avait pris charge de ce groupe d'officiers à Lac Etchemin était assisté par le capitaine Pfafski, le sergent-Major Dempsey, en charge de l'administration; directeur des syndicats, les Majors Bélanger, Lamontagne et Dufour ainsi que le capitaine Drew.

M. M., Capt.



LES FUSILLERS DU ST-LAURENT A VALCARTIER. — Deux soldats de St-Michel dans une position offensive. De gauche à droite: Guy Bouchard et Marcel Lamontagne.



LA PAUSE QUI RAFRAICHIT. — Un moment de détente durant l'entraînement des Fusiliers du St-Laurent à Valcartier. De gauche à droite: Rino Thériault, St-Michel; S/sergent Lionel Gaudreau, de Montmagny; Michel Giguère, St-Michel; Jacques Gagnon, de St-Michel.

Funérailles du jeune René Gagnon

Le 30 juillet dernier avaient lieu en l'église de L'Isle, les funérailles du jeune René Gagnon, fils de M. et Mme Donat Gagnon, décédé accidentellement à L'Isletville, le 27 juillet dernier.

Au départ de la résidence de M. Gagnon, un landeau de fleurs précédait le corbillard que suivait une trentaine d'automobiles formant le cortège funèbre jusqu'à l'église où eut lieu l'office des Anges. M. l'abbé Robert Landry, vicaire de L'Islet, officiait.

Les tributs floraux étaient portés par les cousins et amis du petit disparu, MM. Ronald Boulet, Léon Bélanger, Ls-Geo, Lemieux, Denis Gagnon, Denis Boulet, J.

Guy Gamache, Michel Bélanger, Yvon Gamache, Gérard Dubé, Gaston Lamarre, André Gendron, André Gagnon et Aimé Gagnon.

Le corps était porté par les cousins du défunt: Nelson Blanchette, Jean-Yves Gendron, Jean-Guy Gagnon et Paul-Henri Bélanger.

Le deuil était suivi, par son père, M. Donat Gagnon; ses frères, Marcel, Jacques et Raymond Gagnon; sa soeur, Lise Gagnon. Venaient ensuite, ses oncles, tantes, cousins et cousines.

A la famille si durement éprouvée nous réitérons nos plus vives sympathies.

Funérailles de Mme Wilfrid Chouinard

Mercredi, le 2 août, à 10 heures, en l'église de Tourville L'Islet, eurent lieu les funérailles de dame Anna Chouinard, épouse de feu M. Wilfrid Chouinard, décédée le 30 juillet, à l'âge de 65 ans. Son époux l'avait précédée dans la tombe que depuis 6 mois. Ce double deuil affecte une famille avantageusement connue et estimée de Tourville, et la région.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses fils: Louis-Marie, de Lévis, Clément et Guy, de Montréal; ses filles: Mme J. Lionel Dubé (Lucienne), de Montréal; Mme Gérard Fournier (Simonne), St-Roch des Aulnaies; Mme Jean Vaillancourt (Germaine), de Tourville; Mme Albert Pelletier (Jeannine), également de Tourville; Mme Laurent Fournier (Aline), de Cornell Creek, Sask.

Ses grâces: Albert, de Trois-Saumons Station; et Antoine Chouinard, de Tourville; une soeur, Mlle Marie Chouinard, de Trois-Saumons. Ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Alfred Chouinard, de Tourville; Joseph Chouinard, Trois-Saumons; Camille Chouinard, de Charny; Louis Dubé, Trois-Saumons; Olivier Emond, Ottawa; Mmes Albert et Antoine Chouinard, Trois-Saumons et Tourville; Mme Vve Alphonse Chouinard, de Québec. Ses gendres: MM. J.-Lionel Dubé, Gérard Fournier, Jean Vaillancourt, Albert Pelletier, Laurent Fournier. Ses belles-filles: Mmes Louis-Marie, et Clément Chouinard, ainsi que 21 petits-enfants.

De nombreux citoyens en vue, parents et amis, ainsi qu'une imposante délégation des dames de Ste-Anne figuraient dans le cortège, et à l'église, où M. l'abbé Jean-Charles Hudon, curé, présida la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés DeRoy, vicaire à Ste-Perpétue, et Roger Fortin, du Séminaire de Québec.

Portait la croix, M. Joseph Fortin. Le cercueil était porté par MM. François Vaillancourt, Alfred Leblanc, Arthur Leblanc, Patrick Pelletier, Philias Chouinard, Simon Lord.

Au départ de la résidence de son gendre, M. Jean Vaillancourt, pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses fils, ses filles, ses frères et beaux-frères, ses gendres, et petits-fils, et les autres parents ci-haut mentionnés.

De St-Roch des Aulnaies: A.-J. Rancourt, Cyprien St-Pierre, Adémar Duval, Alphonse Fournier, Léo St-Pierre, Ls-Geo, Pelletier, Ls-Albert Duval, Henri Dupont, De St-Jean Port-Joli: Joseph Chamard, Jos. Vaillancourt, A. Chouinard, Louis Dubé, Delphis Caron, Léopold Vaillancourt, Edouard Caron, Charles Chamard, Maurice Chouinard, Louis Caron, Maurice Chamard, Lucien Beaujeu et Elzéar Deschênes, de Québec; Alfred Leblanc, Lévis; Lucien Dubé, Charny; Arthur Chamard, Ste-Louise; Arthur Fortin, Ste-Perpétue; Gervais St-Onge, Mont-Carmel, Kam; Rosaire Dubé Trois-Saumons, et nombre d'autres.

M. Marcel Ruelland, de Montmagny, agissant comme directeur des funérailles.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Nouveau chemin de fer du Can. National

MANITOUWADGE, août — M. Ronald Gordon, président et directeur général du Canadien National, a inauguré la semaine dernière un nouvel embranchement ferroviaire de 24 milles qui desservira la région minière de Manitowadge, dans l'Ontario. M. Gordon, dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, a voulu rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet grâce auquel le pays tout entier pourra bénéficier de l'exploitation minière de cette région. Parmi les dignitaires qui ont également prononcé une allocution se trouvaient l'hon. G. C. Marler, ministre du Transport, et l'hon. Philip T. Kelly, ministre des mines de l'Ontario et représentant de l'hon. Leslie Frost, premier ministre ontarien.

Ce qu'on devrait savoir avant de prendre un laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

Excursion dans l'Ouest canadien

MONTREAL, juillet — L'"Overlander Special", l'un des trains d'excursion d'été les plus populaires du Canadien National, s'est arrêté à la Gare Centrale, il y a quelques jours, en route pour Edmonton, Alberta.

Ce train spécial entièrement climatisé comprend un wagon-restaurant, des wagons-lits et un wagon affecté au divertissement des voyageurs. On y trouve un orgue, une petite salle de projection et une salle de jeu pour enfants. Il transportait 125 excursionnistes des Maritimes en route chez des amis et parents de l'Ouest canadien. Ottawa et Niagara étaient également inscrits sur la feuille de route de l'"Overlander Spécial".

Un autre train d'excursion, le "Bluenose Special", transportera des voyageurs de l'Ouest vers les Maritimes. Ces deux trains sont organisés par l'Association des provinces maritimes, à Edmonton. Le jour de la Pentecôte, le pos-

te de Hilsersum, relayé par Bruxelles et Strasbourg, a uni les prières des catholiques de sept pays différents de la façon suivante: dans sept cathédrales européennes, les fidèles ont chanté une strophe du Veni Creator, et le Cardinal ou l'évêque présent a chanté une courte homélie. Ce sont les cathédrales d'Utrecht avec Mgr Alink, de Liverpool avec Mgr Godfrey, de Malines avec le Cardinal Van Roey, de Cologne, avec le Cardinal Frings de Strasbourg avec Mgr Weber de Vienne avec le Cardinal Innitzer, et de Venise avec le Cardinal Roncalli. Le Saint Père aurait désiré participer, à Saint-Pierre à cette émission sensationnelle mais il dut y renoncer sur l'avis de son médecin, qui voulait une journée de repos après la messe solennelle du matin. La cérémonie s'est terminée par le chant de "Christus Vincit", par lequel le radio a réuni les voix venues de sept cathédrales européennes.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone : 535-W.

19, rue DU MANOIR,

MONTMAGNY.